



MINISTRE DE  
L'ENVIRONNEMENT ET  
DEVELOPPEMENT  
DURABLE

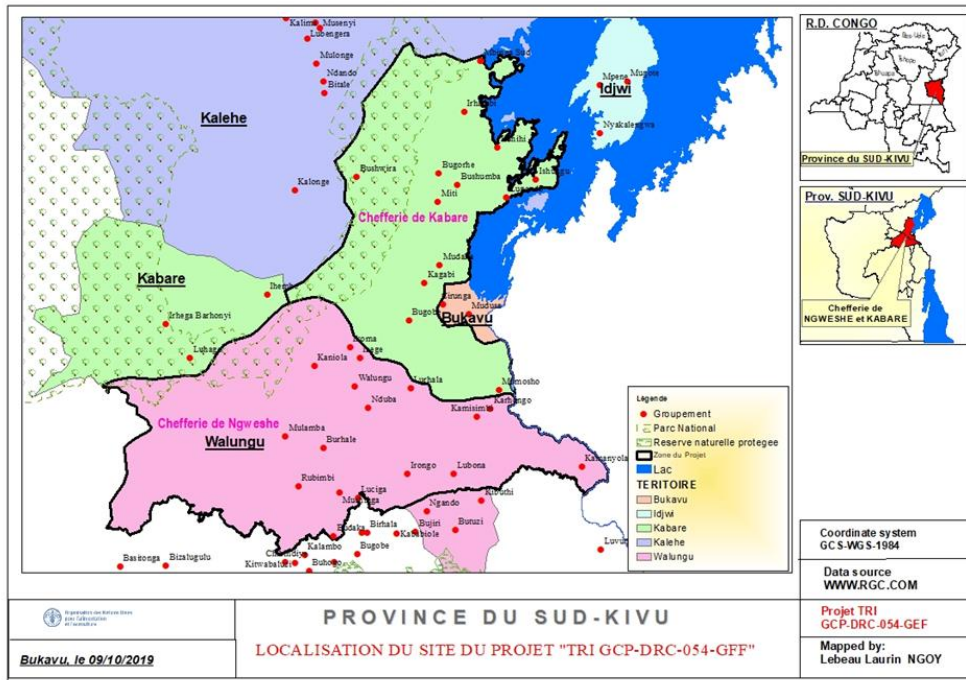


## Examen à Mi-Parcours du Projet

**Initiative de restauration TRI - projet Child de la RDC:  
Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources  
Agro-Sylvo-pastorales dans la province pilote du Sud-Kivu**

Numéro d'identification FAO: GCP/DRC/054/GFF

Numéro d'identification FEM: 9515



## Rapport Final

Mission menée du 5 au 19 Août 2022

**Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture  
Kinshasa - République Démocratique du Congo  
Avril 2023**

## **Avertissement**

La mission étant conduite par une équipe de consultants indépendants, les observations, les conclusions et recommandations contenues dans ce rapport reflètent les jugements basés sur des faits vérifiables et des principes d'objectivité professionnelle qui n'engagent que les consultants, sans esprit partisan.

## TABLES DES MATIERES

1. INTRODUCTION .....	21
1.1. Contexte .....	21
1.2. Finalité et portée de l'EXMP .....	21
1.3. Objectif de l'EXMP .....	22
1.4. Destinataires visés.....	22
1.5. Méthodologie.....	23
1.6. Limites .....	25
2. HISTORIQUE ET CONTEXTE DU PROJET .....	25
2.1. Contexte général du projet.....	25
2.2. Description sommaire du projet.....	26
2.3. Analyse de la théorie de changement (TdC) .....	27
3. PRINCIPALES OBSERVATIONS ET QUESTIONS .....	29
3.1. Analyse de la pertinence de la raison d'être du projet « TRI » .....	29
3.1.1. Pertinence par rapport aux référentiels annoncés .....	29
3.1.2. Pertinence du choix des sites d'interventions du projet.....	33
3.1.3. Pertinence du cadre logique des résultats .....	33
3.1.4. Pertinence des arrangements institutionnels de mise en œuvre du projet.....	39
3.1.5. Pertinence des arrangements financiers.....	40
3.2. Analyse de l'efficacité des résultats .....	43
3.2.1. Progrès vers les réalisations du projet .....	43
3.2.2. Efficacité des réalisations vers les changements attendus du projet.....	53
3.3. Efficience du projet.....	56
3.4. Analyse de la durabilité.....	59
3.5. Analyse des impacts et des changements.....	60
4. CONCLUSION, LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS .....	62
4.1. Conclusions.....	62
4.1.1. Pertinence stratégique du projet .....	64
4.1.2. Efficacité de la mise en œuvre du projet .....	65
4.1.3. Efficacité des objectifs et des principaux résultats .....	66
4.1.4. C8 : Efficience.....	69
4.1.5. Durabilité.....	69

4.1.6.	Impacts du projet.....	70
4.1.7.	C10 : Principaux problèmes .....	70
4.1.8.	C11 : Facteurs de performance .....	71
4.2.	Recommandations.....	72
	RECOMMANDATIONS.....	76
4.3.	Leçons apprises .....	93
5.	Références.....	98
6.	Annexes .....	99
6.1.	Tableaux cités dans le document.....	99
6.2.	ANNEXES.....	124
6.2.1.	Annexe 1 : Terme de référence de l'évaluation à mi-parcours .....	124
6.2.1.1.	Annexe 1.1 : Consultant International (catégorie A).....	124
	General Description of task(s) and objectives to be achieved .....	124
	Key performance indicators.....	125
6.2.1.2.	Annexe 2.2. Consultant national (catégorie B) .....	126
	Description générale des tâches et objectifs .....	126
	Compétences requises .....	128
	Indicateurs de performance clés.....	128
6.2.1.3.	Annexe 2.3. Itinéraire de l'EXMP, comprenant les missions de terrain (agenda) Programme de mission en RDC (5 au 19 août 2022 .....	129
6.2.1.4.	Annexe 2.3. Parties prenantes rencontrées et interrogées durant l'EXMP .....	132
6.2.1.5.	Annexe 2.3 : Questionnaire d'évaluation destiné aux équipes de FAO, MEDD et d'exécution du projet sur le terrain. ....	133
	Tableau 1 : Planification financière du projet FEM au Sud-Kivu .....	42
	Tableau 2: Taux d'exécution du budget FEM .....	57
	Tableau 3: Recommandations .....	76
	Tableau 4: Matrice des progrès-vers-les-résultats à mi-parcours (4 ans de mise en œuvre) .....	83
	Tableau 5: Tableau résumant les notations et accomplissements .....	92
	Figure 1: Approche d'évaluation des performances et des résultats atteints par le projet	25
	Figure 2: Schéma d'intégration de l'agenda et les avantages de la mise en œuvre du TRI et de la stratégie FEM.....	29

## Remerciements

Cet EXMP est conduit dans le cadre du projet FAO « *L'Initiative de restauration TRI, projet Child de la RDC : Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agro-sylve-pastorales dans la province pilote du Sud-Kivu, République Démocratique du Congo- FEM- ID-9515* » par une équipe de consultants indépendants, sous la responsabilité de **Dr Syaka SADIO**, Consultant Principal International, chef d'équipe et chargé de coordonner les activités, entre autres, la collecte des données, l'analyse des résultats, l'élaboration et la soumission des rapports provisoire et final, avec l'assistance du **Prof. Dr. David Bugeme**, Consultant National.

L'équipe de l'EXMP saisit cette occasion pour exprimer ses sincères remerciements à l'équipe du projet de la FAO-Siège -Rome de nous avoir sélectionnés pour réaliser cette évaluation et assistés tout le long de la mission. La représentation de la FAO-RDC, Kinshasa, notamment à travers son représentant, Mr. Aristide Ongone et son adjoint Mr. Nourou Macki Tall, ainsi que ses assistants, particulièrement Cleto NDIKUMAGENGE et META Christine, qui nous ont manifesté un appui indéfectible en facilitant nos déplacements et nos contacts avec les autorités gouvernementales. Le chef de l'équipe de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) de Bukavu, et les experts nationaux n'ont ménagé aucun effort pour nous assister tout le long de notre mission et facilité nos contacts avec les autorités locales, les partenaires techniques et les communautés locales pendant nos interviews et collecte de données sur le terrain.

La mission de l'EXMP saisit également cette occasion pour adresser ses vifs remerciements (i) aux autorités gouvernementales de la RDC à Kinshasa et provinciales du Sud-Kivu à Bukavu, (ii) au SG/MEDD et la Coordination provinciale de MEDD à Bukavu, sans oublier Mr. NDaukila Muhainya (Point Focal FEM) et ses collaborateurs, pour avoir accepté de nous rencontrer et partager les conclusions de notre mission et les conseils précieux qui ont guidé, entre autres, nos recommandations.

L'EXMP a bénéficié des contributions de nombreux autres acteurs du projet, notamment les fonctionnaires centraux et provinciaux du gouvernement de la RDC, les organisations non gouvernementales, les communautés locales des Chefferies de Ngweshe et Kabaré, les instituts de recherche agricole et universitaires, ainsi que le personnel d'autres agences des Nations Unies (Kinshasa, Goma et Bukavu) pour leur disponibilité à répondre à nos sollicitations.

Qu'il nous soit permis d'adresser une mention spéciale, particulièrement à Mme Nelly Bourlion qui a piloté la mission de bout en bout, depuis les interviews de recrutement des experts de la mission jusqu'à l'aboutissement de ce rapport, à Mmes Ydidiya Abera et Mme Maude Veyret Picot, ainsi qu'à Floribert MBolela, chef de l'UGP, Christophe Besacier, Team Leader et Benjamin P. DeRidder, sans le concours desquels cet EXMP n'aurait pas pu produire les effets obtenus. Que tous trouvent ici, l'expression de nos meilleurs sentiments pour leurs rôles déterminants joués.

Nous avons beaucoup appris de l'ensemble des partenaires rencontrés, plus particulièrement, lors des présentations et des discussions.

**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet « Amélioration de la *gestion et de la restauration des ressources Agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM : 9515) »***

## **Equipe de l'EXMP**

**Syaka SADIO, PhD**, Consultant International et Chef de mission  
(Dr. en Sciences Agricoles, Gestion durables des terres, Foresterie et Environnement)  
President of AFEN-CONSULT INC.  
2000#Regus-679, McGill Avenue, Montreal, QC, H3A 3H3,  
Tel : +1-514-965-3116 ; E-mail : [ssadio@afenconsult.com](mailto:ssadio@afenconsult.com); Skype : Afen.ss

Et

**Prof. Dr. David Bugeme**, Consultant National  
Production et protection végétales, développement des chaînes  
de valeur agricoles, politiques et plaidoiries agricoles), UCB-RDC  
Tel : (+243) 822 607 679 ; 993 421 830 ; E-mail : [dbugeme@gmail.com](mailto:dbugeme@gmail.com)

## Liste des sigles, abréviations et acronymes

Acronym	English version(translation)	Original French version
<b>AFR100</b>	African Forest Landscape Restoration Initiative	Initiative de restauration des paysages forestiers
<b>APFS</b>	Agro-pastoral Field School	Champs agropastoral
<b>AIBEF</b>	Support to Initiatives of Families Well-being	Appui aux Initiatives de Bien Être Familial
<b>APED</b>	Action for Peace, Education and Development	Action pour la paix, l'éducation et le développement
<b>AVEC</b>	Village Associations for Savings and Credits	Associations Villageoises d'Épargne et Crédit
<b>BD</b>	Biodiversity	Biodiversité
<b>BH</b>	FAO Budget Holder	Responsable du budget
<b>CAADP</b>	Comprehensive Africa Agriculture Development Programme	Programme de développement de l'agriculture comprehensive africaine
<b>CAFCO</b>	Permanent Consultative Framework for Congolese Women	Cadre permanent de concertation de la Femme Congolaise
<b>CAFI</b>	Central African Forest Initiative	Initiative des forêts de l'Afrique centrale
<b>CAPSA</b>	Adaptation and Improved Seed Production Centres	Centre d'Adaptation et de Production des Semences Améliorées
<b>CARE</b>	Cooperative for Assistance and Relief Everywhere	Coopération pour l'assistance et le secours vert
<b>CARPE</b>	Central Africa Regional Programme for the Environment	Programme Régional pour l'Environnement en Afrique centrale
<b>CARG</b>	Rural Management Committee for Agriculture	Conseil Agricole Rural de Gestion
<b>CBD</b>	Convention for Biological Diversity	Conservation de la Diversité biologique
<b>CCM</b>	Climate Change Mitigation	Atténuation de changement climatique
<b>CDP</b>	Chiefdom Development Plan	Plan de Développement de la Chefferie
<b>CIM-Bushi</b>	Inter-Wetland Council of the Bushi	Conseil Inter-Marais du Bushi
<b>CNULD</b>	National Committee against Land Degradation and Deforestation	Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification
<b>CoCoCo</b>	Community-based Conservation Committee	Comités de Conservation Communautaire
<b>COMIFAC</b>	Central African Forests Commission	Commission des forêts pour l'Afrique centrale
<b>CRSN-Lwiro</b>	Natural Sciences Research Centre of Lwiro	Centre de Recherche des Sciences Naturelles of Lwiro
<b>DDD</b>	Sustainable Development Directorate	Direction du Développement Durable
<b>DIAF</b>	Inventories and Forest Management Directorate	Direction des Inventaires et Aménagements Forestiers du MECN-DD
<b>DPEM</b>	Directorate for Mining Environment Protection	Direction de le Protection de l'Environnement Minier
<b>DRC</b>	Democratic Republic of Congo	République Démocratique du Congo
<b>DSCR</b>	Second Strategy Document for Growth and Poverty Reduction	Second Document Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la pauvreté
<b>ERAIFT</b>	Regional School for Integrated Management of Tropical Forests	École Régionale d'Aménagement Intégré des Forêts Tropicales
<b>EX-ACT</b>	Ex-Ante Carbon-Balance Tool	Instrument ex-ante de balance de carbon
<b>FAO</b>	Food and Agriculture Organisation	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'alimentation
<b>FFS</b>	Farmer-Field School	Champs écoles
<b>FPMIS</b>	Field Programme Management Information System	Système d'information et de gestion des programmes de terrain
<b>GEF</b>	Global Environment Facility	Fondspour l'Environnement Mondial
<b>GEFTF</b>	Global Environment Facility Trust Fund	Fond fiduciaire de l'environnement mondial
<b>GIS</b>	Geographic Information System	Système d'information géographique
<b>GIZ</b>	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	GIZ

**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet « Amélioration de la *gestion et de la restauration des ressources Agrosylvopastorales* dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM : 9515) »**

<b>ICCN</b>	Congolese Institute for Nature Conservation	Institut Congolais pour la Conservation de la Nature
<b>IITA</b>	International Institute for Tropical Agriculture	Institut International d'Agriculture Tropicale
<b>IMF</b>	Micro Finances Institution	Institution de micro-finance
<b>INDC</b>	Intended Nationally Determined Contribution	Contribution Prévues Déterminées au niveau National
<b>INERA-Mulungu</b>	Environment and Agricultural Research Institute	Institut National d'Études et de Recherche Agronomique
<b>IPAPEL</b>	Provincial Inspection of Agriculture, Fisheries and Livestock Husbandry	Inspection Provinciale de l'Agriculture, la Pêche et l'Élevage
<b>IPCC</b>	Intergovernmental Panel on Climate Change	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
<b>IPDR</b>	Provincial Inspection of Rural Development	Inspection Provinciale de Développement Rural
<b>ISEAV Mushweshwe</b>	Superior Institute for Agriculture and Veterinary Studies	Institut Supérieur d'Études Agronomiques et Vétérinaires
<b>KBNP</b>	Kahuzi-Biega National Park	Parc National de Kahuzi-Biega
<b>LDC</b>	Local Development Committee	Comité de Développement Local
<b>LTMC</b>	Local Technical Monitoring Committee	Comité Technique Local de Suivi
<b>LTO</b>	FAO Lead Technical Officer	Officier technique principal
<b>MATUH</b>	Ministry of Land Use, Urbanism and Habitat	Ministère de l'Aménagement du Territoire, l'Urbanisme et l'Habitat
<b>MEDD</b>	Ministry of Environment, Nature Conservation and Sustainable Development	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
<b>MINAGRIPEL</b>	Ministry of Agriculture, Fisheries and Livestock Husbandry	Ministère de l'Agriculture, la Pêche et l'Élevage
<b>NBSAP</b>	National Biodiversity Strategy and Action Plan for Biodiversity	Stratégie nationale de biodiversité et Plan national pour la biodiversité
<b>NGO</b>	Non-Governmental Organisation	Organisation non gouvernementale
<b>NPC</b>	National Project Coordinator	Coordinateur national du projet
<b>OSFAC</b>	Central African Satellite Forest Observatory	Observatoire Satellitaire des Forêts d'Afrique Centrale
<b>PADECO</b>	Promotion and Support of Community Development	Promotion et Appui au Développement Communautaire
<b>PAFT</b>	Action Plan for Tropical Forests	Plan d'Action Forestier Tropical
<b>PAN-LCD</b>	National Action Programme against Land Degradation and Deforestation	Programme d'Action National de Lutte contre la Dégradation des Terres et la Déforestation
<b>PBF</b>	Biodiversity and Forests Programme	Programme Biodiversité et Forêts
<b>PIDP</b>	Indigenous People Development Programme	Programme de Développement du Peuple Pygmée
<b>PMMHE</b>	Provincial Ministry of Mines, Hydrocarbons and Environment	Ministère Provincial en charge de l'Environnement, des Hydrocarbures et des Mines
<b>PMU</b>	Project Management Unit	Unité de gestion du projet
<b>PNAE</b>	National Action Plan for Environment	Programme National d'Action Environnementale
<b>PNEFEB2</b>	Second National Programme for Environment, Forests, Water and Biodiversity	Deuxième Programme National Environnement, Forêts, Eau et Biodiversité
<b>PNIA</b>	National Plan for Agricultural Investment	Plan National D'investissement Agricole
<b>PNSA</b>	National Programme for Food Security	Programme National de Sécurité Alimentaire
<b>PRODOC</b>	Project document	Document de projet
<b>REDD+</b>	Reducing emissions from deforestation and forest degradation	Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation forestière
<b>REFAMP</b>	Network for African Women working in Ministries and Parliaments	Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires
<b>REFEC</b>	Network for Women working in Congolese Enterprises	Réseau des Femmes des Entreprises du Congo
<b>RIFFEAC</b>	African Forest and Environment Training Network	Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale de l'Afrique Centrale



**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet « Amélioration de la *gestion et de la restauration des ressources Agrosylvopastorales* dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM : 9515) »**

<b>RDC</b>	Democratic Republic of Congo	République Démocratique du Congo
<b>SCoCo</b>	National Strategy for Community-based Conservation	Stratégie Nationale sur la Conservation Communautaire
<b>SDG</b>	Sustainable Development Goal	Objectifs de développement durable
<b>SENASEM</b>	National Service for Agricultural Inputs	Service National des Semences
<b>SFM</b>	Sustainable Forest Management	Gestion durable forestière
<b>SNCB-AP</b>	National Strategy for Biodiversity Conservation in DRC Protected Areas	Stratégie Nationale de Conservation de la Biodiversité dans les Aires Protégées de la RDC
<b>TOC/TdC</b>	Theory of Change	Théorie de changement
<b>UEA</b>	Evangelical University of Africa	Université Evangélique en Afrique
<b>UGADEC</b>	Union of Gorilla Conservation Associations for Community Development in Eastern DRC	Union des Associations de Conservation des Gorilles pour le Développement Communautaire à l'Est de la RDC
<b>UNDP</b>	United Nation Development Programme	Programme des nations Unies pour le Développement
<b>UOB</b>	Official University of Bukavu	Université Officielle de Bukavu

### FICHE ANNOTÉE DU DOCUMENT DE PROJET FAO / FEM

Titre du projet :	<b>L'Initiative de restauration TRI, projet Child de la RDC : Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agro-sylvo-pastorales dans la province pilote du Sud-Kivu.</b>
Symbole FAO du projet :	GCP/DRC/054/GFF
Numéro de projet FEM :	9515
Pays bénéficiaire (s) :	République Démocratique du Congo
<b>Partenaires d'exécution :</b>	Ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Développement Durable (MEDD) (devenu- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable-MEDD)
EOD prévu (Date de début) : 2018	2018
NTE attendu (Date de fin) : 2023	2023
Contribution au Cadre Stratégique de la FAO (Indiquez s'il y a lieu)	Le projet Child TRI contribuera aux objectifs stratégiques suivants de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) : i) Objectif stratégique 1 de la FAO lié à l'aide à l'élimination la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition ii) Objectif stratégique 2 de la FAO relatif à la production agricole, la foresterie et la pêche plus productives et durables iii) Objectif stratégique 3 de la FAO relatif à la réduction de la pauvreté rurale
Contribution aux objectifs stratégiques et aux programmes du domaine d'intervention du GEF TF :	Le projet financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) contribuera aux objectifs suivants des domaines d'intervention du FEM : iv) Biodiversité BD-4 Programme 9 : Gestion de l'interface Homme-Biodiversité v) Atténuation des changements climatiques CCM-2 Programme 4 : Promouvoir la conservation et l'amélioration des stocks de carbone dans les forêts et autres utilisations des terres, et soutenir une agriculture intelligente face au climat vi) Dégradation des terres LD-3 Programme 4 : Renforcement de la gestion durable des terres grâce à l'approche paysagère vii) Gestion durable des forêts GDF-3 : Écosystèmes forestiers restaurés : Inverser la perte des services écosystémiques dans les paysages forestiers dégradés
Contribution à la Stratégie d'adaptation au changement climatique Objectifs stratégiques (projets Fonds pour les Pays les Moins Avancés / Fonds Spécial pour les Forêts) :	
Classification des risques environnementaux et sociaux	Risques faibles <input checked="" type="checkbox"/> risque modéré <input type="checkbox"/> risque élevé <input type="checkbox"/>
Marqueur de genre	G0 <input type="checkbox"/> G1 <input type="checkbox"/> G2a <input type="checkbox"/> G2b <input type="checkbox"/>
Plan de financement	US\$ 3,600,000
Allocation GEF/ FPMA/FSF :	GIZ : US\$9,424,800 (taux de change 1.19USD/EURO)
Cofinancement	LCD : US\$ 626,730(taux de change 1.19USD/EURO)
Sous-total co-financement	Government: US\$ 1,930,000
<b>Budget total :</b>	FAO: US\$ 400,000 US\$12,381,530 US\$15,981,530

# Résumé exécutif

## A. Introduction

### 1. Contexte général

Ce rapport présente les résultats de l'évaluation à mi-parcours (EXMP) des principales observations et les progrès réalisés dans la mise en œuvre et l'exécution du projet FEM-9515 « **L'Initiative de restauration TRI, projet Child de la RDC : Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agro-sylvo-pastorales dans la province pilote du Sud-Kivu** ».

Le projet a été déclaré opérationnel le 10 octobre 2018 pour une durée de 5 ans (2018 -2023) avec un budget supérieur à 2.000.000 USD qui le classe parmi les projets de grande taille, devant subir au cours de sa mise en œuvre, conformément aux règles et procédures applicables aux projets du FEM, un examen à mi-parcours et une évaluation finale à la fin de sa mise en œuvre.

Cet examen à mi-parcours est conduit sous la supervision directe du Représentant de la FAO en République Démocratique du Congo (RDC) et responsable titulaire du budget du projet, M. Aristide Ongone Obame, avec l'appui du point focal de l'Unité FAO-FEM (FAO GEF CU), Mme Geneviève Braun et du Team Leader de FAO-Siège.

La coordination de l'EXMP est assurée par le Consultant international, en sa qualité de chef d'équipe, assisté par son homologue national. Le C.I est responsable de la conduite des activités de la mission et de l'élaboration et de la soumission des rapports provisoire et final de l'EMP.

### 2. Objectif et portée de l'évaluation à mi-parcours

La présente évaluation à Mi-Parcours analyse le contexte, la mise en œuvre et les résultats des réalisations et les progrès accomplis à mi-parcours du projet RPF sur la période du 10 octobre 2018 à juin 2022, soit presque 44 mois (3.8 ans) après sa déclaration officielle de démarrage.

Elle identifie les performances et les problèmes et défis auxquels le projet a été confronté, ainsi que les facteurs de changement ou d'inefficacité, et tire les conclusions, leçons apprises et les recommandations pour la suite du projet.

## B. Objectifs et méthodologie de l'EMP

### 1. Objectifs

Cette évaluation à mi-parcours est conduite conformément aux directives des projets financés par le Trust Funds du FEM, selon lesquels un projet ayant un budget dépassant 2 millions de dollars USD, doit obligatoirement subir au cours de son cycle (i) une évaluation à mi-parcours et (ii) une évaluation terminale vers la fin de sa mise en œuvre. Elle vise les objectifs principaux suivants, entre autres :

- i. Évaluer les réalisations globales du projet après 3 ans de mise en œuvre du projet,
- ii. Tirer les principales leçons de la mise en œuvre du projet, telles que les forces, les faiblesses, les événements imprévus et les menaces, etc.,

- iii. Aborder les questions transversales de l'égalité des sexes, de l'environnement et de l'adaptation au changement climatique, et les questions socio-économiques ainsi que l'harmonisation des critères pour améliorer l'efficacité doivent également être abordés,
- iv. Formuler des recommandations pertinentes pour orienter et améliorer l'approche continue du projet et mener à bien les mesures restantes pour atteindre les résultats escomptés à la fin du projet.

## **2. Méthodologie d'évaluation**

L'examen à mi-parcours du projet est conduit en quatre étapes distinctes comprenant : (i) Démarrage et méthodologie, (ii) Mission d'évaluation de terrain en RDC jours (15 jours du 05 au 19 août 2022), et (iii) Analyse et synthèse des informations et données collectées et (iv) Rapportage, présentation des résultats, validation et finalisation du rapport.

L'EXMP est conduit conformément aux TDRs selon les critères de l'évaluation : (i) pertinence, (ii) efficacité, (iii) efficience, (iv) durabilité et (v) impacts. L'analyse met en évidence les facteurs de performance des parties prenantes et les dimensions environnementales et transversales socioéconomiques de développement durable dans la zone d'intervention. La mission a aussi analysé la portée sur les indicateurs de l'EXMP, notamment (i) les rapports d'activités du projet, (ii) les comptes rendus des activités, (iii) les observations et recommandations préliminaires des activités de terrain, (iv) le rapport provisoire d'EXMP, (iv) Le rapport final comprenant l'analyse des résultats, les conclusions, leçons apprises et les recommandations de l'examen à mi-parcours, y compris les commentaires et réponses.

## **3. Phases**

Au titre de cet examen à mi-parcours, l'équipe des consultants, sous la conduite du C.I/Chef d'équipe, a entrepris, entre autres, les tâches spécifiques ci-dessous, en cinq phases suivantes (cf. TDRs, Annexe 1) :

- i. **Phase 1 : Démarrage et méthodologie de la conduite de l'EXMP;**
- ii. **Phase 2 : Revue documentaire;**
- iii. **Phase 3: Mission de terrain :** Visites des sites dans les deux chefferies de Kabare et Ngweshe, des territoires à Kabare et Walungu, et rencontres et discussions avec les acteurs du projet;
- iv. **Phase 4 :** Synthèse et analyse des données, élaboration et présentation d'un compte rendu préliminaire à la fin de la mission auprès de l'équipe de terrain du projet, de la FAO-RDC et FAO-Siège;
- v. **Phase 5 :** Élaboration et soumission des rapports provisoire et final d'EXMP.

Conformément aux TDRs, la mission a procédé à l'analyse des indicateurs de l'EXMP, notamment (i) les rapports d'activités du projet, (ii) le compte rendu des activités, (iii) les observations et recommandations préliminaires des activités de terrain, (iv) le rapport provisoire d'EXMP, (iv) le rapport final comprenant l'analyse des résultats, les conclusions, leçons apprises et les recommandations de l'examen à mi-parcours, y compris les commentaires et réponses.

## C. Conclusion

Rappelons que l'EXMP s'est déroulé 4 ans après le démarrage du projet et consiste à analyser les réalisations couvrant la période du 1<sup>er</sup> avril 2019<sup>1</sup> au 30 juin 2022, soit à 1 an de la clôture du projet. Les conclusions visent à (i) informer la FAO (agence de mise en œuvre et d'exécution), (ii) les partenaires d'exécution et de co-financement du projet, ainsi que (iii) les décideurs gouvernementaux de la RDC et les autorités politiques provinciales et territoriales de la province du Sud Kivu, sur des progrès réalisés vers les résultats du projet, et sur les leçons tirées et les recommandations des mesures nécessaires correctives de renforcement des acquis et les perspectives permettant d'augmenter les chances de réussite du projet.

### C.1 : Pertinence stratégique du projet

- i. **C1.1 : Contexte de la RDC et priorités du FEM et de la FAO** : La conception du projet est bien alignée avec (i) le contexte environnemental, les politiques et les textes réglementaires en matière de gestion durable des ressources naturelles et de conservation de la biodiversité et du développement socioéconomique des communautés rurales qui dépendent des ressources de la RDC, et (ii) les priorités et stratégies du FEM et de la FAO en matière de gestion intégrée des ressources forestières, la gestion durable des terres et la conservation de la biodiversité. La mission juge satisfaisante la conception globale du projet (S : 5/6).
- ii. **C1.2 : Objectifs et résultats** : Les objectifs, résultats et produits du projet sont bien alignés à la problématique environnementale et socioéconomique de la province du Sud Kivu et plus particulièrement dans les chefferies de Kabaré et de Ngweshe. *La mission juge la conception du projet globalement satisfaisante (S : 5/6)*
- iii. **C1.3 : Cadre logique des résultats** : Le cadre logique des indicateurs et cibles des résultats attendus du projet intègre les préoccupations du gouvernement et de la province. Toutefois, certains indicateurs n'obéissent pas au caractère SMART des projets financés par le FEM, du fait qu'ils sont, soit (i) très ambitieux et non réalisables dans le temps imparti, particulièrement en raison des faibles capacités des équipes du projet, (ii) soit plutôt qualitatifs que quantitatifs et non consistants avec les concepts de gestion durable des écosystèmes et/ou restauration des ressources forestières, et de la conservation de la biodiversité, etc. *La mission juge le cadre des résultats comme étant modérément satisfaisant (MS :4/6)*.

### C.2 : Efficacité des résultats

- i. **C.2.1 : Stratégie de la mise en œuvre** : La mission note que la mise en œuvre du projet a fait face à de nombreuses difficultés, notamment, (i) des retards dans le démarrage des activités, (ii) la mise en place des équipes des partenaires d'exécution, (iii) l'acquisition des moyens et des intrants, ainsi que (iv) l'organisation et le renforcement des capacités des communautés bénéficiaires dans l'exécution des activités du projet. *Néanmoins, malgré ces difficultés et le manque de proactivité dans la chaîne de suivi-évaluation des réalisations, la mise en œuvre du projet est jugée globalement modérément satisfaisante, (MS : 4/ 6)*.
- ii. **C.2.2 : Exécution du projet** : Malgré les difficultés de démarrage citées ci-haut, grâce à l'approche participative inclusive adoptée, les équipes du projet ont su encadrer les populations bénéficiaires et mener d'importantes réalisations sur le terrain et produit des

<sup>1</sup> : 1<sup>er</sup> avril 2019, date de lancement officiel du projet

résultats plus ou moins satisfaisants. Néanmoins il subsiste d'importantes faiblesses en matière de renforcement des capacités des populations qui empêchent de créer des réflexes et une dynamique d'auto-action sur le terrain devant mettre les réalisations à l'échelle et atteindre les résultats et les changements attendus. *La mission juge l'exécution globale du projet, comme modérément satisfaisante (MS : 4/6).*

- iii. **C.2.3: Questions liées au genre, aux groupes vulnérables :** Le projet a ciblé prioritairement dans son approche l'équilibre et l'équité qui ont permis de prendre en compte les questions de genre et d'autonomisation des femmes (15000 femmes 50+% de l'effectif des bénéficiaires) des Clubs Dimitra et aussi encadré les populations des campements des peuples autochtones en matière de pépinières et de domestication des plantes médicinales et alimentaires. La mission note que ces questions ont été abordées avec beaucoup de maîtrise et de patience pour arriver à des réalisations satisfaisantes en matière de pépinière et de domestication des plantes médicinales et la pharmacopée, *jugée très satisfaisante (TS : 6/6).*
- iv. **C.2.4. Efficacité des objectifs et principaux résultats :** La mission note que malgré les nombreuses difficultés rencontrées et les faiblesses apparentes dans la mise en œuvre et l'exécution du projet, les réalisations ont pu produire des résultats intermédiaires acceptables, au niveau de:
- ✓ **Environnement et climatique :** atténuation des émissions de CO<sub>2</sub> au niveau local (de 17% (70 Mt CO<sub>2</sub>) d'ici 2030 par rapport aux émissions du scénario des émissions du statu quo (430 Mt CO<sub>2e</sub>) *n'est pas encore perceptible et ne sera pas atteint d'ici à la fin du projet, sauf en cas de prolongation dudit projet ;*
  - ✓ **Au niveau des résultats :** (i) Objectif 1 : les documents de politique, réglementation et stratégies, ainsi que pédagogiques en faveur des étudiants universitaires et professionnels, élèves secondaire et primaire élaborés en matière de « Restauration des Paysages Forestiers – RPF » et de gestion et conservation participative de la biodiversité n'ont pas encore donné des effets significatifs, du fait de leur promulgation par les autorités compétentes; (ii) Objectif 2 : les réalisations n'ont pas encore produit les résultats intermédiaires attendus et démontré des progrès significatifs vers la faisabilité effective des changements attendus au niveau de l'amélioration de la couverture forestière de la zone ; (iii) Objectif 3 : les importants efforts initiés et ayant abouti à l'élaboration de 4 micro-projets développés pour soutenir les actions de RPF n'ont pas encore été mis en œuvre faute de financement de la part des institutions visées (CAFI, etc.); (iv) Objectif 4 : on note d'importantes réalisations en matière de renforcement des capacités et sensibilisation des populations qui ont permis, entre autres, d'améliorer leurs connaissances et de prendre conscience de leurs engagements et rôles respectifs pour créer une dynamique locale de changement de leur milieu et conditions socioéconomiques. Il en est de même pour la formation des *1662 membres de 27 Club Dimitra et des 15 projets d'accompagnement des CD, faute de financement attendu de Louvain Coopération.*
  - ✓ *Néanmoins si les réalisations sont jugées modérément satisfaisantes (MS : 4/6) pour les composantes 1 et 4, (ii) partiellement insatisfaisante (IS : 3/6) pour les composantes 2 et 3 pour ce qui concerne la RPF et la conservation de la biodiversité.*

### **C.3. Efficience**

- i. Les ressources financières mobilisées et utilisées par le projet sont limitées à la contribution du FEM. Aucune information n'a été donnée concernant les co-financements (en nature) du Gouvernement de la RDC/MEDD et de la FAO. Il en est de même pour des autres co-financements dont on ne connaît pas les contributions apportées par leurs projets respectifs.
- ii. La gestion budgétaire des ressources du projet n'a pas permis d'optimiser les modalités générales de mise en place des moyens d'exécution du projet et d'atteindre une efficience quelconque du projet. En outre la plupart des lignes budgétaires se sont soldées par des dépassements qui n'ont pas permis la réalisation satisfaisante des programmes annuels conformément à la planification budgétaire et de produire les résultats attendus, en tenant compte des coûts financiers à court et moyens termes.
- iii. *La mission juge ainsi l'efficacité de la mobilisation des ressources Modérément satisfaisante (MS : 4/6) et la gestion financière du projet par rapport aux produits obtenus comme Modérément insatisfaisante (MS : 3/6).*

### **C.4. Durabilité :**

- i. Les réalisations du projet n'ont démontré aucune tendance à assurer la durabilité des peu de résultats produits, malgré le fait que les facteurs de durabilité ont été identifiés et pris en compte de manière satisfaisante dès le démarrage du projet.
- ii. En outre, l'adoption des techniques et stratégies de résilience et d'adaptation agricole au changement climatique ne semble pas avoir suffisamment été prises en compte dans le choix des variantes de génération de revenus et de renforcement de la viabilité économique des ménages.
- iii. *À cet égard, la durabilité des acquis du projet est loin d'être visible et de ce fait jugée modérément improbable (ML : 2/3).*

### **C.5. Impacts:**

- i. Au niveau des impacts des réalisations du projet, la mission note que l'adoption d'une approche participative inclusive et la sensibilisation ont facilité l'organisation et le renforcement des capacités des populations bénéficiaires et encouragé leur prise de conscience collective et individuelle à s'investir effectivement et durablement sur les réalisations du projet afin de créer les conditions durables.
- ii. Cependant, quoique alignés avec les objectifs, les changements espérés tant au niveau de l'environnement qu'à celui socioéconomique des populations n'ont pas encore produit les résultats attendus des efforts des équipes d'exécution et les contributions des Clubs Dimitra en raison de manque de visibilité et d'efficacité des réalisations de terrain à produire des bénéfices concrets au niveau de l'environnement naturel et socioéconomique. La mission *évalue les impacts environnementaux du projet comme négligeables (N : 1/3) et socioéconomiques modérés (N : 1/3), car sans effet significatif pour imprimer un changement positif et durable dans les deux zones d'intervention, même à la fin du projet.*

### **C.6. Facteurs de contre-performance :**

- i. La mission note que (i) le faible niveau des appuis techniques des organes de supervision, notamment, de la FAO-siège et de l'Unité de Gestion du Projet, (ii) les défaillances du système de suivi-évaluation des réalisations, (iii) ainsi que les faibles capacités techniques des équipes d'exécution de terrain, ont été les principaux facteurs de contreperformance ayant limité les

résultats du projet. En effet, les nombreux défis auxquels s'est exposé le projet n'ont pas pu ou très peu apporter des réponses aux questions des techniques de RPF et d'accompagnement des communautés engagées dans les activités.

- ii. La mission juge la prise en compte de ces facteurs par les équipes du projet modérément satisfaisante (MS : 4/6).

## **D. Leçons apprises**

La mission présente ici les enseignements tirés de l'analyse des connaissances/expériences et les résultats générés par la mise en œuvre du projet. Ils sont potentiellement en mesure d'améliorer les actions futures et d'accroître leur valeur et leur potentiel pour une réplication plus large dans la zone du projet ou zones similaires. Ils s'appuient sur un examen des bonnes pratiques et des succès ou sur les problèmes rencontrés et les erreurs commises qui pourraient être évités à l'avenir. Ils renseignent sur le contexte duquel ils sont issus et les contextes de leurs application potentielles des bonnes pratiques, de méthodologie ou de procédure pertinentes pour la conception et la mise en œuvre (gestion, partenariats, S&E, etc.) de projets et programmes similaires.

**D1. Leçon apprise 1 : Retard démarrage :** La mission constate que l'EXMP qui devait être conduit après 2.5 ans de mise en œuvre s'est déroulé après 4 ans, soit à 1 an de la clôture du projet (octobre 2023), en raison des nombreuses défaillances de démarrage et du système de suivi-évaluation incapable d'orienter la planification et la mise en œuvre du PTB du projet. Au vu des maigres résultats, la mission pense que le niveau et la qualité des réalisations ne devraient pas changer les résultats du projet d'ici la fin, en octobre 2023.

**D2. Leçon apprise 2 : Stratégies ambitieuses et évasives :** Même si le projet est bien aligné aux orientations, la mission trouve qu'en raison des retards dus aux défaillances de la gestion globale du projet et des stratégies trop ambitieuses, que les maigres progrès réalisés sont la résultante d'une vision étreinte de manque de focus sur les résultats et d'efficacité des réalisations. En outre, la mission trouve que les équipes du projet ont voulu ratisser large au-delà des limites de leurs capacités, sans compter sur leurs moyens financiers mis à la disposition du projet et devant leur permettre de faire le minimum requis dans le but d'indiquer le chemin à suivre durant cette phase pilote et de poser les jalons d'amélioration future des conditions socioéconomiques des communautés locales telles qu'indiquées dans le Prodoc.

**D3. Leçon apprise 3 : Harmonisation des interventions :** En outre, la mission note que le projet a manqué de stratégie d'harmonisation adéquate et de synergie des interventions de terrain entre les acteurs, donnant ainsi l'impression que chaque partie reste cantonnée dans son domaine d'intervention selon les objectifs du PA signé, oubliant ainsi l'interconnexion et le manque de frontière des actions sur le terrain entre les intervenants. Ainsi, l'approche participative visée n'a pas su lever les nombreuses difficultés liées à l'étendue de la zone du projet, aux exigences de la nature des interventions de RPF et biodiversité proposée, et à la vulnérabilité des populations, qui ont quelque peu affecté la plupart des réalisations sur le terrain.

**D4. Leçon apprise 4: Faibles progrès en deçà des attentes :** En raison des faibles progrès réalisés, il serait illusoire de s'attendre, à 1 an de la clôture du projet, à une quelconque évolution significative de la situation ci-dessus décrite et qui serait susceptible de produire des résultats pertinents, entre autres (i) les modèles techniques de restauration et transposables dans d'autres Bassin Versants similaires, (ii) les techniques de plantation adaptées à la lutte contre l'érosion des sols et de la dégradation des forêts, (iii) les techniques de production agricole résilientes au changement



climatique (Agroforesterie, Agriculture de conservation, Régénération naturelle). Dans ce contexte, il est peu probable que les actions du projet puissent atteindre les produits attendus d'ici la fin du projet, c'est-à-dire dans 12 mois, du fait du faible état de développement des réalisations de restauration et de conservation de la biodiversité.

**D5. Leçon apprise 5 : Efficience du projet :** L'utilisation des ressources financières ont manqué d'efficience dans la mesure ou leur gestion est menée à différents niveaux qui posent des problèmes de suivi et de réconciliation des dépenses et comptes, comme en révèle l'analyse des lignes budgétaires. En outre, la mission n'a pas reçu les états des dépenses pour faire une analyse plus fine de l'utilisation des ressources dans le but d'en mesurer leur efficience par rapport aux activités réalisées, dans la mesure où la plupart des lignes budgétaires se sont soldées par des dépassements, ainsi que des retards dans les allocations périodiques et les acquisitions du projet qui n'ont pas permis la réalisation complète des programmes annuels de travail conformément à la planification budgétaire. En effet, les données collectées en termes d'évolution des conditions socio-économiques des communautés à l'intérieur des zones dites restaurées ou protégées sont encore faibles pour révéler un quelconque impact significatif à valeur de changement significatif.

**D6. Leçon apprise 6 : Capacités réelles et efficacité des Clubs Dimitra :** La mission note que même si les Club Dimitra devaient constituer la cheville ouvrière de l'exécution du projet, ce n'est malheureusement pas encore le cas, dans la mesure où ils ont mené peu de réalisations concrètes sur le terrain, à l'exception des peuples autochtones qui sont très actifs sur le terrain. En outre, la mission juge les capacités actuelles de la plupart des Clubs Dimitra encore limitées et sans effet sur les résultats concrets. Il faut noter que ce genre de projet axé sur la restauration des terres dans un contexte de changement climatique sans précédent et une pression sociale au-delà des limites possibles que la zone peut offrir.

**D7. Leçon apprise 7 : Niveaux et qualité des résultats obtenus :** Au regard de ce qui précède, nous pensons que le niveau d'atteinte des résultats est encore peu significatif, la plupart des réalisations étant à leur début après 4 ans de mise en œuvre et ne seront pas atteints même à la fermeture du projet. La mise en œuvre du projet a donc pêché à prouver son efficacité et à donner les résultats attendus à mi-parcours. La stratégie du projet consistant à faire-faire à travers des protocoles d'accords d'exécution manque encore d'efficacité et d'efficience en raison des multitudes de facteurs et faiblesses ci-haut évoquées.

**D8. Leçon apprise 8 : Redynamisation des CD et leur sensibilisation à la restauration :** Il est important que l'exécution du projet s'inspire d'une nouvelle dynamique de prise de conscience d'organisation et d'encadrement des populations regroupées dans les différents Clubs Dimitra, sur la base des enseignements appris des activités du projet dans le but de mieux orienter l'exécution des prochains programmes pour ne pas souffrir des mêmes faiblesses.

**D9. Leçon apprise 9 : Renforcement des capacités du staff au Projet RGEM ainsi que quelques agents de l'organisation à la Direction générale :** Le renforcement des capacités des partenaires et des populations repose sur la bonne compréhension des objectifs et des résultats attendus du projet et la maîtrise de la stratégie inclusive et responsable préconisée pour l'implantation correcte du projet. Il reviendra à l'UGP de prendre les mesures nécessaires pour créer les conditions idoines devant encourager ces genres d'initiatives en veillant à ce que qu'elles soient appliquées par l'ensemble des acteurs pour livrer les résultats attendus

**D10. Leçon apprise 10 : La planification des activités du projet et élaboration des outils et matériels à utiliser :** Le succès des réalisations du projet repose prioritairement sur la maîtrise de la stratégie de mise en œuvre, la maîtrise des paquets et modèles techniques et outils opérationnels à mettre en œuvre, et surtout de la planification et suivi-évaluation des activités et le travail en équipe sur terrain.

### C. Recommandations

Les recommandations ci-dessous s'adressent en premier à l'attention de la FAO et à l'UGP, ensuite aux partenaires du projet et aux autorités locales, provinciales et centrales de la RDC, ou à toute autre partie prenante impliquée de près ou de loin dans la réalisation du projet dans le but de prendre les mesures adéquates permettant de résoudre les problèmes identifiés affectant la réalisation concluante du projet et d'améliorer la réalisation et la durabilité des impacts du projet.

À la lumière de l'analyse et des conclusions présentées plus haut dans ce rapport, la mission d'EXMP se propose de formuler les recommandations ci-dessous, tout d'abord dans un souci d'amélioration de l'atteinte des résultats et objectifs escomptés lors de la présente phase ou de proposer une deuxième phase du projet.

Sur la base des observations et de l'analyse des résultats, les conclusions et les leçons apprises, la mission recommande, entre autres :

**Recommandation 1 : Endossement du rapport d'EXMP** par la FAO, le FEM, le Gouvernement de la RDC, l'UGP et le COPIL dans le but d'orienter la mise en œuvre pour la partie restante ;

**Recommandation 2 : Prolongation du projet pour 2 ans supplémentaires, jusqu'en octobre 2025 (2018-2025) :** la mission recommande à la FAO, le FEM et le Gouvernement de la RDC de prendre les mesures nécessaires pour négocier une prolongation de 2 ans supplémentaires jusqu'en octobre 2025, ce qui fera une durée totale de 7 ans (2018-2025).

**Recommandation 3 : Revue complète du PRODOC :** La revue du document de projet s'appuiera sur, entre autres : (i) les objectifs, les activités, les résultats et les produits attendus, en s'appuyant sur la Théorie de changement ; (ii) l'architecture de la logique verticale de la chaîne, avec un recentrage à la baisse des indicateurs des résultats (hectares à restaurer, etc.) dans le but de les rendre plus SMART ; (iii) analyser la stratégie de mise en œuvre du projet, à tous les niveaux de retard ou de blocage, et de difficultés, dans le but d'améliorer la mise en œuvre des activités et atteindre les résultats escomptés ; (iv) Réévaluer les coûts des activités et procéder à une révision budgétaire (réallocation des montants par ligne budgétaire, en cas de reconduction du budget actuel) ou demander une augmentation du budget du projet selon les besoins estimés sur les lignes déficitaires.

**Recommandation 4 : Cadre logique des résultats :** (i) Révision de l'architecture organisationnelle, institutionnelle et opérationnelle de mise en œuvre du projet, et plus particulièrement revisiter les sites d'interventions; (ii) Redimensionner les indicateurs des résultats, notamment (Nombre d'hectares à restaurer : 2000 Ha; 1500 bénéficiaires, incluant les hommes et les femmes); (iii) Redynamiser la mise en œuvre des réalisations des composantes 1 et 2 à travers la révision des indicateurs des résultats attendus et proposer un budget conséquent.

**Recommandation 5 : Revue de la hiérarchisation des problématiques et des priorités d'intervention :** (i) Identifier les problématiques et les axes prioritaires d'intervention les plus à même

de permettre d'importants changements ; (ii) Revoir le système actuel d'appui technique avec une contribution dynamique et un suivi-évaluation axé sur les résultats et la maîtrise des paquets techniques; (iii) Traduire le soubassement du scénario alternatif pour le RPF en se basant sur le Cadre de Résultats et de la Théorie de changement révisé.

**Recommandation 6 : Revue de la stratégie d'exécution du projet :** l'UGP doit prioriser les interventions et selon un calendrier convenable de mise en œuvre en s'assurant du respect des allocations budgétaires, ainsi que de la programmation des interventions de terrain avec l'engagement des populations bénéficiaires.

**Recommandation 7 : Renforcement des capacités des populations :** (i) Mettre un accent particulier sur le renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles des populations et des membres des Clubs Dimitra ; (ii) Appuyer techniquement de façon plus rapprochée sous la supervision effective de la FAO-Siège et du MEDD.

**Recommandation 8 : Recentrage, redynamisation et sensibilisation des Clubs Dimitra :** (i) Donner une chance au projet de réaliser les produits du projet avec les reliquats de budget disponibles et les ressources additionnelles, avec l'appui de la FAO, le MEDD et l'UGP de ; (iii) Réduire le nombre de Clubs Dimitra à 40 à raison de 20 CD par zone d'intervention et le nombre de sites d'interventions, pour mettre en synergie les ressources financières disponibles et les activités à réaliser sur le terrain.

**Grille de notation du FEM**  
Résumé des notations et accomplissements de l'EXMP

Tableau de notation du FEM Critères / sous-critères du FEM	Classement <sup>1</sup>	Références/commentaires
<b>A. PERTINENCE</b>		
Pertinence stratégique	Satisfaisant (TS:6/6)	Voir P31-34
Objectifs et résultats	Satisfaisant (S:5/6)	Voir P34-36
Cadre logique des résultats	Modérément satisfaisant : (MS :4/6)	Page p34-36
Conception des indicateurs du projet	Modérément satisfaisante (MS : 4/6)	Page37
Chaines des résultats-TdC	Modérément satisfaisante (MS : 4/6)	Page 39
Cohérence des hypothèses	Satisfaisante (S :5/6)	Page 40
Arrangements institutionnels	Modérément satisfaisant (MS : 4/6)	Page 41
Arrangements financiers	Modérément satisfaisant (MS : 4/6)	Page 43
<b>B. EFFICACITE</b>		
Stratégie de la mise en œuvre :	Modérément satisfaisant (MS : 4/6)	Page 44-46
Exécution du projet :	Modérément satisfaisant (MS : 4/6)	Page 46-49
Objectifs et principaux résultats	Modérément satisfaisant (MS: 4/6)	Page 53
Résultats au niveau régional et sous-mondial	Modérément insatisfaisant (IS : 3/6)	Page 53-54
Questions liées au genre, aux groupes vulnérables :	Très Satisfaisant (TS :6/6)	Page 54
Livraison des produits	Modérément insatisfaisant (MU: 3/6)	Page 55
Atteinte des effets -changements	Modérément satisfaisant (MU: 4/6)	Page 57
<b>C. EFFICIENCE</b>		
Ressources financières mobilisées	Modérément satisfaisante (MS : 4/6)	Page 57
Efficience globale des ressources	Modérément satisfaisante (MS : 3/6)	Page 57
<b>D. FACTEURS AFFECTANT LA PERFORMANCE</b>		
Conception et préparation du projet	Satisfaisante (S:4/6)	PageP31-43
Qualité de la mise en oeuvre du projet	Modérément satisfaisante (MS : 4/6)	PageP41-57
Supervision du projet (FAO, PSC, PTF, etc.)	Modérément satisfaisante (MS : 4/6)	Page 45-53
Qualité d'exécution du projet	Modérément satisfaisante (MS : 4/6)	Page45-54
Modalités de gestion du projet et exécution	Modérément satisfaisante (MS : 4/6)	Page 47-53
Cofinancement	N/A	N/A
Partenariats de projet et implication des parties prenantes	Modérément satisfaisante (MS : 4/6)	Page 44-54
Communication et gestion des connaissances	Modérément satisfaisante (MS : 4/6)	Page 55-57
Qualité globale du S & E	Insatisfaisant (IS: 3/6)	Page 40-47
Conception du S & E	Modérément satisfaisante (MS : 4/6)	Page 40-43
Mise en oeuvre du plan de suivi / évaluation	Insatisfaisant (IS: 3/6)	Page 40-54
<b>E. DURABILITÉ DES RÉSULTATS</b>		
Par rapport à l'ensemble des risques	Modérément improbable (ML : 2/3)	Page 60
Par rapport au risque financier	Modérément improbable (ML: 2/3)	Page 60
Par rapport au risque sociopolitique	Modérément improbable (ML : 2/3)	Page 60
Par rapport au risque institutionnel	Modérément improbable (ML : 2/3)	Page 61
Par rapport au risque environnemental	<i>Modérément probable (ML)</i>	Contexte vulnérable
<b>F : Impacts</b>		
Impact environnemental	<i>Négligeables (N : 1/3)</i>	Page 61
Impact socio-économique	<i>Modéré (N : 2/3)</i>	Page 62

## 1. INTRODUCTION

### 1.1. Contexte

1. Nous comprenons que la présente mission d'Examen à Mi-Parcours est une étape décisive de la mise en œuvre du projet GCP/DRC/054/GEF « *L'Initiative de restauration TRI<sup>2</sup>, projet Child de la RDC: Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agro-sylvo-pastorales dans la province pilote du Sud-Kivu* », visant à analyser (i) le contexte de sa mise en œuvre, et (ii) le niveau des résultats et produits atteints, conformément aux objectifs et orientations du gouvernement de la RDC, et le Cadre Stratégique de la FAO et du FEM.
2. Le projet est financé pour une durée de 5 ans (2018 -2023) par une subvention du FEM-Trust Funds de USD3,600,00 et un co-financement de USD12,381,530<sup>3</sup>. L'accord de financement a été signé entre le Gouvernement de la RDC et la FAO le 09 juillet 2018. Le projet a été déclaré opérationnel le 30 juillet 2018 (Ref. 2). Toutefois, sa date effective (EOD) de démarrage est le 10 octobre 2018 et doit prendre fin le 09 octobre 2023. Il est exécuté par la FAO en étroite collaboration avec le ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD).
3. Cet EXMP est mené conformément aux procédures et règles en vigueur du FEM, selon lesquelles tout projet ayant un budget supérieur à USD2,000,000, doit faire au cours de sa réalisation l'objet d'un examen à mi-parcours dans le but de (i) analyser sa pertinence par rapport à la problématique identifiée au départ, (ii) apprécier si la mise en œuvre des activités se fait comme prévue et comment les contraintes rencontrées et/ou les facteurs favorables ont affecté (négativement ou positivement) les résultats et progrès attendus, tels qu'indiqués dans le document du projet , et (iii) tirer les leçons et les recommandations subséquentes.
4. Il est conduit d'avril à novembre 2022, soit après 4 ans d'exécution ou à 1 an de sa clôture le 09 octobre 2023, par une équipe de consultants indépendants composée de Dr Syaka SADIO, Consultant Principal International/chef d'équipe et de coordonner les activités d'analyse des résultats et d'élaboration et soumission du rapport final de l'EXMP, assisté par Prof. Dr. David Bugeme, Consultant National (membre de l'équipe d'évaluation du projet).
5. La mission s'est conformée aux directives du Bureau d'évaluation de la FAO (OED) et du FEM et a bénéficié de l'appui et la supervision générale du (i) Responsable titulaire du budget du projet, M. Aristide Ongone Obame, Représentant de la FAO en RDC, (ii) le point focal de l'Unité FAO-FEM (FAO GEF CU), Mme Geneviève Braun, (iii) du Team Leader de FAO-Siège Christophe Besacier.

### 1.2. Finalité et portée de l'EXMP

6. La finalité de cet EXMP est (d'informer les différents acteurs des progrès et résultats du projet atteints à mi-parcours, notamment (i) la FAO (agence d'exécution) et les partenaires de financement (FEM)/cofinancement du projet, (ii) les décideurs gouvernementaux de la RDC (MEDD) et provinciales de la province du Sud-Kivu, ainsi que (iii) le comité de pilotage national (COFIL), l'unité de gestion du projet (UGP), les partenaires d'exécution, les bénéficiaires et toutes autres parties concernées de loin ou de près, afin de prendre les mesures correctives .

---

<sup>2</sup> : Le projet fait partie d'un ensemble de 11 projets de « The Restoration Initiative (TRI) » financés par le Fonds Fiduciaire du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) ou GEF Trust Fund (GEFTF), conçus dans le cadre du défi de Bonn, pour aider les pays sélectionnés à atteindre les objectifs de restauration des forêts et des paysages forestiers (RFP).

<sup>3</sup>: Co-financement de 12 381 530 \$ US (consentis par la GIZ, GIZ : US\$9,424,800; LCD : US\$ 626,730) Gouvernement: US\$1,930,000  
FAO: US\$ 400,000 :UCL, RDC et la FAO).

7. La portée de cet EXMP consiste à (i) analyser le contexte de la conception du cadre logique des résultats et des réalisations menées au cours de la période d'octobre 2018 à juin 2022, et (ii) à confirmer ou infirmer la pertinence et cohérence de la conception projet (situation de référence de la zone du projet, objectifs et résultats attendus, etc.), (iii) évaluer les performances des parties prenantes et les résultats atteints, (iv) identifier les contraintes/facteurs favorables des changements induits vers la résolution de la problématique environnementale et les bénéfices socioéconomiques des communautés locales, et (v) tirer les conclusions, leçons apprises et recommandations pour orienter les activités post-mi-parcours de mise en œuvre du projet.

### **1.3. Objectif de l'EXMP**

8. Cet EXMP est basé sur des preuves factuelles des réalisations documentées à partir de revue des documents du projet, des observations de terrain et des discussions avec les parties prenantes et les bénéficiaires. Il vise à contribuer à l'amélioration de la situation environnementale, des ressources forestières et des conditions socioéconomiques des populations bénéficiaires, ainsi que des connaissances pratiques et organisationnelles des parties prenantes. Il renseigne aussi sur la compréhension des consultants vis-à-vis des objectifs et résultats attendus, et la crédibilité et la consistante des informations et données recueillies par rapport aux critères et indicateurs/repères de l'évaluation. Il apporte aussi des réponses claires aux questions attendues des consultants, conformément aux termes de référence (section 1.5 ci-après).
9. À cet égard, sur la base des constats ci-dessus des premiers signes de réussite/échec de la mise en œuvre globale du projet, notamment les réalisations et les produits atteints, la mission a tiré les conclusions, les leçons ou enseignements appris et les recommandations devant conduire à une mise en œuvre efficiente du projet vers une issue favorable de changements de paradigme de la situation de référence, tant au niveau des bonnes pratiques de restauration des terres et paysages forestiers et de conservation de la biodiversité, qu'à celui de l'amélioration des conditions socioéconomiques des communautés locales bénéficiaires du projet.

### **1.4. Destinataires visés**

10. Les résultats de l'EXMP sont destinés à l'ensemble des acteurs impliqués dans l'exécution et la mise en œuvre du projet, particulièrement (i) le Comité de pilotage et l'Unité de Gestion du Projet (UGP) dans le but d'apprécier la performance de gestion et de mise en œuvre du projet et de proposer des améliorations éventuelles, (ii) la FAO pour apprécier et améliorer la qualité de son appui au projet et de son intervention dans le domaine de la restauration des terres forestières et de la conservation de la biodiversité, (iii) le FEM pour apprécier la performance du projet vers la réalisation des résultats attendus, de tirer les leçons et d'orienter les futurs appuis, (iv) plus particulièrement aux Autorités nationales à différents niveaux (Gouvernement, Ministère, Région, Département, Communes, Villages) pour connaître le niveau d'avancement du projet et le rôle qu'ils doivent jouer pour faciliter la participation des bénéficiaires et l'adoption des stratégies d'adaptation proposées par le projet.

## 1.5. Méthodologie

### 1. Approche méthodologique générale

11. Il est important de rappeler que la méthodologie de cet EXMP a fait l'objet de description détaillée du premier rapport de démarrage et de méthodologie (S. Sadio et D. Bugeme, 2022<sup>4</sup>) soumis en avril 2022. Nous rappelons dans cette section décrit brièvement l'approche méthodologique utilisée pour conduire l'EXMP.
12. L'EXMP est conduit avec une attention particulière sur l'équité et les questions de genre et sur l'implication des peuples autochtones en tant que principale force d'utilisation, de gestion durable des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité. La mission a bénéficié de l'appui très apprécié et du suivi technique et/ou logistique de (i) l'équipe de mise en œuvre du projet de la FAO-Rome, (ii) Autorités gouvernementales congolaises (MEDD), (iii) Représentation de la FAO-RDC, (iv) Unité de gestion du projet à Bukavu.
13. La mission de terrain en RDC s'est déroulée du 5 août au 19 août 2022 (Annexe 2.1), conformément à la politique et directives d'évaluation des projets financés par le FEM, aux termes de Références (TDRs) et à la finalité de cet EXMP, la mission a procédé, entre autres, à (i) analyser le contexte de mise en œuvre du projet, (ii) savoir dans quelle mesure les résultats attendus sont obtenus ou non, et quels sont leurs impacts globaux sur les changements attribuables au projet induits envers l'environnement (ressources forestières et biodiversité) et les conditions socioéconomiques des communautés locales bénéficiaires<sup>5</sup>.

### 2. Conduite de l'EXMP

14. L'évaluation a été conduite selon une approche participative et inclusive impliquant l'ensemble des principales parties prenantes et des bénéficiaires directs et indirects du projet, entre autres : les autorités congolaises, la représentation de la FAO-RDC, les équipes du siège de la FAO-Rome et de l'Unité de gestion du projet à Bukavu, les partenaires d'exécution et les communautés bénéficiaires. Une attention particulière a été mise sur l'équité et les questions de genre, en ce qui concerne l'implication des femmes dans le projet, en tant que la force première de conservation et de gestion durable des ressources naturelles.
15. Des réunions d'information sur le projet et de réunion-bilan ont également été organisées à Kinshasa avec (i) le Bureau de la représentation-pays de la FAO à Kinshasa et le SG/MEDD, et (iii) le Point Focal National du FEM et ses collègues.
16. La mission a maintenu tout le long de l'EXMP des contacts permanents avec l'équipe du projet au siège de la FAO à Rome et de la FAO-Rep-Kinshasa, ainsi que les autorités de MEDD et l'équipe de l'UGP à Bukavu.
17. Sur le terrain, dans la province du Sud-Kivu, les travaux de la mission ont consisté, entre autres, à : (i) des sessions de briefings avec l'UGP et les responsables de la Direction provinciale du MEDD et le Coordinateur du bureau provincial de la FAO, (ii) un atelier organisé par l'UGP du 11-12 août 2022 au siège du projet, regroupant les experts et les partenaires d'exécution du projet. Cet atelier

---

<sup>4</sup> : S Sadio et D. Bugeme, 2022 : Rapport de démarrage et méthodologie : Rapport de démarrage et méthodologie d'évaluation : L'Initiative de restauration TRI, projet Child de la RDC : Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvo-pastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM : 9515) ; 59 p.

<sup>5</sup> : Les sous-questions liées à chacune des principales questions de l'EXMP figurent dans la matrice de l'EXMP (présentées à l'annexe 9 du guide de l'EXMP).

a discuté, entre autres, (i) le contexte, les enjeux et raisons d'être du projet, ainsi que la stratégie de sa mise en œuvre (organisation, planification, conduite des activités, (ii) présentation et discussions des réalisations des programmes spécifiques exécutés par les parties prenantes (ONG)<sup>6</sup>. Cet atelier a fait l'économie des réalisations des objectifs et des résultats attendus du projet, ainsi que de la stratégie de mise en œuvre des activités (localisation des zones d'intervention, partenariats de mise en œuvre, organisation et contribution des bénéficiaires), ainsi que de l'état d'avancement des réalisations et les défis et difficultés rencontrés dans la mise œuvre du projet. Les informations tirées de cet atelier ont permis aux consultants de saisir le contexte et les défis auxquels sont confrontés l'équipe de coordination et les partenaires d'exécution pour mener à bien la réalisation du projet.

18. À la suite de cet atelier, la mission a procédé, conformément aux TDRs et la méthodologie proposée pour l'EXMP, (i) aux visites et analyse critique des réalisations et entretien avec les acteurs, (ii) la stratégie et arrangements de la mise en œuvre du projet et de renforcement des capacités des acteurs, (iii) les performances des parties prenantes, et (iv) les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats attendus et les changements induits.

19. L'EXMP est conduite en 5 phases distinctes, comme suit :

- i. **Phase 1 : Démarrage et méthodologie de la conduite de l'examen** : Comme indiqué dans les TDRs cette phase a déjà fait l'objet du premier rapport de démarrage et de méthodologie (S. Sadio et D. Bugeme, 2022<sup>7</sup>) en avril 2022. Elle comprend la description complète de l'approche méthodologique utilisée dans l'EXMP, ainsi que la justification des choix relatifs aux méthodes de collecte des données, des interviews, et de rapportage.
- ii. **Phase 2 : Revue documentaire**; Consistant à analyser les contenus des différents documents relatifs au projet : principalement produits et relatifs au projet, notamment les documents d'autres projets similaires et/ou intervenant dans la zone du projet, des études préliminaires de préparation du projet, des rapports progressifs et annuels produits par les équipes du projet, ainsi que des documents de politique et de stratégie élaborés par les départements concernés des différents ministères et autres services techniques ou d'ordre général renseignant sur la zone et/ou thématiques du projet;
- iii. **Phase 3: Visites des sites** (chefferies de Kabare et Ngweshe, respectivement dans les territoires à Kabare et Walungu), et entretiens avec les différentes parties prenantes<sup>8</sup> (acteurs et les bénéficiaires du projet), collecte des données contextuelles et des informations pouvant renseigner sur l'état des lieux des réalisations et les résultats obtenus, identification des problèmes rencontrés par les acteurs dans la mise en œuvre du projet, analyse des performances des différentes parties prenantes, ainsi que des questions subsidiaires relatives au développement prôné par les interventions du projet, y compris les changements apportés par les interventions du projet au cours des 4 années passées. Les informations et les données ci-dessus visées ont été obtenues à l'aide d'un échantillonnage au hasard de sites

---

<sup>6</sup> : Partenaires contractés par la FAO: (ACCB, ASEC, Louvain Coopération, etc.) et les institutions de recherche dont deux centres nationaux (INERA et CRSN/Lwiro) et deux universités locales (UEA et UCB) qui sont impliquées, dans la mise en œuvre du projet. Les institutions de recherche s'occupent des aspects de la recherche appliquée et de l'accompagnement technique des partenaires sur terrain, particulièrement les ONGs. De ces quatre institutions, deux seules ont été contractées ; il s'agit de l'Institut National pour l'Étude et la Recherche Agronomiques (INERA) et l'Université Évangélique en Afrique (UEA).

<sup>7</sup> : S.Sadio et D. Bugeme, 2022 : Rapport de démarrage et méthodologie : Rapport de démarrage et méthodologie d'évaluation : L'Initiative de restauration TRI, projet Child de la RDC : Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvo-pastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM : 9515) ; 59 p.

<sup>8</sup> : Les parties prenantes au projet sont constituées du personnel de la Représentation de la FAO à Kinshasa, des autorités congolaises, des équipes du projet, Services techniques de l'environnement, des responsables de gouvernance territoriaux, Organisations de la société civile (coopératives/associations), Institutions de recherche (universités et centres de recherche agricole), et autres institutions internationales



représentatifs du projet et d'interviews des partenaires et des communautés bénéficiaires sélectionnés avec les suggestions de l'UGP;

- iv. **Phase 4 : Synthèse et analyse des données:** analyse des résultats obtenus et des données collectées selon les critères de pertinence, efficacité, efficience, durabilité et des impacts produits par la mise en œuvre du projet, et présentation d'un compte rendu préliminaire à la fin de la mission auprès de l'équipe de terrain du projet, de la FAO-RDC et FAO-Siège, débriefing;
- v. **Phase 5 : Élaboration et soumission des rapports provisoire et final d'EXMP :** conclusions, leçons apprises et recommandations d'amélioration et programme de la phase restante du projet.
- vi. La figure 1 ci-dessous résume l'approche séquentielle de l'EXMP.

20. Cette évaluation à mi-parcours a consisté à examiner (i) la pertinence de la conception et des indicateurs des produits attendus, (ii) l'efficacité, (iii) l'efficience, (iv) la durabilité et (v) les impacts des réalisations et des résultats du projet.

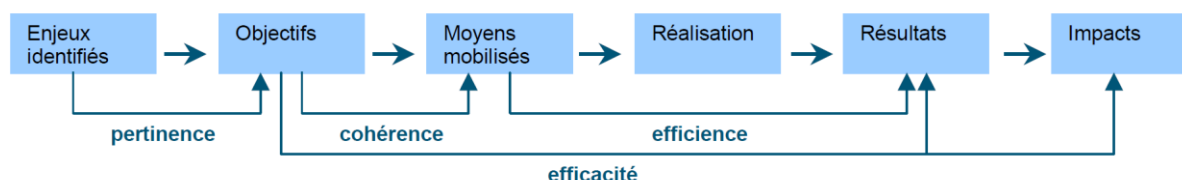


Figure 1: Approche d'évaluation des performances et des résultats atteints par le projet

## 1.6. Limites

21. La mission mesure les limites de l'EXMP, notamment, la grande dispersion des sites du projet, sur un territoire géographique aussi vaste, n'a pas permis de (i) visiter suffisamment de sites représentatifs d'intervention, (ii) discuter avec un grand nombre de membres des champs écoles et des clubs Dimitra visités au cours de la phase d'enquête, etc. Cette limite a été toutefois atténuée par un échantillonnage raisonné des sites et par la rencontre de toutes les catégories d'acteurs clés impliqués dans la mise en œuvre du projet. La qualité des contributions et des contenus des rapports mis à la disposition de la mission, ainsi que la faible implication de certaines parties prenantes d'exécution du projet qui n'ont pas pris part aux visites de terrain n'ont pas permis de conduire une évaluation complète de la palette des réalisations du projet de donner des orientations précises pour la période restante de la mise en œuvre du projet.
22. La durée de la mission de terrain (15 jours) a aussi limité le nombre de sites d'intervention visités, ainsi que les entretiens avec les responsables des chefferies, les communautés et les responsables des champs école et clubs Dimitra rencontrés au cours des visites de terrain. Toutefois, cette limite a été atténuée par le choix d'échantillonnage aléatoire adopté et des différentes catégories d'acteurs rencontrés. Les résultats des sites visités sur le terrain sont donc valables pour l'ensemble du projet

## 2. HISTORIQUE ET CONTEXTE DU PROJET

### 2.1. Contexte général du projet

23. La présente mission d'examen à mi-parcours est une étape décisive de la mise en œuvre du projet GCP/DRC/054/GFF-9515 « L'Initiative de restauration TRI, projet Child de la RDC : Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agro-sylvo-pastorales dans la province pilote du Sud-Kivu, République Démocratique du Congo ».
24. Nous comprenons que le projet poursuit deux buts principaux : (i) la Réduction de la déforestation à l'échelle nationale pour promouvoir le développement durable et (ii) Accroître les possibilités de développement de la RDC grâce à l'exploitation durable des ressources naturelles. À cet égard les objectifs du projet sont bien alignés à ceux des 11 projets des pays dont la RDC ayant ratifié les accords régionaux et internationaux du Défi de Bonn et AFR100 et regroupés sous le nom de « The Restoration Initiative (TRI) » conçus et pilotés par la FAO et financés par le Fonds Fiduciaire du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) ou GEF Trust Funds (GEFTF). Son but primordial est d'atteindre les objectifs de restauration à travers la promotion de l'approche de la restauration des forêts et des paysages (RPF).
25. Le projet est financé par le FEM Trust Funds pour une durée 5 ans, de 2018 à 2023, à travers la FAO, en qualité d'agence de mise en œuvre et d'exécution, et le SG/MEDD du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, comme partenaire d'exécution.
26. L'utilisation d'une approche intégrée de la restauration des écosystèmes ouvrira de multiples possibilités pour les communautés locales. Le partage des connaissances communautaires au niveau gouvernemental est encouragé afin de tirer parti de l'expérience disponible en RDC ainsi que dans d'autres pays pour la mise en œuvre d'interventions de projets et au-delà. L'approche participative utilisée tout au long des interventions et l'augmentation de la valeur économique des ressources naturelles réduiront à long terme la dégradation des écosystèmes naturels, en maintenant ainsi les services écosystémiques et la productivité.

## **2.2. Description sommaire du projet**

27. Le projet est conçu et mis en œuvre en RDC dans le cadre de l'initiative « TRI » visant à contribuer à la restauration des écosystèmes et des paysages forestiers (RPF) et la conservation de la biodiversité, à travers le reboisement et la gestion durable des ressources naturelles grâce à une approche basée sur l'implication des communautés locales du Sud-Kivu.
28. Les interventions sont axées sur : (i) la réduction de la déforestation à l'échelle provinciale pour promouvoir le développement durable et la contribution des forêts aux objectifs mondiaux de développement ; (ii) le rétablissement des équilibres des écosystèmes et l'amélioration durable de leur productivité ; (iii) la mise en convergence des documents politiques nationaux et provinciaux vers la prévention des phénomènes d'érosion et de promotion de l'utilisation intégrée des ressources forestières, pédologiques et hydriques ; (iv) la contribution des ressources forestières aux opportunités de développement socioéconomiques en RDC. Toutes ces interventions visent à restaurer près de 4.800 ha de terres forestières dégradées devant bénéficier à au moins 5.000 ménages vulnérables. Il est aussi attendu par ces activités de restauration une séquestration d'au moins 1.064 457 tCO<sub>2</sub>eq.
29. Le document du projet comprend 4 composantes :
  - i. **Composante 1. Environnement politique favorable** : dont le résultat principal est « Élaboration d'une stratégie provinciale de RPF et son intégration dans les plans de Développement locaux (PDL) »
  - ii. **Composante 2. Démonstration de l'approche RPF**: cette approche RPF et les sources de revenu durables sont basées sur les ressources naturelles et sont démontrées dans les 2 Chefferies de Kabare et NGweshe, Sud-Kivu.

- iii. **Composante 3. Renforcement des capacités** : les capacités institutionnelles et financières sont renforcées pour la mise à l'échelle de la RPF aux niveaux provincial et national.
- iv. **Composante 4.** Gestion des connaissances sur la RPF: Les connaissances, le Partenariat, le Suivi & Évaluation des interventions de la RPF sont partagées.

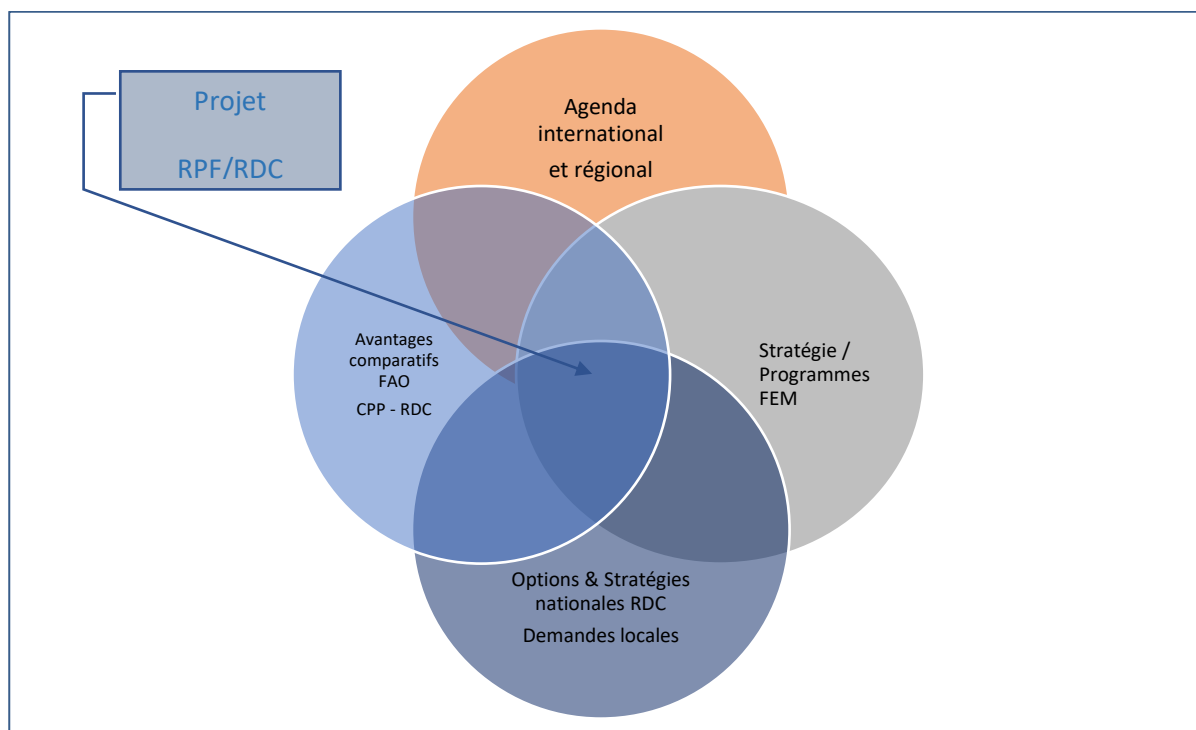
### 2.3. Analyse de la théorie de changement (TdC)

#### 1. Vue d'ensemble de la conception du projet

- 30. Cette section présente la logique causale et la chaîne des résultats du projet. Elle cherche à savoir comment les activités, les produits intermédiaires et les impacts finaux sont liés aux réalisations à plus ou moins long terme. En effet, la cohérence de la Théorie de Changement invite aussi à analyser le cadre des résultats et des indicateurs de changement dont elle est simplement le reflet systématisé à travers la chaîne des résultats et de leur repère de suivi-évaluation.
- 31. De l'examen des documents et des échanges avec les différents acteurs, il ressort que la Théorie de Changement du projet « Parent » est construite sur la base des nombreuses expériences accumulées en matière de restauration des paysages forestiers et de conservation de la biodiversité dans la sous-région et particulièrement en RDC par des projets soutenus par le FEM et la FAO sur la base de larges concertations impliquant plusieurs acteurs et servant d'initiatives de références.
- 32. La TdC tient ainsi sa solidité de sa congruence avec l'Agenda mondial des Nations Unies et de son articulation avec les accords sous-régionaux et des expériences accumulées par les projets précédents en matière de bonification des ressources forestières et de la biodiversité, ainsi que les priorités et avantages comparatifs du FEM et de la FAO. Tout ceci justifie, à plusieurs égards, la pertinence de la mise en œuvre du projet avec des résultats probants au cours des années de mise en œuvre du projet (**figure 2 et Annexe 1.1, Tableau 1**).
- 33. Toutefois, même si la démarche conceptuelle et le cheminement usuel restent logiques, à savoir arriver à promouvoir la restauration des paysages forestiers et la conservation de la biodiversité, la mission note que, la TdC n'a pas suffisamment bénéficié de la vision dynamique pouvant influencer positivement les résultats et changements attendus. En effet, il était attendu que la stratégie permette, entre autres, de : (i) Faciliter l'apprentissage programmatique et la gestion adaptative des projets nationaux TRI, (ii) Répondre aux besoins programmatiques en matière de responsabilité, d'apprentissage et de communication, (iii) Fournir un compte-rendu fondé sur des preuves des réalisations de l'ensemble du Programme de TRI, (iv) Contribuer au développement d'autres interventions programmatiques et de RPF.
- 34. De tout ceci, très peu d'actions ont été effectivement développées au niveau des sites appuyés par les différentes parties prenantes d'exécution du projet. Toutefois, nous pensons que la mise en œuvre du projet a plus privilégié l'exécution des activités des plans annuels de travail, au détriment des questions de changement de paradigmes attendus visés par l'élaboration dans la Théorie de Changement du projet visant à mettre l'accent sur les paramètres d'évolution à long terme du milieu naturel et de réduction de la vulnérabilité socioéconomique des communautés au niveau de la province du Sud-Kivu en mettant l'accent sur les processus d'intégration horizontale et verticale appuyés par des outils et modèles d'apprentissage.
- 35. En outre, la mission note que la conception du projet n'a pas abordé certaines préoccupations clés, à savoir : i) Qui ou qu'est-ce qui changera? ii) Le changement aura-t-il lieu dans une zone géographique spécifique? iii) Comment envisage-t-on le changement au sein d'une catégorie de population spécifique? En outre on n'a pas cherché à anticiper clairement sur l'énoncé sur le type

de changement envisagé, en se posant la question de savoir « Qu'est-ce qui est spécifiquement appelé à changer à la suite de la réalisation des activités? ». Il faut s'assurer que les énoncés d'objectifs ou de résultats sont axés sur les changements que les participants (individus, communautés, organisations) souhaitent réaliser dans le cadre du programme ou du projet ou les cibles du changement doivent être les sujets principaux des énoncés d'objectifs ou de résultats.

36. En outre, la mission pense pour que le projet puisse avoir un impact au-delà des niveaux attendus du projet les attributs/indicateurs de la TdC devaient se conformer, entre autres, aux stratégies globales du gouvernement de la RDC et du FEM/FAO et intégrer les questions et aborder les indicateurs de performance et de changement suivants : (i) **Respect des règles de gestion du projet** : en s'assurant que la conception permet d'atteinte des résultats prévus s'inscrira dans le respect des règles de gestion dans le cadre du projet et dans les délais requis pour l'exécution; (ii) **S'assurer que les résultats prévus sont à la mesure des enjeux**: à travers d'un cadre logique des résultats incluant les résultats les plus importants attendus à la fin du projet, selon la logique entre les activités et le but du programme; (iii) **Pertinence des énoncés des objectifs ou de résultats** : A ce niveau il faut prêter une grande attention sur les énoncés les plus plausibles, même si leur dénomination peut varier en fonction du cadre logique ou de résultats utilisés; (iv) **Inclusivité des énoncés des hypothèses clés** : quelles sont les hypothèses clés ou facteurs à prendre en compte dans la conception du projet qui peuvent inhiber ou contrôler l'exécution satisfaisante des plans de développement du projet.
37. À cet égard, la figure 2 ci-dessous et le tableau 1 (annexe 2) présentent les différentes articulations de l'agenda international et national, des stratégies et des avantages comparatifs de la FAO et les différentes questions que l'on doit se poser, ainsi que les réponses subséquentes.
38. Ainsi à mi-parcours, tout en maintenant l'esprit des composantes, il semble utile de tenir compte de ces éléments d'appréciation pour mieux s'approcher de l'équilibre du Triangle de la Gestion axée sur les Résultats « Résultats – Ressources – Rayonnement » (tableau 1, Annexe-<sup>9</sup>).



<sup>9</sup>: Tableau **Error! Main Document Only.**: Étapes, questions clés et réponses à apporter lors de l'élaboration d'une TdC

Figure 2: Schéma d'intégration de l'agenda et les avantages de la mise en œuvre du TRI et de la stratégie FEM.

### 3. PRINCIPALES OBSERVATIONS ET QUESTIONS

39. Ce chapitre présente les principales observations tirées de l'EXMP conduit conformément aux TDRs et l'analyse du contexte et des performances de la mise en œuvre du projet qui a été suffisamment documentée à travers (i) la conception du projet, (ii) les progrès réalisés et les performances des parties prenantes, (iii) les résultats obtenus et les progrès réalisés vers les objectifs selon les indicateurs des résultats; (iv) le renforcement des capacités et transfert des connaissances, (v) les considérations sensibles telles que le genre, les autochtones, etc.; (vi) les changements environnementaux et sociaux
40. Dans les sections suivantes ci-dessous nous présentons les résultats de l'EXMP selon les critères définis dans les TDRs : (i) Pertinence, (ii) Efficacité, (iii) Efficience, (iv) Durabilité, (v) Impacts.

#### 3.1. Analyse de la pertinence de la raison d'être du projet « TRI »

41. Cette section analyse « dans quelle mesure le projet est-il pertinent et approprié pour répondre aux besoins de gestion de l'environnement et des ressources naturelles et atteindre les résultats prévus ? ». Nous entendons par « pertinence » la mesure selon laquelle les objectifs d'une action quelconque de développement ou autre correspondant aux attentes des bénéficiaires, aux besoins du pays, aux priorités globales, aux politiques ou stratégie définies pour une action d'intervention donnée entreprise dans un contexte donné, au bénéfice d'un pays, une zone, une communauté, des partenaires et des bailleurs de fonds donnés.
42. Le projet est conçu dans le cadre de la stratégie internationale de « TRI-The Restoration Initiative de la FAO » intégrant 11 pays financés par le Fonds Fiduciaire du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) ou GEF Trust Funds (GEFTF) dans le cadre du défi de Bonn, pour aider les pays sélectionnés à atteindre les objectifs de restauration des forêts et des paysages forestiers (RPF) et la conservation de la biodiversité.
43. En effet, la restauration des écosystèmes forestiers apparaît pour la RDC comme une priorité absolue, particulièrement pour la Province du Sud-Kivu, en raison de la dégradation du milieu naturel et des nombreux obstacles, notamment l'accès limité aux intrants agricoles et la faible diffusion des connaissances techniques adaptées dans le Sud-Kivu qui empêchent la mise en œuvre cohérente d'efforts coordonnés en matière de réduction de la vulnérabilité socioéconomique des communautés locales.

##### 3.1.1. Pertinence par rapport aux référentiels annoncés

L'annexe 1.1, tableau 1 donne les détails des référentiels annoncés.

#### 1. Conformité aux priorités environnementales de la RDC

44. La conception du projet est cohérente avec les priorités et les politiques et stratégies de protection de l'environnement, de gestion durable des ressources forestières et de conservation de la biodiversité de la RDC et plus particulièrement de la province du Sud-Kivu. Elle est aussi alignée aux priorités d'interventions de la FAO et de subvention du Trust Funds du GEF, ainsi qu'aux engagements de la RDC aux accords et agendas mondiaux, internationaux et sous-régionaux.

45. Les objectifs et les résultats attendus du projet, notamment, en matière de protection et restauration des paysages forestiers et de la conservation de la biodiversité, sont cohérents avec les priorités du gouvernement de la République Démocratique du Congo d'assurer la pérennisation de son potentiel forestier qui représente près de 47%<sup>10</sup> des forêts tropicales africaines, et la deuxième superficie mondiale des forêts denses. Il joue un rôle prépondérant contre les effets de changement climatique et abrite une importante riche diversité biologique (faune et de flore).
46. La conception du projet est aussi cohérente avec la lutte contre les agressions et les dégradations multifformes<sup>11</sup> subséquentes à une utilisation incontrôlée des ressources forestières et des écosystèmes naturels. En effet, les interventions du projet visent à réduire l'insécurité alimentaire endémique affectant près de 80% de la population, dépendant principalement des activités agricoles.
47. Le projet est aussi cohérent avec les orientations de la stratégie et les programmes ci-dessous du gouvernement de la RDC :
- i. Programme National Environnement, Forêts, Eau et Biodiversité (PNEFEB-2) 2013-2023, visant à assurer la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles à travers la "Régénération, reboisement, reboisement et agroforesterie" et la "surveillance de l'environnement, atténuation du changement climatique et évaluation des services environnementaux" ;
  - ii. Initiatives nationales et locales de la RDC (objectifs et résultats attendus) et en droite ligne avec les efforts du gouvernement de (i) lutte contre les dégradation multifformes et croissantes des forêts, (ii) la conservation de la biodiversité et (iii) d'atténuer des impacts de changement climatique sur les ressources en terres et la production agricole et socioéconomique.
  - iii. Priorités locales de conservation de la biodiversité, notamment : (i) NBSAP (1999 et révisé en 2016) ; (ii) Stratégie nationale pour la conservation de la biodiversité dans les aires protégées de la RDC13 (SNCB-AP), soutenus par neuf programmes, incluant des interventions mises en œuvre par la GIZ, WWF et WCS.
48. Toutefois, la mission constate que même si le narratif justifiant la raison d'être du projet a mis opportunément l'emphase sur les questions de de restauration des ressources forestières et de conservation de biodiversité qui correspondent en effet à la fenêtre de financement, les questions de résilience et d'adaptation au changement climatique qui sont en grande partie à l'origine des ruptures d'équilibre naturels et socioéconomiques n'ont pas été adéquatement intégrées dans la stratégie des interventions, malgré la référence des impacts de changement climatique sur l'agriculture intelligente dans le prodoc.
49. Conformité très satisfaisante (TS : 6/6).

## **2. Conformité avec les interventions existantes de la RDC**

50. Les objectifs du projet sont cohérents avec les priorités locales des communautés en matière de développement socioéconomique locales, notamment :
- i. Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA)-2011-2020 ;

---

<sup>10</sup> : *Predoc-GCP/DRC/054/GFF-GEF-9515*

<sup>11</sup> : Une forte dégradation qui s'est accrue à une vitesse ahurissante, passant de 0,17% par an entre 1990 et 2000 à 0,52% entre 2010 et 2014 (FAO, 2017).

- ii. Plan National d'Investissement Agricole (PNIA : 2013-2020) ;
- iii. Plan stratégique national pour le développement, vision pour la RDC d'ici 2050.
- iv. Le programme de la GIZ (Deutsche Gesellschaft Für Internationale Zusammenarbeit) sur la biodiversité et les forêts (PBF) au Sud-Kivu ;
- v. Projet de Louvain Coopération pour le Développement (LCD) financé depuis 2008 des interventions pour l'utilisation durable des ressources naturelles au Sud-Kivu avec l'objectif d'aider les petits producteurs et les groupes vulnérables à accroître leur disponibilité alimentaire et à améliorer durablement leur situation économique, dans les territoires de Kadaré et Walungu, pour soutenir les activités du projet TRI.
- vi. Conformité très satisfaisante (TS : 6/6).

### **3. Conformité aux priorités et orientations sous-régionales**

51. Les objectifs du projet sont cohérents avec les priorités sous-régionales, entre autres :

- i. Initiatives régionales ratifiées par le gouvernement de la RDC relatives aux politiques communes de développement sectoriel des ressources forestières et de la conservation de la biodiversité, ainsi qu'en matière de partenariats avec, en particulier, la République de l'Angola, le Congo et le Gabon pour des initiatives communes :
- ii. Initiative Africaine pour la Restauration des Paysages Forestiers (AFR100)-2030, visant à restaurer et améliorer la gestion d'au moins 4800 ha à l'horizon 2022 ;
- iii. Plan de Convergence 2015-2025 de la COMIFAC adopté en 2014 ;
- iv. Entente de Cabinda » de juillet 2009, signée entre l'Angola, la République Démocratique du Congo et la République du Congo ;
- v. Plus spécifiquement, il est cohérent avec l'axe 2 « Gestion et valorisation durable des ressources forestières », l'axe 3 « Conservation et utilisation durable de la diversité biologique », l'axe 4 « Lutte contre les effets du changement climatique et la désertification » et l'axe 5 « Développement socio-économique et participation multi-acteurs » ;
- vi. Conformité très satisfaisante (TS : 6/6).

### **4. Conformité avec les agendas internationaux**

52. La conception du projet « Child Tri-RDC » est conçue conformément aux accords internationaux ratifiés par le gouvernement pour promouvoir la restauration des écosystèmes et la Convention sur la biodiversité dont les interventions sont alignées au domaine d'intervention du GEF TF et plus particulièrement à la Stratégie d'adaptation au changement climatique. À cet effet, le projet est aussi cohérent avec la dynamique internationale de la FAO et de la subvention du FEM de développer des modèles partagés d'expériences en matière de protection de protection de l'environnement et d'atténuation des impacts de changement climatique, prônés par l'Agenda

des enjeux internationaux et mondiaux, entre autres : (i) Déclaration de New York sur les forêts (2014); (ii) La Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique ratifiée par la RDC en 1995 ; (iii) L'Objectif de Développement Durable (ODD) 15.

53. Le projet est aussi cohérent aux engagements sous-régionaux et internationaux du gouvernement de la RDC d'atteindre un niveau conforme aux exigences et engagements pris en matière de mise en œuvre des trois conventions des Nations Unies et dans le cadre du Défi de Bonn et AFR100 visant à restaurer près de 8 000 000 ha de terres déboisées d'ici à 2030 et à réduire à terme de ses émissions de 17% (70 Mt CO<sub>2</sub>e évités) d'ici 2030 par rapport aux émissions du scénario des émissions du statu quo (430 Mt CO<sub>2</sub>e).

## **5. Conformité aux objectifs et priorités stratégiques du FEM**

54. La conception du projet est cohérente avec les domaines de financement et les objectifs des domaines d'intervention et le cadre stratégique des programmes du GEF, notamment :

- i. Biodiversité BD-4 Programme 9: Gérer l'interface homme-biodiversité;
- ii. Atténuation du changement climatique CCM-2 Programme 4 : Promouvoir la conservation et l'amélioration des stocks de carbone dans les forêts et d'autres utilisations des terres, et soutenir l'agriculture intelligente face au climat.
- iii. Dégradation des terres -LD-3 sur la dégradation des terres : Programme 4: Intensifier la gestion durable des terres grâce à l'approche paysagère
- iv. Gestion durable des forêts GDF-3 : Écosystèmes forestiers restaurés : Inverser la perte de services écosystémiques dans les paysages forestiers dégradés.
- v. Conformité très satisfaisante (TS : 6/6)

## **6. Cohérence avec les objectifs stratégiques et de développement durable de la FAO**

55. L'analyse de la conception du projet est en général cohérente avec les objectifs du cadre stratégique de la FAO, notamment :

- i. Objectif stratégique 1 de la FAO relatif à l'élimination de la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition;
- ii. Objectif stratégique 2 de la FAO relatif à la création agricole, La foresterie et la pêche sont plus productives et durables;
- iii. Objectif stratégique 3 de la FAO relatif à la réduction de la pauvreté rurale

56. En effet, l'arrimage du « projet PRF » à ce vaste programme international « The Restoration Initiative (TRI) » consacre la volonté de la FAO à accompagner la RDC à promouvoir la réalisation des objectifs : (i) Objectif Stratégique 1, relatif à l'élimination de la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition; (ii) Objectif Stratégique 2, relatif à l'amélioration de la productivité et de la durabilité de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche; et (iii) Objectif Stratégique 3, relatif à la réduction de la pauvreté rurale au niveau de la province.



57. Sur la base de l'analyse ci-dessus, il ressort une grande cohérence et pertinence de la conception des orientations et des objectifs du projet. En effet, elle prend en compte les priorités et les expériences de la zone du projet et la sous-région (WRI, 2021 : MEOR<sup>12</sup>), notamment (i) les priorités et politiques environnementales du gouvernement de la RDC, (ii) les stratégies éprouvées de la FAO, (iii) les priorités de financement du FEM, (iv) les références aux agendas mondiaux et sous-régionaux, (v) la complémentarité interventions avec celles des projets antérieurs et en cours menés par d'autres acteurs dans les deux territoires du projet et qui ont permis de mieux orienter sa conception et sa stratégie de mise en œuvre. Cohérence très satisfaisante (TS : 6/6)

### **3.1.2. Pertinence du choix des sites d'interventions du projet**

58. Comme indiqué dans le tableau 1 ci-dessous, les deux critères sur huit (8) territoires proposés pour la sélection des chefferies de mise en œuvre du projet dans la province du Sud-Kivu, notamment les territoires de Kabaré et Walungu, reposent sur une pondération de notes allant de 30 à 10 des critères discriminants, à savoir à savoir (i) la disponibilité des terres et (ii) l'accessibilité du territoire par rapport à la ville de Bukavu et la plus grande taille de la population.

59. Cependant, le critère de la densité et de la forte pression des populations, ainsi que l'importance de la biodiversité qui justifie le choix du Parc National de Kazi Byega (PNKB) et sa zone tampon ne figurent pas parmi les critères discriminants retenus dans le tableau 2. Il en est de même pour les critères relatifs (i) niveau de dégradation des terres agricoles et des écosystèmes dégradés, (ii) la vulnérabilité des communautés à s'approprier les pratiques innovantes et susceptible d'apporter des changements du milieu naturel et socioéconomique, ainsi que (v) la présence d'autres interventions en cours, auraient pu être retenus parmi les facteurs discriminants de sélection des sites du projet. Satisfaisant (S : 5/6)

### **3.1.3. Pertinence du cadre logique des résultats**

#### **1. Observations générales**

60. Rappelons que, de manière générale, un cadre logique des résultats est un outil de planification, de gestion et de communication très important et dont le choix du type à utiliser lors de la conception de projet dépend généralement du contexte et de la nature de la problématique visée, des objectifs des interventions et des exigences des donateurs ou de la source de financement. En outre, son analyse passe par un examen de la Théorie de changement dont il est un simple reflet systématisé à travers la chaîne des résultats accompagnés de leur repère de suivi-évaluation.

61. L'analyse de la solidité du cadre logique met en évidence l'efficacité des processus de planification, de suivi-évaluation des indicateurs des résultats, avec un focus sur les énoncés de la chaîne de changements attendus des réalisations du projet. Toutefois, on constate que la démarche de cette analyse ne tient pas compte de certains paramètres qui peuvent influencer les résultats attendus, notamment (i) la problématique de développement, (ii) l'identification des différents niveaux des causes à effets de la dynamique évolutive du milieu d'intervention, (iii) une approche privilégiant la prise en compte des besoins d'intervention et des moyens appropriés pour y faire face.

#### **2. Pertinence des objectifs et résultats**

62. Nous analysons ci-dessous dans quelle mesure les objectifs, résultats et l'agencement des éléments du projet sont clairs, applicables dans la pratique et réalisables dans les délais fixés.

---

<sup>12</sup> : WRI, 2021 : *Évaluation des opportunités de restauration des forêts et des paysages du Sud-Kivu*; 45p.

63. De manière générale, la conception des objectifs du projet est conforme avec les préoccupations de développement durable et des stratégies et techniques de restauration des paysages forestiers, de gestion durable des terres agricoles et de la conservation de la biodiversité. En outre, il est attendu que ce projet permette au pays d'atteindre au niveau local les engagements du gouvernement de mise en œuvre des trois conventions des Nations Unies (i) protection de l'environnement, (ii) changement climatique, (iii) conservation de la biodiversité, y compris les engagements au Défi de Bonn de restaurer 8 million d'ha d'ici à 2020, afin de réduire ses émissions de 17% (70 Mt CO<sub>2</sub>e évités) d'ici 2030 par rapport aux émissions du scénario des émissions du statu quo (430 Mt CO<sub>2</sub>e)<sup>13</sup>.
64. Au niveau des composantes, le projet est conçu et mis en œuvre autour des préoccupations et objectifs suivants : (i) Réduire les effets des émissions de carbone inhérentes à la déforestation, arrêter/inverser la dégradation des forêts et des sols, la déforestation à l'échelle nationale pour promouvoir le développement durable et contribuer aux objectifs mondiaux de développement ; (ii) contribuer, entre autres, à une meilleure orientation des interventions de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en République démocratique du Congo en s'assurant que les résultats sont pertinents pour les besoins du pays, notamment à travers la convergence des politiques nationales et provinciales d'utilisation durable des ressources forestières; (iii) Augmenter les opportunités de développement en RDC à travers l'exploitation durable des ressources naturelles, comme objectif de développement du projet. Le document du projet est structuré en 4 composantes principales intégrant la situation de référence, les objectifs, les résultats et les interventions. Globalement satisfaisante (S : 5/6)
65. **Composante 1. Environnement politique favorable** (Élaboration de politiques pour promouvoir la RPF au niveau provincial): dont le résultat principal est « Élaboration d'une stratégie provinciale de RPF et son intégration dans les plans de Développement locaux (PDL) :
- i. Les interventions sont axées sur le résultat 1 (Un cadre politique favorable à la RPF est en place dans une province pilote de la RDC, au Sud-Kivu) consistant à lever les divers obstacles afin de favoriser une réponse politique coordonnée de mitigation de la dégradation des écosystèmes à travers l'amélioration du cadre stratégique au niveau provincial et des chefferies, en les identifiant et les classant par ordre de priorité d'interventions relatives à l'environnement politique.
  - ii. Ce résultat repose sur des produits : (i) produit 1.1 (stratégie provinciale de restauration des forêts) basé sur une approche (ROAM) consistant à mener une évaluation des possibilités de restauration ; (ii) produit 1.2 (Ateliers organisés avec les parties prenantes concernées) pour surmonter les obstacles dans l'environnement politique national et provincial afin de promouvoir la RPF), et (iii) produit 1.3 (Plans de développement intégrant les options de restauration des forêts et des paysages) élaborés respectivement pour les chefferies Kabaré et Ngweshe dans les territoires de Kabaré et de Walungu. Satisfaisant (S : 5/6)
66. **Composante 2. Démonstration de l'approche RPF** (Options de restauration des forêts et des paysages et des moyens de subsistance durables basés sur les ressources naturelles démontrées au niveau de la chefferie dans la région montagneuse de la province du Sud-Kivu):
- i. Les interventions de cette composante sont axées sur le résultat 2 (La dégradation des forêts et des terres à Kabaré et à Ngweshe est réduite grâce à la promotion des bonnes pratiques de la RPF (y compris l'agroforesterie) dans les terres pastorales, les terres agricoles, les forêts et les collines).

<sup>13</sup>: Le Sud-Kivu est la 6ème province en termes de déforestation et dégradation en RDC (0,38% par année ou ~16,500ha), Capacités limitées en termes de planification et de mise en œuvre des interventions RPF.

- ii. Ce résultat vise à développer une approche RPF basée sur la réalisation des sources de revenus durables à partir des ressources naturelles démontrée dans les 2 Chefferies que sont le Territoire de Kabare et le territoire de Ngweshe, Sud-Kivu. Modérément satisfaisant (MS : 4/6).

67. **Composante 3. Renforcement des capacités** (Capacité institutionnelle et de financement pour améliorer la RPF aux niveaux provincial et national, axée sur le renforcement de capacité des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux à adopter l'approche de la RPF et à accroître le flux financier aux niveaux national et provincial pour financer les interventions de la RPF.)

- i. Les interventions de cette composante sont axées sur le Résultat 3 (le renforcement des capacités institutionnelle et financière pour permettre la mise en œuvre de la RPF dans la province du Sud-Kivu) avec deux cibles (i) cible 1 : au moins deux plans d'investissement, stratégies ou plans d'action (plan d'investissement FONAREDD, stratégie REDD +, stratégie NDC dans le cadre de l'Accord de Paris) incluent la RPF dans leur ensemble d'interventions et (ii) cible 2 : quatre projets bancables, etc. et 3 produits (produit 3.1: Formation sur les meilleures pratiques et méthodes de planification, de mise en œuvre et de suivi de la RPF organisée pour les entités gouvernementales et non gouvernementales du Sud-Kivu ; Produit 3.2: Un observatoire indépendant dirigé par la société civile pour suivre les progrès de la RPF au Sud-Kivu ; Produit 3.3: Quatre projets de restauration à grande échelle bancables soumis à des sources de financement appropriées);
- ii. Les résultats et produits visés ci-dessus n'ont pas été atteints du fait que les acteurs ne sont pas suffisamment bien outillés et expérimentés en matière de restauration des paysages forestiers et dans les domaines d'intervention du projet et que les bénéficiaires ne sont pas adéquatement organisés et formés. En outre il faut suffisamment de moyens financiers pour mettre en œuvre les projets proposés, ce qui n'est pas le cas. Modérément satisfaisant (MS : 4/6).

68. **Composante 4.** Gestion des connaissances sur la RPF (Les connaissances, le Partenariat, le Suivi & Évaluation des interventions de la RPF sont partagées).

- i. Les objectifs et les résultats visés par les interventions sont très cohérents et pertinents avec la problématique visée par le projet et alignés aux stratégies et orientations des politiques et programmes de la RDC en matière de gestion durable des ressources naturelles et de réduction de la vulnérabilité socioéconomique des communautés rurales, provinciales et nationales, ainsi que les accords objectifs internationaux, sous-régionaux et mondiaux du millénaire des Nations Unies et les engagements des pays membres en matière de lutte contre la désertification et la dégradation des terres, conservation de la biodiversité et les changements climatiques.
- ii. Le Résultat 4 visé par cette composante est « La sensibilisation, le suivi à long terme et le partage des connaissances sur les interventions de RPF sont renforcés pour promouvoir la durabilité et la réplique des interventions du projet Child TRI ». Modérément satisfaisant (MS : 4/6).

### 3. Cohérence des indicateurs des résultats

69. La mission examine ci-dessous dans quelles mesures les cibles visées à mi-parcours sont « SMART » (spécifiques, mesurables, réalisables, pertinentes et limitées dans le temps).

70. En effet, l'établissement d'un cadre logique des objectifs et des résultats obéit à une logique d'un processus qui s'appuie sur une démarche analytique, descriptive et quantitative de définition d'indicateurs des résultats. Il renseigne sur les objectifs visés, les résultats attendus et les indicateurs des résultats de façon à atteindre des cibles en relation au temps et ressources dont on dispose pour faire réaliser les progrès voulus. Sans objectifs clairement définis, il peut s'avérer difficile de déterminer comment agir pour atteindre ses cibles et provoquer une dynamique de changement.
71. L'analyse critique montre que les indicateurs et cibles des résultats du cadre logique attendus du projet n'obéissent pas au caractère SMART<sup>14</sup> des indicateurs caractérisant les projets financés par le FEM (Annexe 1.4, tableau 4)<sup>15</sup>, du fait, entre autres, ils sont soit :
- i. Descriptifs (R1) et de ce fait non mesurable et ne permettent pas d'évaluer de l'efficacité des résultats visés et les progrès accomplis aux différentes étapes d'exécution du projet ;
  - ii. Très ambitieux, notamment R2, avec 4,800 ha de paysages forestiers devant être restaurés, ainsi que de conservation de la biodiversité, grâce à des pratiques de gestion intégrée et d'approche Champ Ecole Agro-pastoral à travers les « Clubs Dimitra ». En outre, la cible à réaliser dépasse de loin la superficie estimée de 984 ha (840 ha dans la chefferie de Ngweshe et 144 ha dans la chefferie de Kabare) sur la carte d'occupation des sols réalisée par UEA. En effet, les superficies à restaurer ne paraissent pas réalistes surtout dans un contexte de faibles capacités des parties prenantes d'exécution, des communautés bénéficiaires et de ressources financières limitées du projet et qui ne peuvent être réalisées dans la durée de 5 ans impartie du projet, eu égard à la croissance très lente des espèces forestières utilisées et dans un contexte de changement climatique.
  - iii. Démesurés, avec des cibles de 70 micro-projets communautaires à financer pour la génération de revenus rentables et durables basées sur la gestion durable des ressources naturelles dans les sites d'interventions, et le nombre de 30 000 bénéficiaires concernés paraissent ambitieux et peu probable d'être financés et appuyés convenablement dans le temps imparti au projet en raison des ressources financières limitées et surtout des faibles capacités opérationnelles des partenaires chargés de la réalisation des activités et de l'encadrement des communautés locales.
72. Néanmoins, partant de l'analyse de la conception et principalement du cadre des résultats du projet et en utilisant notre système de notation des critères « SMART » sur une échelle de 1 (Faible) à 5 (Excellent) pour un score 25, fait ressortir des disparités entre les notes d'appréciation de la qualité des objectifs et des résultats visés, avec des scores qui varient entre 78 et 98% (Annexe 1.3, tableau 3). De ce fait la mission juge la conception du cadre des résultats du projet modérément satisfaisante (MS : 4/6).

#### **4. Chaîne des objectifs et des résultats dérivés de le TdC-Logique verticale**

---

<sup>14</sup>: SMART: (i) Spécifique: Rendez vos objectifs spécifiques et étroits pour une planification plus efficace; (ii) Mesurable : Définissez les preuves qui prouveront que vous faites des progrès et réévaluez-les au besoin ; (iii) Atteignable : assurez-vous que vous pouvez raisonnablement atteindre votre objectif dans un certain délai; (iv) Pertinent : vos objectifs doivent aligner votre valeur et vos objectifs à long terme; (v) Limité dans le temps : fixez une date de fin réaliste et ambitieuse pour la hiérarchisation des tâches et la motivation

<sup>15</sup> : Tableau 2: Synthèse de l'appréciation des critères d'élaboration des objectifs et résultats du projet

73. Le soubassement du scénario alternatif pour la RPF est traduit par le Cadre de Résultats (Annexe 1.2, tableau 2). Considéré comme les moteurs de la RPF, la chaîne des résultats est en effet un support de communication de synthèse, renfermant en lui quasiment tout le cycle : base de planification, base de mise en œuvre, base de suivi – évaluation et base de bonification et d'amélioration en ce qu'elle permet des ajustements successifs selon les leçons tirées au fur et à mesure, y compris celles de mi-parcours, tout en maintenant l'esprit des objectifs en tenant compte des éléments d'appréciation pour mieux s'approcher de l'équilibre du Triangle de la Gestion axée sur les Résultats «Résultats–Ressources–Rayonnement (fig. 2) ».
74. L'analyse des énoncés, des objectifs et des résultats attendus des réalisations du projet montre que ceux-ci procèdent d'une logique de définition et de quantification basée sur le contexte du milieu et les capacités du projet. Toutefois, on constate que la démarche de cette analyse ne tient pas compte de certains paramètres qui peuvent influencer les résultats attendus.
75. Notre analyse s'appuie sur un argumentaire stratégique de la problématique de développement à travers une analyse pertinente de l'arbre à problèmes visant à identifier les différents niveaux des causes à effets de la dynamique évolutive du milieu d'intervention, à travers l'analyse des besoins d'intervention, des causes spécifiques et des moyens appropriés pour permettre sa transformation en objectifs (énoncés négatifs en énoncés positifs) et des résultats. Toutefois, l'analyse de la problématique n'a pas mis en évidence la pertinence qui sied pour la formulation des énoncés d'objectifs et des résultats d'un projet multifocal comme celui-ci. En effet, notre analyse montre qu'au niveau des:
- i. **Objectifs** : certains objectifs ne sont pas spécifiques, c'est-à-dire sont vaguement définis et non lié au temps, ou parfois avec des indicateurs très ambitieux, notamment les grandes superficies à restaurer et qui dépassent les capacités humaines et financières du projet; et de surcroît ne peuvent être réalisés dans la limite de la durée de 5 ans impartis au projet, eu égard à la croissance très lente des espèces forestières surtout dans un contexte de changement climatique;
  - ii. **Résultats** : la plupart des résultats attendus du projet, notamment ceux relatifs à l'objectif 1 qui embrassent d'importantes superficies des terres forestières à restaurer, et qui dépassent les possibilités et capacités techniques du projet et des communautés bénéficiaires;
76. L'analyse de l'arbre à problèmes met en évidence une tendance de la part de l'équipe de formulation du projet à être très ambitieux à aller au-delà de ce qui est possible surtout dans un contexte de dégradation très poussée et de vulnérabilité des communautés bénéficiaires du projet. En effet, il est difficile, sans analyse minutieuse de mesurer l'importance des facteurs internes et externes en jeu dans le milieu et qui peuvent être intégrés dans le modèle évolutif des interventions possibles pouvant servir d'hypothèses clés d'entraînement à inclure dans leurs cadres de résultats ou logiques. En effet, la planification des activités et la gestion axée sur les résultats devraient retenir une plus grande attention de l'équipe pour apprécier à juste titre les hypothèses clés ou facteurs à prendre en compte dans la conception du projet et qui peuvent inhiber ou contrôler l'exécution satisfaisante des plans de développement du projet.
77. Ainsi, la conception a quelque peu occulté à intégrer certains facteurs externes dans les modèles porteurs du projet et minimiser ceux qui y figurent en tant qu'hypothèses clés. Moins l'on a besoin d'hypothèses clés, mieux cela est stratégique car elles pourraient être mieux suivies. Les concepteurs des projets ont plus de contrôle sur les activités et sont capables d'intégrer un très grand nombre de facteurs externes au niveau des modèles de réalisation des activités du projet. A titre d'exemple, on remarque que la disponibilité des ressources ne devrait pas constituer une hypothèse clé d'intervention, étant donné que ce facteur externe doit être pris en compte dans la conception des activités. Pour ce faire, on doit retenir que « plus les niveaux d'un cadre de

résultats ou logique sont élevés, moins on a le contrôle sur la réalisation des résultats lors de la conception d'un projet et plus grand se fait sentir le besoin d'intégrer les facteurs externes sous forme d'hypothèses clés ».

78. La mission note que certains objectifs et résultats ne sont pas spécifiques, c'est-à-dire vaguement définis et parfois avec des indicateurs très ambitieux, tels que notamment de grandes superficies à restaurer qui dépassent les capacités humaines et financières du projet et qui ne peuvent être réalisés dans la durée de 5 ans impartie du projet, eu égard à la croissance très lente des espèces forestières utilisées et dans un contexte de changement climatique. En outre, la formulation du projet n'a suffisamment prêté attention qu'un projet d'une telle envergure que ce RPF doit reposer sur le postulat selon lequel « plus les niveaux du cadre logique des résultats ou la complexité des extrants sont élevés, moins on a le contrôle sur les possibilités et stratégies de mise en œuvre du projet et plus on s'expose à des difficultés d'intégrer les facteurs externes et internes sous forme d'hypothèses probantes » (Annexe 1.3, Tableau 3). Cohérence modérément satisfaisante (MS : 4/6)

## 5. Cohérence des hypothèses de mise en œuvre et de réalisations du projet

79. **Au niveau des résultats des changements attendus**, l'analyse des indicateurs de performance invite à aborder les aspects ci-dessous qui ont plus ou moins échappé à l'équipe de formulation, entre autres :
80. **Respect des règles de gestion du projet** : la conception du projet n'a pas suffisamment apprécié les résultats à atteindre et les règles de gestion du projet, ainsi que les délais requis pour leur réalisation. On aurait dû s'interroger si le résultat prévu décrit une problématique pouvant espérer atteindre une contribution que l'on peut raisonnablement attribuer aux effets du projet ou si les objectifs ou les résultats peuvent être atteints avant la fin du projet?
81. Une réponse négative, devrait appeler à la révision des énoncés de manière qu'ils reflètent réellement des résultats mesurables et réalisables pendant la durée du projet et **s'assurer que les résultats prévus sont à la mesure des enjeux**: Un cadre logique ou de résultats doit exclusivement inclure les résultats les plus importants que les concepteurs du projet souhaitent obtenir à la fin du projet, en établissant clairement le lien logique entre les activités et le but du programme.
82. **Pertinences des énoncés des objectifs ou de résultats** : A ce niveau il fallait prêter une grande attention sur les énoncés les plus plausibles, même si leur dénomination peut varier en fonction du cadre logique ou de résultats utilisés;
83. **Inclusivité des énoncés des Hypothèses clés** : Pour ce qui est des hypothèses de réalisation du projet, la mission note que certaines, notamment relative aux « changements politiques majeurs » qui conduirait à un changement d'orientation des objectifs et priorités nationaux pendant la phase de mise en œuvre du projet, semblent peu plausible, dans la mesure où le pays possède déjà une stratégie et une politique nationale qui s'inspirent des engagements déterminants des conventions des Nations Unies et que la RDC est tenue de respecter. En outre, les différents gouvernements qui se sont succédés à la tête du pays ont toujours montré une très grande prise de conscience de la valeur et des rôles que jouent les terres forestières et la biodiversité dans la protection de l'environnement et les bases de la production agricole.
84. Toutefois, l'hypothèse relative aux questions d'insécurité civile constituent un risque majeur pouvant compromettre le climat social de la mise en œuvre du projet, en raison des conflits latents qui minent le développement de la province. Il en est de même pour les capacités d'intervention du projet qui devaient reposer sur des experts chevronnés des parties prenantes d'exécution du projet, ce qui ne semble pas être le cas (Annexe 1.4, tableau 4).

85. Toutefois, malgré les quelques faiblesses constatées ci-haut, la mission juge la structuration des composantes (objectifs, résultats, indicateurs et stratégies, hypothèses, etc.) assez cohérente et pertinente (S : 5/6) avec le contexte environnemental et socioéconomique des zones du projet et offre un cadre prometteur devant permettre à la RDC et la FAO d'assurer à moyen et long termes une gestion durable des ressources forestières et la conservation de la biodiversité.

#### 3.1.4. Pertinence des arrangements institutionnels de mise en œuvre du projet

86. La mise en œuvre du projet s'est faite selon une démarche de planification (MEOR) pragmatique basée sur quatre principes: (i) Environnement propice marqué par un environnement politique favorable dans la province d'intervention ; (ii) Cadre propice ayant favorisé des démonstrations de l'approche RPF et des sources de revenu durable basées sur la valorisation des ressources naturelles dans les deux chefferies ciblées, à savoir Kabare et Ngweshe; (iii) Renforcement des capacités institutionnelles et financières pour la mise à l'échelle de l'approche RPF aux niveaux provincial et national ; (iv) Gestion des connaissances consistant à partager des connaissances, des ententes de partenariats, les activités de suivi-évaluation des interventions de restauration des paysages forestiers.

87. La mission note que l'UGP a su mobiliser les partenaires d'exécution et de supervision autour des justifications et des objectifs, ainsi que les attentes du projet, et permis de partager les informations sur les différentes techniques expérimentées dans les différents sites des communes d'intervention, et de forger des synergies avec d'autres acteurs intervenant dans la province. Le projet a su saisir les opportunités de collaboration, même si celle-ci n'a pas été aussi efficace.

88. Les arrangements institutionnels sont cohérents avec l'organisation de la mise en œuvre du projet et implique les parties prenantes ci-dessous intervenant à différents niveaux, comme suit :

89. **La FAO : Agence de mise en œuvre chargée de la coordination et de supervision du projet :** il s'agit entre autres de :

- i. **L'unité de coordination de la FAO des projets GEF** exerçant un rôle de supervision et d'appui au projet ;
- ii. **L'unité technique de la FAO (FOP) : exerçant le rôle d'Agence de mise en œuvre :** responsable de la supervision et d'appui techniques et rapportage auprès du GEF des résultats du projet ;
- iii. **FAO-RDC :** relayant la FAO en RDC et Budget Holder, chargée de la gestion et opérations financières et de l'appui rapproché du projet

90. **Organes nationaux de coordination et suivi d'exécution du projet :**

- i. **Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) :** Assurant le rôle d'agence nationale d'exécution du projet: chargée de la coordination générale du projet, sous la « Direction du Développement Durable »(DDD) du MEDD basée à Kinshasa et chargée de la Coordination du projet, ainsi que du suivi de l'exécution des interventions de terrain en collaboration avec les autres institutions gouvernementales concernées dans les secteurs de l'agriculture, du développement rural, de l'aménagement du territoire, de la planification et des mines ainsi que des autorités décentralisées, les institutions de recherche et les projets partenaires.

- ii. **Direction Technique Provinciale du MEDD** : relayant le Secrétariat Général du MEDD de Kinshasa, en matière de suivi de l'exécution des activités ;
- iii. **UGP (Unité de gestion du Projet)** : chargée de l'exécution directe et gestion quotidienne, de la coordination des activités, du Suivi-évaluation du projet, ainsi que de l'encadrement technique rapproché des partenaires et des populations des sites d'intervention, etc. Elle est composée du (i) Coordinateur provincial (MEDD), (ii) Conseiller technique, (iii) un Expert en Suivi-évaluation, (iv) un Expert en Communication, (v) Un Assistant de projet, et (vi) techniciens de terrain de IPAPPEL, IPDR, MEDD ;
- iv. **Comité national de Pilotage** : chargé du suivi-technique de l'exécution du projet au niveau national. Il est composé des représentants de : DEDD (Président), Coordinateur Provincial de IPAPPEL, IPDR, MATUH, MA, UEFA, ONG, Global TRI Project Unit, FAO Project Task Force and GEF-TF Unit, etc.
- v. **LTMC** : Au niveau provincial, composé des coordinations provinciales : MEDD, ministère des Mines, Hydrocarbon & Environnement, Direction du Développement Durable, ONG, etc.
- vi. **Partenaires nationaux du projet** : composés de :
  - **IPAPPEL** (Inspection Provinciale de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Elevage) ;
  - **IPDR** (Inspection Provinciale du Développement Rural),
  - **MATUH** (Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Elevage),
  - **DPINS/SK** (Direction Provinciale de l'Institut National de Statistiques du Sud-Kivu),
  - **DDRAF** (Direction du Développement Rural et Affaires Foncières), **SENASEM**,
  - **GIZ** (Partenaire Co-financier) **et intervenants au niveau de la province du Sud-Kivu et d'exécution GIZ, FH, WCS, WWF, OSFAC, WRI**,
  - **Associations/Sociétés civiles et partenaires d'accompagnement de terrain** : **UEFA** (Union for Emancipation of Indigens Women),
  - **Représentants des Chefferies** de Kabaré et Ngweshe,
  - **Autres partenaires d'accompagnement (Société civile, etc.)** : IITA, UOB, UCB, UERHA, ISEAV, Diobass, APED, PADECO, UEFA (Union pour l'Emancipation de la Femme Autochtone), Comité Anti-Bwaki, OLIVE, PHARMAKINA, BANRO,
  - **Partenaires contractuels d'exécution du projet** sur le terrain : ASEC, ACCB, Louvain Coopération, INERA, UEA, etc.

91. *La mission juge l'organisation institutionnelle de la mise en œuvre des activités du projet très pertinente et cohérente en ce sens qu'elle permet de réaliser les objectifs du projet. Toutefois, la forte implication d'un grand nombre d'acteurs ne s'est pas traduite par l'efficacité de la mise en œuvre et des résultats attendus du projet, modérément satisfaisante (MS : 4/6).*

### 3.1.5. Pertinence des arrangements financiers

92. Le projet est financé par le TF du FEM avec les cofinancements de la FAO, du Gouvernement de la RDC (MEDD) et d'autres donateurs (GIZ, LCD, etc.), pour un budget total de **USD15.981.530**, comme suit :

- i. **FEM** : US\$ 3,600,000
- ii. **Co-financements** US\$ 12,381,530) :
  - GIZ US\$ 9,424,800



**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

- LCD US\$ 626,730
- MEDD US\$ 1,930,000
- FAO US\$ 400,000

93. Toutefois, la mission comprend que les sommes effectivement mobilisables au titre du projet et gérées par la FAO se limitent au don du FEM (USD 3,600,000) et à la contribution de la FAO (USD 400,000). Il faut rappeler que les co-financements ne sont donnés qu'à titre indicatifs car ils ne sont pas gérés directement par le projet et que seuls leurs effets additionnels aux résultats attendus du projet sont comptabilisés; ce que la mission n'a pas été en mesure de démontrer, eu égard au manque de données.

94. À cet égard, la mission note que tout en comprenant le caractère pilote du projet visant à démontrer la faisabilité des objectifs et des réalisations visées, le budget n'est pas conséquent avec les niveaux des besoins et des dépenses devant permettre la réalisation effective de l'ensemble des activités et livrer et assurer la durabilité de la restauration des paysages forestiers, la conservation de la biodiversité et le développement socioéconomique des populations des zones du projet, et assurer l'efficacité des résultats du projet dans un environnement socioéconomique très vulnérable, comme celui de la province du Sud-Kivu.

Le tableau 1 donne les détails des arrangements financiers, selon les sources de financement.

Tableau 1 : Planification financière du projet FEM au Sud-Kivu

Composantes	GEF	Co-financement					Total Co-financement	Total	GEF %
		GIZ	LCD	Gouvernement RDC	FAO				
Composante 1. ENVIRONNEMENT FAVORABLE : Développement de politiques pour promouvoir la RPF au niveau provincial	445,500	2,850,000	408,730	0	50,000	3,308,730	3,754,230	12%	
Composante 2. DEMONSTRATION : RPF et moyens de subsistance durables basés sur les ressources naturelles dans la région montagneuse de la province du Sud-Kivu démontrés au niveau de la chefferie	2,131,370	3,253,560	25,000	1,900,000	100,000	5,278,560	7,409,930	29%	
Composante 3. ASCENSION : Capacité institutionnelle et de financement pour améliorer la RPF aux niveaux provinciaux et national	343,750	1,425,000	155,000	0	50,000	1,630,000	1,973,750	17%	
Composante 4. GESTION DES CONNAISSANCES : Partage des connaissances sur la RPF, le partenariat, le suivi et l'évaluation des interventions de la RPF	507,950	1,425,000	38,000	0	200,000	1,663,000	2,170,950	23%	
PMC	171,430	471,240	0	30,000	0	501,240	672,670	25%	
<b>Total</b>	<b>3,600,000</b>	<b>9,424,800</b>	<b>626,730</b>	<b>1,930,000</b>	<b>400,000</b>	<b>12,381,530</b>	<b>15,981,530</b>	<b>23%</b>	

95. De manière générale, la mission note que la conception du projet prend en compte et intègre les préoccupations de la situation de référence environnementale et socioéconomique de la zone d'intervention, ainsi que les différents engagements internationaux et sous-régionaux de la RDC, les priorités et les stratégies de la FAO et du FEM, ainsi que l'organisation de la mise en œuvre du projet, et de ce fait la juge modérément cohérente et pertinente (MS : 4/6).

### 3.2. Analyse de l'efficacité des résultats

96. Cet Encadré 1 s'intéresse aux principales questions de l'EXMP relatives à l'efficacité des résultats :

- i. Dans quelle mesure le projet a-t-il obtenu ses produits, réalisations et objectifs ?
- ii. Quels résultats plus larges (le cas échéant) le projet a-t-il obtenus au niveau régional et mondial à ce jour ?
- iii. Des résultats non prévus existent-ils ?
- iv. Existe-t-il des preuves de la réduction de la pression environnementale (par exemple, en termes de menaces directes sur la biodiversité) ou du changement de statut environnemental (comme une amélioration des populations des espèces visées), qui refléterait des avantages mondiaux pour l'environnement ou des changements dans les cadres politiques, légaux et réglementaires ?
- v. Dans quelle mesure l'obtention des résultats peut-elle être attribuée à la composante financée par le FEM ?

97. Ce chapitre analyse l'efficacité des réalisations de la stratégie de mise en œuvre du projet à atteindre les résultats et les produits obtenus à mi-parcours, conformément aux critères d'évaluation des projets financés par le TF du FEM. Nous avons aussi cherché à savoir comment les capacités des équipes du projet ont contribué à assurer un rôle catalytique dans l'obtention satisfaisante des résultats, ainsi que la probabilité de conclure le projet de manière satisfaisante vers sa fin et de produire des impacts durables de moyen et long terme.

#### 3.2.1. Progrès vers les réalisations du projet

98. La mission a examiné au niveau de cette section, dans quelle mesure la mise en œuvre du projet progresse-t-elle vers la réalisation des résultats et les produits attendus ?
99. La mission note que la mise en œuvre a commencé avec l'atelier de lancement du projet sur le terrain et sensibilisation des acteurs, à Bukavu, le 8 octobre 2018 à Bukavu avec la participation du représentant du ministère de l'Environnement (MEDD), des autorités de la province du Sud-Kivu, les délégués des bénéficiaires, de la société civile et les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du projet. Le rapport de l'atelier a été partagé avec les participants. Cependant, les principales réalisations sur le terrain ont débuté le 1<sup>er</sup> avril 2019<sup>16</sup>.

<sup>16</sup> : UGP-RGEM, 2019 : Rapport narratif et final des activités : Du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 10 Juin 2020; 22p

100. À cet égard, l'analyse des progrès atteints par les réalisations des équipes du projet obtenus à mi-parcours du projet (après 4 ans de mise en œuvre, soit à 1 an de la fin du projet), montrent que les objectifs et les résultats n'ont pas produit les effets attendus à mi-parcours et réussi à démontrer l'efficacité du projet, en matière, entre autres: (i) un niveau confortable d'atteinte des objectifs et des résultats du projet, (ii) la livraison de produits efficaces en matière de gestion durable des ressources forestières et des paysages agroforestiers, ainsi que de la conservation de la biodiversité, et (iii) le développement socioéconomique des communautés bénéficiaires ; (iv) donner des indications claires d'inversion des tendances de la réduction de la pression socioéconomique sur l'environnement global de la zone et des menaces directes sur la biodiversité, et (v) indiquer les voies vers des changements de paradigme tant dans le cadre politique, législatif et réglementaire, attribuables à l'exécution du projet.

### **1. Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles atteint leurs performances ?**

Comme indiqué ci-après, la mission note que la mise en œuvre du projet est articulée autour d'une approche participative inclusive impliquant l'ensemble des acteurs, notamment, les équipes de la FAO-Siège, FAO-DRC, Gouvernement de la RDC/MEDD, l'UGP/Bukavu, ainsi que les autorités et communautés des deux chefferies des Territoires de Kabaré et Walungu, Province du Sud-Kivu. Grâce aux arrangements institutionnels de la mise en œuvre du projet, chacun de ces acteurs a contribué, tant bien que mal, à la réalisation de son programme d'activités relatives à : (i) la sélection des sites dans les deux chefferies, sur la base des critères de disponibilité des terres, d'accessibilité aux territoires villageois et de la taille et densité de la population, (ii) au renforcement des capacités techniques et opérationnelles des communautés, en matière de restauration des terres forestières et paysages agroforestiers, de conservation de la biodiversité et d'apprentissage des modèles de développement socioéconomique.

101. **Les équipes de la FAO-Siège** ont appuyé et supervisé la mise en œuvre du projet conformément aux stratégies de la FAO et directives des projets du FEM. Toutefois, leurs performances ont été entravées par les nombreuses difficultés relatives, entre autres les retards, à la mise en place du cadre opérationnel du projet, la signature des contrats avec les ONG, la fourniture des intrants aux communautés bénéficiaires et surtout des faibles capacités techniques des partenaires d'exécution en matière de maîtrise des techniques de restauration des forêts et des paysages agroforestiers, d'organisation des activités des sites, et de suivi-évaluation des réalisations. Ainsi, les interventions n'ont pas permis de produire les résultats attendus. En effet, on s'attendait à ce que les équipes de terrain bénéficient d'un appui technique fréquent et de qualité devant promouvoir l'approche RPF peu connue dans la zone, malheureusement cela n'a pas été le cas.

102. **La représentation de la FAO-RDC** s'est acquittée, en sa qualité de Budget Holder, de l'administration et de la gestion et opérations financières du projet et assuré, avec l'appui des organes déconcentrés de la FAO et des antennes de la MONUC (à Kinshasa, Goma et Bukavu) des questions de sécurité du personnel d'exécution du projet sur le terrain. Néanmoins, l'efficacité de ses appuis a été affectée négativement par les nombreux retards accusés dans (i) la signature et la mise en œuvre des protocoles d'accord avec les partenaires d'exécution du projet, (ii) la fourniture des intrants agricoles, qui devaient encourager les communautés à s'impliquer davantage à l'exécution du projet.

103. **Les organes nationaux provinciaux du gouvernement de la RDC** chargés de la coordination et du suivi-évaluation de l'exécution du projet, notamment (i) le Secrétariat Général du ministère de l'Environnement et du Développement Durable (SG/MEDD) et La Direction Technique Provinciale de MEDD (relayant le Secrétariat Général du MEDD de Kinshasa) se sont acquittés de leurs responsabilités et joué un rôle de contrôle et d'orientation dans l'exécution du projet en matière, notamment de (i) coordination nationale générale du projet au niveau national et provincial, sous la « Direction du Développement Durable-DDD » du MEDD basée à Kinshasa, ainsi qu'en matière de (ii) suivi-évaluation de l'exécution des activités de terrain en collaboration avec le concours du Comité national de Pilotage (CNP)<sup>17</sup> et les autres institutions gouvernementales concernées dans les secteurs de l'agriculture, du développement rural, de l'aménagement du territoire, de la planification et des mines, des autorités décentralisées et les institutions de recherche et les projets partenaires. Tous ces organes ont efficacement contribué à la réalisation du projet en prodigant des recommandations permettant d'orienter et de mettre à l'échelle les interventions du projet pour atteindre les résultats à mi-parcours et à la fin du projet.
104. **L'Unité provinciale de Gestion du Projet de Bukavu** a piloté convenablement la mise en œuvre du projet, à travers l'élaboration des programmes annuels et trimestriels de travail et de budget, en veillant à l'implication cohérente des communautés locales y compris les peuples autochtones et les questions du genre et les minorités vulnérables dans ses relations avec les équipes de terrain. En effet, au niveau genre, la mise en œuvre du projet a donné une place de choix aux femmes qui ont constitué dans la plupart des communautés plus de 50% des bénéficiaires, y compris les peuples autochtones qui ont bénéficié des appuis du projet en matière de domestication des plantes médicinales et de renforcement des capacités en matière de pépinière. En outre, elle a maintenu tout le long de la mise en œuvre du projet des communications étroites avec les différents acteurs impliqués et encouragé l'implication des communautés locales et des autorités locales et centrales. Toutefois, le système de suivi-évaluation des réalisations adopté par le projet a été quelque peu déficient, dans la mesure où il n'est pas mené de façon systématique et suivant le principe de suivi axé sur les résultats et se référant aux indicateurs des résultats, ce qui n'a pas permis de renseigner périodiquement les différentes équipes sur les progrès réalisés et d'alerter sur les faiblesses et les corrections à recommander aux différents acteurs du projet.
105. *Malgré les retards rencontrés au niveau administratif et opérationnel, ainsi que les faiblesses notées au niveau de l'accompagnement des équipes d'exécution et d'encadrement des communautés locales, la mission juge la mise en œuvre du projet assez satisfaisante (S: 5/6) en ce sens qu'elle a permis une prise de conscience, tant au niveau provincial que local, en matière de protection durable de l'environnement naturel à travers la restauration des paysages forestiers (RPF) et la conservation de la biodiversité, en tenant compte des dimensions transversales liées à l'intégration du genre et des peuples autochtones, ainsi que de la gestion des risques, et de la gestion équitable des ressources du terroir conformément aux textes réglementaires du gouvernement central et provincial en vigueur.*

---

17 : Comité national de Pilotage, réunissant : chargé du suivi-technique de l'exécution du projet au niveau national et composé des représentants de : DEDD (Président), Coordinateur Provincial de IPAPPEL, IPDR, MATUH, MA, UEFA, ONG, Global TRI Project Unit, FAO Project Task Force and GEF-TF Unit, etc.

## 2. Dans quelle mesure les organes et les partenaires d'exécution ont-ils atteint leurs performances ?

106. Les réalisations des partenaires (ONG<sup>18</sup>) d'exécution (tableau 5, Annexe 1.5-) ont été présentées à la mission durant l'atelier organisé par l'UGP à Bukavu. Les présentations ont été poursuivies de discussions en salle et des visites de terrain et interviews avec les communautés bénéficiaires. Toutes ces activités ont permis de mieux cerner les niveaux d'implication et les performances des différentes parties prenantes au niveau des deux territoires de Kabare et de Walungu.
107. **ACCB (Association Pour La Conservation Communautaire de la Biodiversité)** : Le Protocole d'Accord-Ref : PA N°119/2021 a signé le 01 octobre 2021 entre la FAO et « ACCB-ASBL) et l'exécution du programme de « Mise en place des jardins de cases dans les campements des peuples autochtones (Pygmées) Sud-Kivu » s'est déroulée durant 19 mois (01 octobre 2021 au 30 Juin 2022). Elle a bénéficié de la collaboration de « l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) » et du PNK. D'importantes activités ont été réalisées avec les populations des 4 villages bénéficiaires, entre autres :
- i. Accompagnement et Renforcement des capacités des peuples autochtones vivant à la lisière du PNKB, plus précisément dans 4 villages (campements) des groupements Miti et Mudaka (Buyungule, Cibuga, Muyange et Makondo) dans le territoire de Kabare : (i) installation de pépinières communautaires, (ii) organisation des sessions de renforcement des capacités des populations (femmes et hommes) en matière de collecte et domestication de sauvages d'espèces de plantes médicinales, (iii) production de plants en pépinière et plantation, (iv) fertilisation et traitement phytosanitaire des cultures maraichères (Chou, oignons, carotte, Amarante, Aubergine, etc.), (v) élevage des lapins (cuniculture) et apiculture.
  - ii. Les discussions avec les populations des Chefferies de Ngweshe et Miti (chefferie de Kabare) lors des visites de terrain, ont permis à la mission d'apprécier l'importance et la portée des réalisations menées par l'ONG en renforcement des capacités opérationnelles et organisation des populations/communautés autochtones pygmées dans les 4 villages riverains du PNKB.
  - iii. *Toutefois, les réalisations n'ont pas encore donné les produits à mi-parcours et ce n'est pas certains que des progrès substantiels soient réalisés d'ici la fin du projet, c'est-à-dire dans 1 an.*
108. **ASEC** : contrat signé avec la FAO sous le Protocole d'Accord avec ASEC<sup>19</sup> Ref: PdA: N°32/2022, dans le cadre de « Appui à la mise en place des pépinières, plantation des essences et

---

18: Partenaires Exécution : IPAPPEL, IPDR, MATUH, UEFA, SENASEM, Direction Provinciale de l'Institut National de Statistiques du Sud-Kivu (INS/SK), IITA, UOB, UCB, UERHA, ISEAV, Diobass, APED, PADECO, Union pour l'Emancipation de la Femme Autochtone, Comité Anti-Bwaki, OLIVE, PHARMAKINA, BANRO, Représentatives des communautés locales, GIZ, FH, WCS, WWF, OSFAC, WRI, ainsi que des partenaires contractuels du projet : ASEC, ACCB, Louvain Coopération, INERA, UEA, etc.

19: ASEC est une organisation nationale du droit Congolais et de type ASBL, exerçant en RDC depuis 2018, intervenant dans plusieurs secteurs dont la sécurité alimentaire, des actions d'urgences selon les besoins d'intervention de la part des bailleurs des fonds.

restauration des paysages forestiers à travers les Clubs Dimitra, dans la Chefferie de Kabare ». Trois (3) Groupements (Mudusa, Bugorhe, Lugendo et Miti) ont été impliqués dans des activités axées sur des secteurs transversaux, avec le concours des autorités locales, notamment ;

- i. Près de 1662 membres des Clubs Dimitra, composés de 866 femmes (soit 52,2%) et 796 hommes (47,8%), ont été encadrés dans les activités d'entretien et de suivi des réalisations pour permettre la mise en œuvre cohérente des activités ;
- ii. L'ONG a appuyé le développement de 42 Plans d'actions des CD sur la base de l'analyse des « Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM) » afin de faciliter les actions de restauration des écosystèmes. Des ateliers de formation sur l'Art culinaire, axé sur l'éducation nutritionnelle (messages éducatifs). Des activités de démonstration culinaires et dégustation ont été organisées en faveur des 42 CD et 84 animateurs des CD. Chacun des 42 Club Dimitra a reçu des outils aratoires pour les travaux des champs dans le but d'améliorer leur efficacité.
- iii. *La mission note le grand enthousiasme exprimé par les populations bénéficiaires. Toutefois, la mission note que les activités ont été beaucoup plus focalisées sur le renforcement des capacités, sans ou avec peu de réalisations pratiques.*

109. **Louvain Coopération** : cette ONG a encadré les communautés dans le développement des microprojets favorisant la promotion des activités de restauration des forêts et paysages dans le cadre de la composante 2 « Démonstration de l'approche Restauration des Forêts et des Paysages (RPF) et sources de revenus durables basées sur les ressources naturelles dans les chefferies de Kabare et Ngweshe ». Il a été réalisé, entre autres :

- iv. (i) le Produit 1 concernant le développement de 40 microprojets<sup>20</sup>, et le (ii) Produit 2 centré sur l'encadrement technique des associations communautaires regroupant 580 associatifs (coopératives, associations, MUSO, AVEC, groupes des producteurs, etc.) et 30 Club Dimitra dont 360 membres ont bénéficié des formations de renforcement de capacités (cf. Rapports de LC à la FAO) en matière de restauration des forêts et des paysages (RPF) ; les 40 dossiers de microprojets préparés sur les 70 prévus ont été rédigés et soumis à la FAO pour finalisation et financement direct sur le budget du projet. Au moment de cet EXMP, aucune décision n'a encore été confirmée à l'UGP.

110. **ONG-Louvain Des locales/international et ICCN** : L'ONG Internationale (Louvain Développement) en partenariat avec l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN), a mis en œuvre les activités relatives à la protection de la biodiversité dans le Parc national de Kahuzi-Biega (PNKB), dans le but d'assurer le suivi et contrôle des réalisations des activités du projet. En raison de nombreuses difficultés rencontrées, très peu de réalisations ont été menées, avec des résultats plus ou moins concluants.

---

<sup>20</sup>: Après la publication de cet AMI, 323 dossiers ont été réceptionnés et analysés par un comité mixte composé des staffs de la FAO, Louvain Coopération, les délégués des deux chefferies (Kabare et Ngweshe), le délégué du Ministre Provincial de l'Environnement et Développement Durable et l'UGP (Unité de Gestion du Projet) et sélectionnées les 40 microprojets.

111. **Partenaires de recherche-accompagnement : INERA et UEA :** Quatre institutions de recherche, dont deux centres nationaux (INERA et CRSN/Lwiro) et deux universités locales (UEA et UCB) ont été impliquées, au niveau local, dans la mise en œuvre du projet : (i) Institut National pour l'Étude et la Recherche Agronomiques (INERA) : un contrat signé juste avant la saison sèche (avril 2022) avec pour mission de produire des plantules d'espèces forestières et agroforestières pour emblaver environ 150 ha de terres forestières dégradées agropastorales, agroforesterie et accompagner techniquement les ONGs des Clubs Dimitra, et l'Université Evangélique en Afrique. Toutefois, aucune action n'a encore été menée par l'INERA (ii) l'UEA, chargée du pilotage d'un *Observatoire des Forêts* et du suivi des réalisations et des sites du projet, particulièrement les activités de restauration dans le but d'avoir une idée précise sur les changements au niveau des territoires d'intervention. Cependant, pour des raisons de retard de signature de contrat en vue d'acquérir les équipements nécessaires, l'UEA n'a pas encore beaucoup progressé dans les travaux d'acquisition et traitement des images, de cartographie des terres dégradées à potentiel de restauration, comme le déplore le responsable du fait que la signature de contrat a buté sur plusieurs difficultés, notamment le manque drone puissant avec une grande autonomie de fonctionnement de prise d'images et de données et procéder à un travail de grande précision.
112. **ONG-APRODEA :** le retard du contrat signé avec la FAO (LoA n°121/2021) pour mener des activités de « montage et installation d'une pépinière villageoise d'une capacité de production de 50 000 plants dans le site de Mubanda (chefferie de kabare) », a beaucoup impacté les plantations et la régénération assistée pour la restauration des 100 ha prévus dans les sites de MUBANDA, à tel point que les réalisations n'ont pas donné de résultats satisfaisants.
113. *Comme démontré ci-dessus, les partenaires d'exécution contractés par la FAO ont fait de leur mieux pour s'acquitter de leurs mandats, toutefois leurs efforts ont été impactés par les nombreux retards soulignés ci-haut, ainsi que par leurs faibles capacités de maîtrise des techniques de RPF. À cet égard, la mission note que les maigres résultats obtenus par les différents partenaires, sont nettement en-deçà des attentes du projet à cet EXMP. En effet, les réalisations n'étant qu'à leur début, après 4 ans d'exécution du projet, la mission juge que les progrès réalisés par les différentes parties d'exécution sont encore en-deçà des résultats attendus ; c'est-à-dire modérément satisfaisants (MS : 4/6).*

### **3. Dans quelle mesure le projet a-t-il réalisé ses objectifs et obtenu les produits attendus**

114. **Objectif 1 : (Environnement favorable : Élaboration de politiques visant à promouvoir la RPF au niveau provincial)**
- i. Au titre du résultat 1 de cette composante 1, le projet a développé des documents de politique provinciale de (i) stratégie provinciale de « Restauration des Paysages Forestiers à travers l'approche Méthodologie d'Évaluation des Opportunités de Restauration (MEOR/ROAM) », (ii) identifié des obstacles et enjeux de cadre politique environnemental national et provincial devant promouvoir des interventions RFP et conservation de biodiversité; (iii) élaboré des Plans de Développement Locaux (PDL) pour les deux chefferies des territoires de Kabare et de Walungu, y compris des recueils des dispositions légales et réglementaires, (iv) proposé trois projets de décrets provinciaux de promotion de la RPF et un guide des mécanismes de gestion et conservation participative de la biodiversité. Toutefois, même si ces documents ont été



validés techniquement par le service spécialisé de la province, ils ne sont pas encore officiellement adoptés par les autorités compétentes.

- ii. Le projet a aussi mis l'accent sur le renforcement des capacités, entre autres : (i) Revue critique des textes réglementaires et des lois en matière de RPF réalisé avec l'appui du cabinet juridique Rights Empower, assortis de recommandations pertinentes. Toutefois, la nouvelle loi foncière intégrant les dispositions sur la reconnaissance des droits fonciers des Peuples Autochtones pygmées, ainsi que la politique provinciale de la RPF qui définit les axes et les orientations stratégiques, n'ont pas encore été adoptés et promulgués. Il en est de même pour les deux « Plans de Développement Local (Ngweshe et Kabaré) » actualisés et intégrant l'approche RPF intégrant les éléments de la stratégie RPF élaborée par le Projet RGEM, qui n'ont pas encore été officiellement adoptés.
- iii. *La mission note qu'il reste beaucoup de plaidoyer à mener de la part des responsables (FAO et MEDD) pour amener les autorités gouvernementales à adopter et promulguer la mise en œuvre de ces documents fondamentaux, sans quoi, les résultats du projet connaîtront le même sort que ceux qui les ont précédés.*

**115. Objectif 2 : (Démonstration : Options de restauration des forêts et des paysages et moyens de subsistance durables basés sur les ressources naturelles démontrées au niveau de la chefferie dans la région montagneuse de la province du Sud-Kivu).**

- i. Les études des options de RPF (MEOR) renseignent sur l'état de la situation environnementale et socioéconomique de la zone du projet et des sites à restaurer, plus particulièrement des services écosystémiques et biophysiques forestiers des deux chefferies. La gestion communautaire des sites de restauration a reposé sur le renforcement des capacités et des séries de sensibilisations à l'endroit des 3 groupements prioritaires sélectionnés dans chaque chefferie et des 2 Clubs représentant les 92 Clubs Dimitra (CD).
- ii. Dans le cadre du produit 2.2., il a été restauré, après 4 ans d'exécution du projet, près de 1353 ha<sup>21</sup> (soit 28.19% de la cible de 4800 Ha visés) de terres dégradées des forêts et paysages agroforestiers, par des reboisements avec des espèces rustiques et de la régénération naturelle dont : (i) 100 ha par AVSD dans le site de Kabare CIRUNGA ; (ii) 110 ha par APRODEA dans le site de Kabare BUSHWIRA ; (iii) 125 ha par MAMA AMKA dans le site de Ngweshe LURHALA ; (iv) 125 ha par CONGRES dans le site de Ngweshe BAVA ; (v) 125 ha dans le site de Ngweshe BUSINGA, (vi) création de pépinières de production de 310 000 plants pour des plantations par les populations (vi) 600 ha à Chisheke (250 ha sous régénération assistée et 350 ha sous régénération naturelle et mise en défens) ; (vii) 168 ha à Businga (125 ha sous régénération assistée et 43 ha sous régénération naturelle et mise en défens).

---

<sup>21</sup>:1168 ha : (i) 100 ha par AVSD dans le site de Kabare CIRUNGA ; (ii) 110 ha par APRODEA dans le site de Kabare BUSHWIRA ; (iii) 125 par MAMA AMKA dans le site de Ngweshe LURHALA ; (iv) 125 ha par CONGRES dans le site de Ngweshe BAVA ; (v) 125 ha par ODRS dans le site de Ngweshe BUSINGA

- iii. Dans le cadre de la conservation de la Biodiversité, le projet a appuyé les peuples autochtones (pygmées) dans la mise en place des sites de conservation des ressources phyto-génétiques médicinales créés dans les campements de Makondo, Muyange et Buyungule et Cibuga, avec l'assistance de ACCB, afin de réduire la pression sociale sur le PNKB. Près de 310 000 plantules de sauvageons de diverses espèces médicinales et alimentaires (cf. liste, Annexe ??), produites dans les 3 pépinières créées au niveau des campements avec l'assistance de CRSN/Lwiro ont été distribuées à 500 ménages. Toutefois, la plupart des plants produits sont de qualité plus ou moins aptes à la plantation, et dont très peu ont été mis en terre. Il est prévu de planter le reste des plantes durant la campagne fin 2022-début 2023.
  - iv. Des protocoles d'accord portant sur l'élaboration et la mise en œuvre de 40 micro-projets de développement de différentes options, relatifs à la restauration et à la régénération des terres agroforestières, la plantation d'arbres fruitiers et la création de jardins de case (potagers) ont été signés dans le cadre de développement socioéconomique durable avec les membres des Clubs Dimitra. Ces projets doivent bénéficier à près de 30,000 membres (50% femmes et 50% hommes), dont 2,500 à Ngweshe et 2,500 à Kabare. À cet égard, 45 membres ont bénéficié de formation en renforcement des capacités de mise en œuvre et gestion de projets et 33 autres sur l'approche MEOR.
  - v. *Sans mettre en doute les réalisations indiquées ci-haut, la mission regrette de ne pas avoir eu l'occasion de les observer sur le terrain lors des visites des sites, à part quelques jeunes plantations (2-3 mois) mal en point de restauration de terres forestières et paysages agroforestiers. Ainsi, à 1 an de la fin du projet, la mission pense qu'il sera très peu probable que ces réalisations produisent les résultats attendus et d'atteindre à terme l'objectif de 4800 ha visés dans le prodoc.*
116. **Objectif 3 : (Mise à l'échelle : Capacité institutionnelle et de financement pour améliorer la RPF aux niveaux provincial et national).**
- i. Cette composante 3 vise au niveau de son résultat 3 le « Renforcement des capacités institutionnelles et des mécanismes de financement mise en place pour permettre et faciliter la restauration et la maintenance à grande échelle des paysages critiques et de divers services écosystémiques au niveau Provincial (Sud-Kivu) et National (RDC) ». La réalisation des activités a été l'occasion de nouer des partenariats avec des institutions spécialisées et présentes dans la zone du projet et intervenant particulièrement autour des cibles relatives à la réalisation des deux plans d'actions éligibles au plan d'investissement FONAREDD, à savoir la Stratégie REDD+.
  - ii. Les Indicateurs des résultats visent , entre autres : (i) Nombre de mécanismes et/ou cadres de planification intersectoriels (agriculture, foresterie, transport, énergie, etc.) qui intègrent et soutiennent la RFP établis ou renforcés au niveau national et infranational du projet TRI, (ii) Evaluation des ressources (Publiques, privées, Partenaires au Développement) allouées à la restauration des forêts et des Paysages, (iii) Nombre de projets bancables élaborés et soumis selon la matrice de cadre de pointage. Ces actions ont été bien accueillies par les communautés de la zone. Malheureusement les plans élaborés semblent être restés sans suite, car les cibles

visées (produit 3, avec au moins 100 bénéficiaires formés, et la création d'un Observatoire opérationnel indépendant pour assurer la surveillance en temps réel des forêts et des paysages du Sud-Kivu) n'ayant pas encore été réalisées, faute d'entente sur la LdA entre la FAO et l'EUA, sur les acquisitions des équipements et certains matériels d'observation et d'acquisition d'images sur le terrain et de gestion des données et de cartographie en temps réel.

- iii. Cet observatoire devait contribuer à renforcer les capacités institutionnelles et techniques de l'EUA pour améliorer ses capacités (i) d'amélioration de collecte des données, (ii) l'évaluation et du suivi de l'évolution des ressources naturelles dans le cadre de la RPF, et de (iii) la production des cartes thématiques (sols, ressources forestières, occupation des sols, et options de restauration, etc.) dans la province pilote du Sud-Kivu.
- iv. Quatre micro-projets ont été développés pour soutenir les actions de RPF et une lettre signée par le Gouverneur du Sud-Kivu a été envoyée au CAFI pour demander un financement supplémentaire, mais qui n'a malheureusement pas encore abouti, en raison de la lenteur des procédés administratifs de validation officielle des accords de partenariat entre la FAO et le CAFI.
- v. *Ainsi, ces 4 microprojets visés au niveau du produit 3.3 soumis pour financement en collaboration avec ERAIFT pour soutenir les actions de RPF buttent encore sur la lourdeur des procédures administratives de validation officielle des accords de partenariat, et n'ont pas encore été mis en œuvre.*

**117. Objectif 4 : (Gestion des connaissances : Partage des connaissances sur la RPF, le partenariat, le suivi et l'évaluation des interventions en matière de RPF).**

- i. Cette composante vise au niveau du Résultat 4 « Efficacité accrue des investissements du programme parmi les parties prenantes du programme et meilleur connaissance des bonnes pratiques en matière de restauration chez les publics externes clés », avec comme indicateurs: (i) Système de Suivi et Evaluation de programme développé avec succès, établi et opérationnel soutenant la mise en œuvre et la gestion de l'adaptation du projet TRI ; (ii) Meilleures pratiques et enseignements tirés d'outils de connaissance TRI développés et diffusés par le biais de Plateformes de connaissances pertinentes. Malheureusement les cibles visées<sup>22</sup>, le projet n'a réalisé que 2 documents de syllabus de cursus universitaire, 1 ouvrage du cursus scolaire, 2 documentaires de courte durée, 1 brochure, 2 entretiens à la radio, 1 pièce de théâtre et 2 jeux pour enfants, qui ne sont pas encore opérationnels. De ce fait, les élèves d'au moins 60 établissements d'enseignement primaire, secondaire, professionnel, supérieur et universitaire, n'ont pas encore pu bénéficier des résultats faute de sensibilisation aux activités de RPF et aux mécanismes, et de modules éducatifs pour assurer le renforcement de la gestion participative

---

<sup>22</sup> : (i) Minimum deux (2) chapitres dans les curricula universitaires, un (1) livret scolaire, 2 documentaires, une (1) brochure, deux (2) épisodes radio, un (1) jeu de théâtre et deux (2) jeux d'enfants développés, (ii) Un système de S&E spécifique développé pour le projet et un système de S&E provincial. Ceux-ci devraient permettre de mener une série de sensibilisations ciblées et le partage des connaissances en matière de RPF afin de promouvoir la durabilité et la réplique des interventions du projet à travers la valorisation des résultats.

de gestion de la biodiversité. En effet, tout semble être encore au niveau de la lettre d'intention au niveau de BH pour l'assurance qualité et la signature officielle.

- ii. Les modèles de gestion communautaire des forêts et des champs agroforestiers, ainsi que de renforcement des Clubs d'Écoute communautaire ne sont pas encore opérationnels, et de ce fait n'ont pas produit les effets attendus malgré leur pertinence en termes de gestion durable des ressources naturelles et écosystèmes. Néanmoins, ces modèles ont permis d'obtenir des bonnes pratiques d'auto-investissement des populations dans les Clubs Dimitra à travers la création (par ASEC) de 27 Barza communautaires sur les 42 prévus pour les groupements de Mudusa, de Lugendo, de Bugorhe et de Miti.,
  - iii. *Toutefois, on constate que l'automatisation des 27 CD mis en place et intervenant dans plusieurs activités impliquant plus de 1662 membres (y compris ceux de 2 CD des peuples autochtones) n'a pu être réalisée et valorisée dans le cadre de la sensibilisation des communautés et de déclencher la dynamique communautaire attendue de restauration des terres forestières et la conservation de la biodiversité. Aussi, il a été développé 15 projets d'accompagnement au bénéfice de 15 CD, mais soumis à Louvain Coopération pour demande d'investissement n'ont pas encore reçu une suite favorable.*
  - iv. En outre, des conseils techniques ont été prodigués aux communautés dans le but de permettre la réalisation des activités spécifiques en agriculture, élevage, assainissement du milieu, agroforesterie, etc. *Malheureusement, en raison des nombreux ratés en matière de stratégie de communication, aucun partenariat n'a pu être signé avec les radios communautaires pour accompagner les CD. Cela a créé un gap important dans la stratégie de communication de l'ONG et une grande faiblesse compromettant son efficacité malgré sa position de maillon stratégique d'auto-entraînement des communautés et de partage des informations entre les CD.*
118. Néanmoins, les réalisations du projet ont permis d'importants efforts en matière de renforcement des capacités des acteurs à la base et de créer une nouvelle dynamique d'auto-action et de prise en main des actions de développement de leurs terroirs (Cf. résumés dans le tableau des « progrès-vers-les-résultats » (tableau 4)). Les réalisations du projet sont jugées modérément satisfaisantes (MS : 4/6)

#### **4. Quels résultats plus larges (le cas échéant) le projet a-t-il obtenus au niveau régional et mondial à ce jour ?**

- i. Les réalisations du projet, du fait de peu et faibles résultats obtenus sur le terrain, n'ont pas encore démontré une quelconque efficacité tant au niveau régional que mondial en matière de restauration des terres forestières, ni de conservation de la biodiversité.
- ii. En effet, en se basant sur ce qui précède, malgré les importants efforts en matière de (i) sensibilisation, de renforcement des capacités et d'organisation des populations en groupements intercommunautaires autonomes de gestion des terroirs villageois (Club

Dimitra), (ii) de création des pépinières et (iii) de formulation de projets de développement socioéconomique générateurs de revenus, la mission note que les réalisations du projet n'ont pas encore réussi à démontrer des preuves tangibles d'efficacité des résultats obtenus contribuant à des changements ou de réduction de la pression socioéconomique et climatique au niveau de l'environnement local ou global pouvant refléter des avantages en matière (i) de politique et de réglementation de la gestion des ressources naturelles, (ii) restauration des terres et conservation de la biodiversité, en raison des faibles taux de réussite (25%, d'après nos estimations faites sur les sites visités (Photo, Annexe 3). Il en est de même au niveau de la sécurité alimentaire et de la diversification des sources de revenus des populations (apiculteurs, élevage de lapin, agroforesterie, domestication de plantes médicinales par les populations autochtones (dans pépinières villageoises, etc.) dont la plupart ne sont qu'à leur début, et de ce fait n'ont pas encore produit les résultats attendus, 4 ans après le démarrage de la mise en œuvre du projet (tableau 6, annexe 1.6. Les réalisations modérément insatisfaisantes (IS : 3/6)

**5. Dans quelles mesures le projet a-t-il abordé les questions transversales, liées au genre, aux populations autochtones, groupes vulnérables ou marginalisés et à la sauvegarde environnementale ont-elles été prises en compte pendant la mise en œuvre du projet ?**

119. L'UGP a pris en considération les dimensions transversales telles que (i) les questions du genre, (ii) l'implication et les préoccupations des peuples autochtones, (iii) les minorités vulnérables et qui ont retenu l'attention des équipes de terrain dans leurs relations avec les communautés locales.
120. En effet, au niveau du genre, la mise en œuvre du projet a donné une place de choix aux femmes qui ont constitué dans la plupart des interventions plus de 50% des bénéficiaires, y compris chez les peuples autochtones qui ont bénéficié des appuis du projet en matière de domestication des plantes médicinales et de renforcement des capacités en matière de pépinière. *La mission juge ces aspects très satisfaisants (TS : 6/6)*
121. *La mission juge les réalisations globalement satisfaisantes (MS :4/6).*

**3.2.2. Efficacité des réalisations vers les changements attendus du projet**

122. Cette section analyse les relations de causes à effets de l'efficacité des résultats à savoir dans quelle mesure les mécanismes de mise en œuvre et de gestion du projet, ainsi que les réalisations ont-elles affecté la performance du projet et favorisé un changement de paradigme de l'état de référence de la zone du projet vers un état métastable de réduction de la pression climatique et socioéconomique sur l'environnement, les paysages forestiers et la biodiversité, par rapport à leur état initial de dégradation.
123. Comme évoqué ci-haut, après 4 ans de mise en œuvre du projet, la mission note que malgré les importants efforts en matière de (i) renforcement des capacités des communautés locales, (ii) d'élaboration des documents de politiques et textes réglementaires, des Plans de Développement Local (Ngweshe et Kabaré) actualisés et intégrant la stratégie de démonstration de l'approche RPF et de conservation de la biodiversité préparés par l'UGP en 2021 et validés avec l'appui du cabinet juridique Rights Empower, les réalisations n'ont pas encore produit, tant

au niveau local que provincial, les résultats attendus et les avantages significatifs susceptibles de contribuer à l'amélioration de la situation de départ et provoquer les changements attendus.

### **1. Au niveau de la conservation de la biodiversité,**

124. Sur la base des discussions lors des visites de terrain avec les populations de Ngweshe et de Kabare, les activités de collecte des sauvageons réalisées conjointement avec les éco-gardes du PNKB (ICCN/ACCB), la mission note que grâce au renforcement des capacités les peuples autochtones ont acquis une bonne maîtrise des techniques de collecte et de domestication des plantes médicinales, ainsi que de leur utilisation dans la pharmacopée traditionnelle au niveau des 4 villages riverains du PNKB.
125. En effet, les populations ont apprécié le projet grâce à l'intérêt suscité par les activités de domestication, la valorisation et la capitalisation du savoir-faire traditionnel des plantes médicinales, particulièrement celles en voie de disparition. En outre, les populations ont beaucoup apprécié les modules axés sur des thématiques porteuses, particulièrement en milieu autochtone. Tout ceci, les bienfaits des réalisations du projet au sein des communautés autochtones. *Modérément insatisfaisant (MU : 3/6)*

### **2. Au niveau des activités de production des plants en pépinière**

126. Le projet a initié les populations en techniques de pépiniéristes axées à (i) l'entretien permanent des pépinières dans leurs villages respectifs, (ii) techniques avancées de collecte des sauvageons des plantes médicinales dans le Parc, (iii) préparation des pépinières (choix du terrain, installation, préparation du sol et des planches, remplissage des sachets, etc.), (iv) entretien des plants (arrosage, aoutage, fertilisation, traitement phytosanitaire, etc.), (v) préparation des pots de plantation et mise en terre.
127. Les activités de développement des cultures maraîchères initiées par le projet ont permis aux populations de se former en pratiques de systèmes agroforestiers associant les plantations forestières/fruitières et les cultures maraîchères (chou, oignons, carotte, amarante, aubergine) pour la consommation des ménages, etc.
128. Toutefois, le fait que le projet ait recruté et rémunéré les populations travaillant dans les pépinières des campements des trois villages (*Cibuga, Muyange et Makondo*) et les manœuvres recrutés pour les plantations, biaise l'approche participative du projet qui repose sur une implication volontariste des populations dans la mesure où elles sont usufuitières des réalisations. *Modérément satisfaisant (MS : 4/6)*

### **3. Au niveau de renforcement des capacités des populations et communautés**

129. Le projet a initié des activités prometteuses de formation et d'encadrement des populations dans des secteurs de développement socioéconomique de (i) cuniculture (élevage des lapins) axée sur le choix de géniteurs de qualité et de traitement des maladies et (ii) apiculture (production de miel) grâce la distribution et installation des ruches modernes dans la zone de Miti-centre qui ont été très appréciées.

130. Malheureusement, étant à leur début au moment de cet EXMP, ces réalisations n'ont pas encore donné les résultats attendus du fait, entre autres, (i) des arrangements de partenariat institutionnels impliquant plusieurs branches régionales des services de vulgarisation agricole et forestiers ayant des niveaux de capacités et d'approches disparates dans l'encadrement des populations et (ii) et des stratégies de co-financements et d'interventions qui n'ont pas prouvé leur efficacité dans l'amélioration générale des réalisations du projet. Tout ceci, fait que le projet a manqué ses cibles pour démontrer la restauration des terres forestières dégradées qui requiert des compétences et expériences rompues en la matière et la maîtrise des facteurs de dégradation de l'environnement et d'intégration des paramètres de résilience et d'adaptation au changement climatique dans la stratégie des choix et d'intégration des paquets techniques et de suivi-évaluation rapprochée axés sur les progrès des résultats sur la base des indicateurs SMART.
131. À cet égard, la mission note qu'après 4 ans de mise en œuvre, en raison des retards des plantations et des faiblesses des capacités des partenaires de terrain, ainsi que des défaillances dans la stratégie de suivi-évaluation des indicateurs des résultats, la plupart des réalisations du projet, tant en matière de RPF et de conservation de la biodiversité et de développement socioéconomique, ne sont qu'à leur début, et de ce fait n'ont pas encore réussi ou très peu à produire les résultats immédiats et intermédiaires significatifs attendus. En outre, malgré le renforcement et l'implication des Clubs d'Écoute communautaire des membres des groupements prioritaires sélectionnés au niveau des chefferies parmi les 92 Clubs Dimitra, les produits et effets attendus au niveau des changements de la situation de référence ne sont pas encore effectifs en ce qui concerne, notamment : (i) la mise en œuvre des protocoles d'accord de création des pépinières villageoises pour la domestication des plantes médicinales et autres, dont très peu des 310 000 plantules mis en terre avec beaucoup de retards (en fin de saison des pluies) à la lisière du PNKB et des collines déboisées, avec des espèces d'arbres rustiques provenant des pépinières communautaires villageoises (Chisheke, Businga, campements de Makondo, Muyange et Buyungule et Cibuga), (ii) les plantations des arbres fruitiers et des jardins de case (potagers) pour assurer la sécurité alimentaire et la génération de revenus économiques, (iii) la cuniculture et l'apiculture.
132. Le projet n'ayant pu produire ces résultats intermédiaires qui devraient être les seuls capables de renseigner positivement sur l'efficacité des changements en matière de protection de l'environnement, de restauration des terres et de la conservation de la biodiversité, ainsi que de l'amélioration des conditions socioéconomiques des communautés bénéficiaires, il serait illusoire de s'attendre à 1 an de la clôture du projet à ce qu'ils soient développés (i) des modèles techniques de restauration et protection des Bassin Versants, (ii) de techniques de plantation et de lutte antiérosive, (iii) des techniques de production agricole (Agroforesterie, Agriculture de conservation, Régénération naturelle).
133. Néanmoins, tout en comprenant les nombreux défis auxquels le projet a dû faire face pour prouver son efficacité, la mission juge que, tant peu qu'en soient les réalisations, la mise en œuvre du projet FEM a produit dans l'ensemble des résultats acceptables ayant favorisé (i) la création d'une dynamique positive de prise de conscience du rôle des acteurs centraux, provinciaux et territoriaux, et d'auto-action des communautés, (ii) ainsi que l'implication volontariste de la participation des acteurs aux actions du projet. À cet égard, la mission juge l'efficacité des résultats atteints par le projet, modérément satisfaisante (MS : 4/6).

### 3.3. Efficience du projet

134. Nous entendons ici par efficience du projet les rapports entre les coûts et le respect des délais pour ses activités ainsi que les mesure de l'optimisation des ressources par l'intervention à transformer les contributions (fonds, personnel, expertise, équipement, etc.) en résultats efficient dans les meilleurs délais et au moindre coût par rapport aux alternatives possibles.
135. À cet égard, la mission a cherché à savoir dans quelle mesure la gestion des ressources financières du projet a été efficiente par rapport à la mise en œuvre du projet et a prouvé son efficience, à savoir si : (i) Les ressources financières mises à la disposition du projet sont suffisantes et ont été utilisées à bon escient pour produire les résultats attendus ? (ii) Les modèles organisationnels actuels sont adéquats pour assurer la mise en œuvre correcte du programme de travail, (iii) Quelles sont les forces et les faiblesses du système de suivi-évaluation, de communication, et du dispositif institutionnel de partenariat adopté ?

#### 1. Ressources financières mobilisées

136. Les ressources financières du projet se limitent principalement à la subvention du TF du FEM pour un montant total de USD3.600.000, soit 22,53% du budget total de USD15.981.530. En date du 30 juin 2022, les dépenses comptabilisées des ressources du projet s'établissent à USD2.255.426 soit un solde positif budgétaire de USD 1.344.574 (tableau 3). Au niveau des co-financements, à part la contribution de la FAO (mobilisé au niveau du siège), il n'y a pas eu de contribution quelconque en cash des autres parties impliquées. D'autre part, la mission n'a eu aucune information des coûts des réalisations des autres partenaires de co-financement qui auraient pu être ajoutés comme des effets additionnels à ceux du projet et contribuer aux effets additionnels des projets. *La mission juge la mobilisation des ressources modérément satisfaisante (MS : 4/6).*

#### 2. Gestion financière et rapportage

137. La mission juge que la nature et la qualité des mécanismes de gestion et de suivi financier sont peu satisfaisantes dans la mesure où les délais de déboursements et la qualité des rapports de l'exécution du budget mobilisé révèlent de nombreux dépassements et épuisements des lignes budgétaires. En outre, l'approche d'une gestion centralisée et l'absence d'une comptabilité analytique n'ont pas permis à l'UGP d'avoir un contrôle du suivi régulier et de l'utilisation optimale des fonds, ainsi qu'à la mission de l'EXMP de faire une analyse approfondie des détails des allocations et des dépenses effectuées par les différents niveaux de gestion du projet.
138. Il faut noter le faible pourcentage (22,53%) des ressources du FEM, comme seules ressources financières mobilisables aux fins du projet, très faible pour un projet si complexe et couvrant une si grande zone très éprouvée tant au niveau environnemental que socioéconomique. Tout en comprenant le caractère pilote et démonstratif du projet, la mission note que les ressources financières effectives pour financer les activités du projet, les équipements et les émoluments du personnel, sont très insuffisantes et ne sont pas à la hauteur des besoins de financement des interventions devant provoquer une dynamique de changement de paradigme du milieu et produire les résultats attendus.



139. L'exécution du budget illustre parfaitement le caractère très étriqué du budget incapable de satisfaire les dépenses nécessaires pour assurer une mise en œuvre conséquente et réussie des programmes de travail annuels et livrer les produits attendus (Tableau 2).

Tableau 2: Taux d'exécution du budget FEM

RUBRIQUES	BUDGET TOTAL (USD)	DÉPENSES (USD)	DISPONIBLE (USD)
5011-Salaire personnel	54,350	54,350	0
5013-Consultants	999,262	608,174	204,626
5014 Contrats	1,309,161	1,028,891	112,711
5021 Travel	261,960	195,299	62,971
5023 Training	117,372	63,642	52,110
5024 Exp. procurement	252,774	138,108	92,298
5025 Non exp. procurt	67,635	67,635	0
5027 Tech. supt services	7,000	6,599	401
5028 Gen Oper. Expenses	155,485	125,598	0
5030Cash&FinAssistance	375,000	0	29,887
Total expense	3,599,999	2,288,2966	375,000

140. La mission fait remarquer les montants du tableau 2 ci-dessous ne semblent pas avoir été certifiées par un quelconque audit comptable en raison de l'absence d'éventuels rapports d'analyse détaillée des dépenses par poste de dépenses.

141. Les résultats du tableau 1 ci-dessus montrent :

- i. 3 lignes positives : Ligne 5023-Training (USD38,795); Lignes 5027 (USD 609), et Ligne 5030 (250,000USD);
- ii. 3 lignes épuisées: Ligne 5011-Salaire personnel (USD 0), Ligne 5025-Équipement et matériel (USD 0) et Ligne 5028- Opérations (USD 0);
- iii. (iii) 3 lignes nettement déficitaires : Ligne 5013-Consultants (USD 41,452) avec **23%** de déficit, Ligne 5014-Contrats (USD 199,530), avec **43%** de déficit; Ligne 5024-Matériel consommables/Exp. Procurement (USD 174,065), avec **13%** de de déficit; Ligne 5021-Voyage/Travel (USD 13,924), avec **8%** de déficit.

142. Sur un budget initial total mobilisé de 2,115,850, les dépenses à la fin du mois de juin 2022 accusent un déficit de (USD 139,576) avec des dépenses de 2.255.426 USD, soit 6.6% de dépassement du montant budgété. Malheureusement, les données de l'exécution budgétaire reçues sont partielles, malgré nos demandes insistantes de nous fournir des données détaillées selon les lignes budgétaires et la nature des dépenses. En effet, le manque des détails de l'exécution budgétaire, notamment, (i) le niveau et le rythme périodique des allocations financières, (ii) les dépenses réalisées sur les différentes lignes budgétaires, les difficultés rencontrées, etc., ne nous a pas permis de faire une analyse complète des différentes rubriques du budget et de tirer des conclusions sur l'efficacité du projet.

### **3. Efficience de l'utilisation des ressources financières par rapport aux résultats**

143. La situation incomplète du budget mobilisé au cours de la période couverte par cet EXMP et l'absence de détails des états de dépenses fait que la mission n'a pu procéder à l'analyse efficiente des rapports coût-efficacité des réalisations du projet et de l'utilisation des ressources de cofinancement, notamment de la FAO et du MEDD.
144. À cet égard, le fait que les justifications de la plupart des dépenses effectuées ne nous ont pas été fournies, il ne nous a pas été possible de déterminer plus particulièrement comment les ressources financières ont été utilisées et contribué efficacement à la réalisation des résultats du projet et de prouver la relation de cause à effets entre les produits obtenus par rapport au niveau des finances mobilisées. En outre, la mission n'a pu conduire une évaluation ciblée sur l'efficience de (i) la gestion financière du projet, (ii) la périodicité de l'allocation budgétaire (approvisionnement et gestion des fonds, la révision budgétaire, etc.) et mener une analyse comparée des dépenses mensuelles, annuelles et totales par composante, (iii) l'utilisation des ressources financières par rapport aux résultats réalisés.
145. D'autre part, la mission n'a eu aucun détail de l'utilisation en nature des fonds de cofinancement de la FAO (USD 400,000) et du Gouvernement/MEDD-RDC (USD 1,930,000) et à quel titre ils ont directement contribué à la réalisation du progrès. Il en est de même pour les cofinancements annoncés par la GIZ et LCD dont la mission n'a pu connaître et analyser l'efficacité les contributions des effets additionnels aux réalisations du projet.
146. En outre, la mission n'a pas reçu de documents comptables détaillés certifiés des dépenses effectuées, malgré nos demandes répétées, ce qui ne nous a pas permis de procéder à une analyse approfondie de leurs nature et détails. En outre, il ne nous a pas été possible d'analyser les procédures comptables et financières devant nous permettre d'analyser et comprendre globalement la fréquence et les conditions de l'utilisation des ressources financières du projet. Toutes ces défaillances ont entraîné des retards parfois très longs d'allocation des fonds nécessaires, causant ainsi des retards importants et préjudiciables à l'UGP pour réaliser les activités de terrain du projet. La mission attribue cette difficulté à une gestion compartimentée à deux niveaux principaux, à savoir le siège FAO et la FAO-RDC, nonobstant la performance des outils d'Oracle qui a fait la fierté de système de gestion de la FAO pendant plusieurs décennies et permis d'optimiser les succès des projets de terrain.
147. L'évaluation du cadre de gestion budgétaire et du contexte général de mise en œuvre et de production des résultats sur la base des moyens financiers disponibles mobilisés, permet de dire que la gestion financière du projet n'a pas été efficiente dans la mesure où la plupart des lignes budgétaires se sont soldées par des dépassements et des retards dans les allocations périodiques et les acquisitions du projet qui n'ont pas permis la réalisation des programmes annuels de travail conformément à la planification budgétaire et d'atteindre les résultats attendus, en tenant compte des coûts financiers à court et moyens termes.
148. *Nous pensons que, pour un projet d'une telle envergure de restauration des zones forestières aussi dégradées, rudesse des zones d'intervention et paysages forestiers (impacts de changement climatique, grande vulnérabilité alimentaire et socioéconomique, etc.), il faut s'assurer d'un niveau de financement plus substantiel et d'acteurs expérimentés et rompus à la tâche de gestion de projets de développement et capables de maintenir parallèle la courbe des dépenses financières avec celle des produits ciblés. La mission juge ainsi l'efficacité de la gestion financière du projet par rapport aux produits obtenus comme Modérément insatisfaisante (MU : 3/6).*

### 3.4. Analyse de la durabilité

149. Nous entendons par durabilité la persistance des effets positifs dérivant de l'intervention positive et des résultats obtenus par le projet pendant sa mise en œuvre et après son achèvement, ainsi du potentiel de mise à l'échelle et/ou de réplique permanente tant au niveau financier, socio-politique, institutionnel, ou programmatique et dont la durabilité résulte à des résultats et avantages concrets et durables du projet.
150. La mission aborde la viabilité des réalisations du projet sur différents angles, entre autres : politiques, stratégiques, de modèles de gestion durable des ressources naturelles et de renforcement des capacités des acteurs du projet, ainsi que sur l'efficacité des réalisations à assurer une reproductibilité globale des leçons apprises, notamment en matière de (i) Changements/résultats durables attendus, (ii) des changements d'attitude et l'amélioration des connaissances et des compétences des acteurs et des bénéficiaires (communautés locales), (iii) ainsi que des collaborations entre les différents organes ou partenaires locaux et nationaux.
151. Le projet a développé des stratégies et des plans d'intervention en matière de RPF, d'organisation des acteurs et des populations bénéficiaires, de communication, de renforcement des capacités et de développement socioéconomique qui entraînent des interventions physiques et soft du projet avec une forte implication des populations bénéficiaires et des parties prenantes. En effet, dans tous les sites, les personnes interrogées et les experts des parties prenantes ont unanimement exprimé leur satisfaction quant au bien-fondé de la mise en œuvre du projet dans leurs territoires, et plus particulièrement, la valeur ajoutée de l'approche communautaire bâtie autour d'une concertation mutuelle, grâce à un consensus de partage des activités du projet et un esprit de concertation et d'écoute. Tout ceci a constitué l'assurance d'une bonne organisation et un gage de viabilité des réalisations du projet.
152. Cependant, il est très peu fort probable que les réalisations menées, étant encore peu visibles, en raison des faiblesses et des retards relatés ci-haut, que les résultats du projet aient pu prouver une quelconque durabilité des produits atteints, aux trois niveaux d'analyse visés :
- i. Viabilité institutionnelle : la mission note, malgré les failles éventuelles, des points forts qu'il convient de souligner au niveau des interactions et synergies des différentes institutions impliquées dans le projet, eu égard au concept de travail en équipe et de complémentarité de compétences au sein des différents démembrements des organes gouvernementaux centraux et provinciaux pour pérenniser l'esprit de consensus autour des choix des options des techniques de développement;
  - ii. Viabilité organisationnelle : La mission note également l'absence ou faiblesse de la viabilité du dispositif décisionnel créé au niveau local et centré sur les capacités des Clubs Dimitra qui n'ont pu donner le meilleur d'eux-mêmes pour saisir ces clubs comme un facteur d'entraînement et d'atténuation des sources des divergences et d'ambiguïtés sur le statut quo.
  - iii. Viabilité financière et socioéconomique : La mission note une durabilité peu probable en raison de la persistance des facteurs peu favorables de disponibilités financières pouvant apporter

des ressources suffisantes porteuses de changement. Toutefois, hormis tout risque financier, socio-politique, institutionnel, il est possible d'espérer à terme des changements notables au niveau des populations, une plus forte implication volontariste, sans contrepartie, qui pourrait créer une dynamique d'engagement des communautés à s'investir volontairement dans l'assurance de la durabilité des résultats et avantages du projet.

153. Les facteurs affectant les quelques performances du projet sont encore très apparents et risqueront d'affecter la dynamique de l'UGP et des parties prenantes qui ont démontré une certaine efficacité malgré les défaillances de la mise en œuvre du projet et leurs faibles capacités intrinsèques. La supervision du projet par la FAO en tant qu'agence d'exécution du FEM et par les partenaires nationaux qui devraient stimuler la mise en œuvre du projet et les interventions des parties prenantes n'a pas atteint le niveau de rythme des interventions requis pour assurer une meilleure gestion financière, un suivi-évaluation dynamique des réalisations du projet axées sur les indicateurs des résultats.
154. *Le faible niveau des réalisations fait que la durabilité des produits atteints à ce niveau d'EXMP est encore très fragile et inefficace pour assurer la pérennisation des acquis du projet, si le projet venait à prendre fin dans un an, c'est-à-dire en octobre 2023, en raison de manque de ressources financières pour maintenir l'organisation en place et renforcer les capacités des communautés bénéficiaires. Ainsi, la mission évalue la durabilité des réalisations et des produits du projet comme Modérément improbable (MI : 2/3).*

### **3.5. Analyse des impacts et des changements**

155. L'analyse de l'organisation et de la stratégie de mise en œuvre du projet, ainsi que des impacts subséquents des réalisations et faibles produits atteints a été l'occasion de s'interroger sur la pertinence des interventions du projet, par rapport aux conditions de vulnérabilité environnementale et socioéconomiques des communautés rurales qui vivent dans les deux territoires du projet.
156. En effet, il est très probable que les actions de sensibilisation et de renforcement des capacités ont permis une grande prise de conscience de l'implication des communautés dans les interventions du projet facilitées par l'UGP et les parties prenantes. Néanmoins, leur implication et leurs rôles dans la réalisation des activités, n'ont pas permis de créer une dynamique cohérente de mise en œuvre du projet et de livrer les produits attendus devant entraîner des conditions de restauration des terres et de l'environnement, ainsi que la conservation de la biodiversité.
157. Parmi les acquis/impacts potentiels des réalisations du projet, la mission retient, entre autres :
- i. La prise de conscience collective et individuelles provoquée par les actions de sensibilisation et de veillées sur les causes et le degré des dégradations multiformes vécues depuis des décennies et qui ont transformé le milieu naturel et les habitudes traditionnelles des communautés, mais sans effet significatifs sur les changements attendus ;
  - ii. La participation des communautés bénéficiaires comme facteur de changement de paradigme de la situation initiale et d'amélioration de leurs conditions socioéconomiques n'a produit

aucun résultat significatif ni sur le milieu environnemental que socio-économique ; à l'exception particulièrement des peuples autochtones qui ont été impliqués dans la gestion des ressources de leurs terroirs, notamment en matière de domestication des plantes médicinales et de pharmacopées ;

- iii. La création des « Clubs Dimitra » conçus comme des cadres locaux de concertation et de dialogue a permis de stimuler la participation des communautés aux interventions du projet et produit des résultats tangibles. Toutefois, la forte concentration des efforts du projet sur l'organisation et la préparation des membres des Club Dimitra, ainsi que les difficultés de mobiliser, sans contrepartie financière les populations autour des activités du projet, n'ont pas permis à l'UGP de créer la dynamique attendue pour assurer la réalisation et le suivi périodiques des interventions du projet selon le plan d'opération.

158. *Ainsi de manière générale, à ce stade de mi-parcours de mise en œuvre du projet (après 4 ans d'exécution), la mission trouve que les impacts du projet sont encore très peu perceptibles et que leur probabilité de produire des effets notables sur le milieu naturel et socioéconomique sera très minime, en raison des faibles capacités et du manque d'efficacité de la stratégie de mobilisation volontariste des populations et d'appui financier des secteurs de développement socioéconomique. En outre, la mission est d'avis que même à moyen et long terme, il sera très peu probable que la mise en œuvre du projet résulte à des impacts susceptibles de créer les conditions favorables de gestion durable des ressources naturelles et de conservation de la biodiversité et de changement de paradigme tant recherché. La mission évalue les impacts environnementaux du projet comme négligeables (N : 1/3) et les impacts socioéconomiques modérés (N : 2/3) susceptibles d'imprimer un changement positif et durable dans les deux zones d'intervention.*

#### 4. CONCLUSION, LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS

159. Nous résumons ci-dessous le cadre et les questions des conclusions, leçons apprises et les recommandations de l'EXMP.

##### 4.1. Conclusions

- i. Nous rappelons ici que cet examen à mi-parcours est une étape décisive de la mise en œuvre du projet GCP/DRC/054/GFF-9515 « L'Initiative de restauration TRI, projet Child de la RDC ». À cet égard, sa finalité est (i) d'informer la FAO (agence d'exécution) et les partenaires de financement/cofinancement du projet, ainsi que les décideurs gouvernementaux de la RDC et les autorités politiques provinciales et territoriales de la province du Sud Kivu, ainsi que les différents acteurs concernés, et (ii) de tirer les conclusions et leçons tirées des progrès réalisés vers les résultats du projet, (iii) de recommander les mesures nécessaires correctives de renforcement des acquis et les perspectives permettant d'augmenter les chances de réussite du projet.
- ii. L'EXMP est conduit conformément aux TDRs et aux critères spécifiques d'évaluation des projets FEM, notamment (i) la pertinence de la conception du projet, (ii) l'efficacité des réalisations du projet à produire les résultats atteints aux différents niveaux d'intervention, (iii) l'efficacité de la mise en œuvre du projet, ainsi que (iv) la durabilité et (v) les impacts produits.
- iii. Il convient de noter que cet examen à mi-parcours se déroulant 4 ans après le démarrage du projet, l'analyse des réalisations couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2019<sup>23</sup> au 30 juin 2022, soit à 1 an de la clôture du projet.
- iv. Les conclusions de cet EXMP répondent aux questions posées dans les termes de référence de l'évaluation et mettent en évidence les principales forces et faiblesses des équipes. La mission recommande aussi des perspectives d'atténuation des principaux problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du projet par les différents partenaires afin de maîtriser les facteurs de dégradation des ressources naturelles et d'améliorer les conditions socioéconomiques des communautés locales des chefferies de Kabaré et Ngweshe. Elles visent également à accroître l'efficacité des interventions et performances des parties prenantes, notamment la FAO, le Gouvernement de la RDC et les autorités provinciales et les communautés locales.

160. Les objectifs, résultats et produits du projet sont bien alignés à la problématique environnementale et socioéconomique de la province du Sud Kivu et plus particulièrement des chefferies de Kabaré et de Ngweshe. Les réalisations ont produit, entre autres, les résultats suivants : (i) Politiques et textes juridiques du gouvernement de la RDC élaborés et relatifs à la gestion de l'environnement et restauration des terres forestières et paysages pastoraux et biodiversité ; (ii) Démonstration des principes et mécanismes de développement durable de l'agriculture conservatoire et productive confirmés ; (iii) Engagements sous-régionaux et internationaux du Gouvernement de la RDC pris en compte dans la mise en œuvre du projet ; (iv) Priorités axées sur les références de la RDC pour les agendas mondiaux et sous-régionaux des Nations Unies pris en compte dans la mise en œuvre du projet. Néanmoins, les acquis sont

<sup>23</sup> : 1<sup>er</sup> avril 2019, date de lancement officiel du projet

encore très peu visibles en raison des difficultés rencontrées et de ce fait sans portée significative sur les changements attendus, à l'exception des actions relatives à l'organisation et au renforcement des capacités des populations.

161. Cependant au niveau socioéconomique peu d'emphase a été mise sur les aspects de résilience et d'adaptation des systèmes de production agricole au changement climatique, particulièrement en ce qui concerne les techniques de plantations forestières et de production agricole pour améliorer la sécurité alimentaire qui est la base d'existence des différentes communautés locales.
162. Ci-dessous sont résumées les observations et conclusions des résultats selon les critères d'évaluation du projet.

<b>4.1.1. Pertinence stratégique du projet</b>	
<b>C1 : Conformité avec le contexte environnemental et socioéconomique de la RDC et les priorités et stratégies du FEM et de la FAO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. Le projet est bien aligné sur le contexte et les priorités de gestion intégrée de l'environnement et des préoccupations socioéconomique des communautés de la zone du projet.</li> <li>ii. Il est aussi cohérent avec les politiques et les textes réglementaires du gouvernement de la RDC et des cadres prioritaires et stratégiques du FEM et de la FAO en matière de gestion durable des ressources naturelles et de conservation de la biodiversité.</li> </ul>
<b>C2 : Cohérence avec les objectifs et les priorités du Gouvernement de la RDC</b>	<p>La conception du projet est bien articulée avec les objectifs, résultats et produits attendus des programmes prioritaires du gouvernement/MEDD de la RDC en matière de gestion intégrée des ressources naturelles, de développement agricole et de sécurité alimentaire des communautés locales. Elle intègre aussi les priorités des programmes du FEM et les stratégies de la FAO.</p> <p>Les objectifs du projet visés sont bien alignés aux attentes du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Politiques et textes juridiques du gouvernement de la RDC relatifs à la gestion de l'environnement et changement climatique ;</li> <li>ii. Principes de développement durable de l'agriculture conservatoire et productive ;</li> <li>iii. Engagements sous-régionaux et internationaux du Gouvernement de la RDC ;</li> <li>iv. Programmes stratégiques et domaines prioritaires de financement du FEM et de la FAO ;</li> <li>v. Priorités et références des agendas mondiaux et sous-régionaux des Nations Unies ;</li> <li>vi. Interventions des projets en cours menés par d'autres acteurs dans les deux territoires du projet et dont les effets contribuent à la réalisation des produits attendus du projet FEM ;</li> <li>vii. Cependant, peu d'emphasis a été portée sur les aspects de résilience et d'adaptation au changement climatique, particulièrement au niveau des choix des espèces et plantations forestières et de production agricole pour améliorer la sécurité alimentaire qui est la base d'existence des différentes communautés locales.</li> </ul>
<b>C3 : Cadre logique des résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. Les objectifs du projet sont cohérents avec le contexte environnemental et les besoins de gestion durable des terres et des paysages forestiers dégradés de la zone du projet, et cohérent avec le cadre logique des indicateurs et cibles des résultats attendus du projet.</li> </ul>



	<p>ii. Toutefois, certains n'obéissent pas au caractère SMART des indicateurs des résultats des projets financés par le FEM, du fait qu'ils sont, soit (i) très ambitieux et non réalisables dans le temps imparti, particulièrement en raison des faibles capacités des équipes du projet, (ii) soit plutôt qualitatifs que quantitatifs et non consistants avec les concepts de gestion durable des écosystèmes et/ou restauration des ressources forestières, et de la conservation de la biodiversité, etc.</p>
--	---

<b>4.1.2. Efficacité de la mise en œuvre du projet</b>	
<b>C4 : Stratégie de mise en œuvre</b>	<p>i. La mission note que la mise en œuvre du projet a fait face à de nombreuses difficultés, notamment, (i) les retards de signature des protocoles d'accord avec les partenaires d'exécution et l'acquisition des moyens et intrants pour organiser et appuyer les communautés bénéficiaires, (ii) un manque d'internalisation des mécanismes de l'approche participative gouvernant les diverses interventions volontaristes des populations, (iii) une faible et timide implication des populations bénéficiaires sans contrepartie en numéraire, (iv) une faible visibilité des probables retombées des réalisations pour les communautés bénéficiaires, (v) les faiblesses de l'approche participative inclusive inattendues dans la stratégie et qui n'a pas su impliquer certains acteurs clés, notamment certaines autorités locales dans les deux chefferies, notamment de --- et --- qui se sont plaintes lors de nos visites de terrain de n'avoir pas été suffisamment consultées comme souhaité vu le rôle qu'elles auraient pu jouer dans l'accompagnement des populations locales dans la gestion des terroirs villageois et des ressources foncières, ainsi que dans la résolution d'éventuelles contraintes locales liées à la mise en œuvre du projet, (vi) le manque de proactivité des équipes de mise en œuvre et organes de supervision de faire remonter les observations de terrain au niveau de l'UGP pour que celle-ci puisse les traduire en leçons apprises et prendre les mesures nécessaires d'orientation de l'exécution du projet vers des résultats satisfaisants.</p> <p>ii. Toutefois, malgré les faiblesses et le manque de proactivité dans la chaîne de suivi-évaluation des réalisations, la mise en œuvre du projet est jugée globalement satisfaisante.</p>
<b>C5 : Exécution du projet</b>	<p>i. Après des difficultés de démarrage, l'exécution du projet s'est déroulée plus ou moins normalement, grâce à une maîtrise plus ou moins parfaite de l'approche participative avec une meilleure organisation et encadrement des communautés, le projet a réussi à (i) impliquer l'ensemble des acteurs nationaux, provinciaux et locaux dans l'exécution des activités du projet, (ii) renforcer les capacités opérationnelles des acteurs et (iii) mettre le projet sur une trajectoire de maîtrise à terme des actions et techniques de gestion durable des ressources forestières et de gestion durable des terroirs villageois.</p>

	<p>ii. Toutefois, les acquis réalisés sont encore fragiles, particulièrement en matière de renforcement des capacités des populations, pour créer des réflexes d'auto-action endogène de réalisation des résultats et de changements de paradigme.</p>
<p><b>Conclusion n°6 : Les questions liées au genre, aux groupes vulnérables et à la sauvegarde environnementale ont été prises en compte de manière très satisfaisante.</b></p>	<p>i. Le projet a ciblé prioritairement dans son approche l'équilibre et l'équité du genre, le leadership et l'autonomisation des femmes, l'inclusion des jeunes et des minorités ethniques, notamment les peuples autochtones (pygmées) qui ont donné une très bonne performance.</p> <p>ii. Néanmoins, malgré les nombreuses contraintes liées à l'environnement hostile de la zone, le projet a su développer des activités porteuses en faveur de l'autonomisation des femmes dont la participation a été très significative (50-60%) dans la plupart des Clubs Dimitra, et aussi encadré les populations des campements des peuples autochtones en matière de pépinières et de domestication des plantes médicinales et alimentaires.</p> <p>iii. La mission note que ces questions ont été abordées avec beaucoup de maîtrise et de patience pour arriver à des réalisations satisfaisantes en matière de pépinière et de domestication des plantes médicinales et la pharmacopée.</p>

<p><b>4.1.3. Efficacité des objectifs et des principaux résultats</b></p>	
<p><b>C7 : Efficacité des objectifs et résultats</b></p>	<p>i. La mission note que les réalisations du projet n'ont pas encore réussi à donner des résultats intermédiaires satisfaisants, et sans effets positifs perceptibles au niveau de l'environnement global de la zone :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atténuation du changement climatique à travers la diminution des émissions de CO<sub>2</sub> au niveau local (de 17% (70 Mt CO<sub>2</sub>) d'ici 2030 par rapport aux émissions du scénario des émissions du statu quo (430 Mt CO<sub>2e</sub>) <i>ne sont pas encore perceptibles et ne seront pas matérialisés d'ici à la fin du projet, sauf en cas de prolongation dudit projet ;</i></li> <li>• Respect des engagements de la RDC aux <i>Conventions Déterminantes des Nations</i><sup>24</sup>, y compris ceux relatifs au « Défi de Bonn de restaurer 8 millions d'ha d'ici à 2020 » ;</li> <li>• Amélioration de la couverture forestière.</li> </ul> <p>ii. Au niveau des objectifs, résultats et produits, la mission note que des progrès intermédiaires ont été obtenus, mais n'ont pas encore produit les effets attendus sur les changements de la situation de référence :</p>

<sup>24</sup>: Conventions Déterminantes des Unies ((i) Protection de l'environnement, (ii) changement climatique, (iii) conservation de la biodiversité).

	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Objectif 1</b> : Le projet a développé des documents de politique provinciale de (i) stratégie provinciale de « Restauration des Paysages Forestiers à travers l'approche Méthodologie d'Évaluation des Opportunités de Restauration (MEOR), (ii) identifié des obstacles et enjeux de cadre politique environnemental national et provincial devant promouvoir des interventions de RFP et conservation de biodiversité; (iii) élaboré des Plans de Développement Locaux (PDL) pour les deux chefferies des territoires de Kabare et de Walungu, y compris des recueils des dispositions légales et réglementaires, (iv) proposé trois projets de décrets provinciaux de promotion de la RPF et un guide des mécanismes de gestion et conservation participative de la biodiversité. Toutefois, même si ces documents ont été validés techniquement par le service spécialisé de la province, ils ne sont pas encore officiellement adoptés par les autorités compétentes. En outre, ils n'ont fait l'objet d'aucune application sur le terrain, de ce fait ils sont sans effet apparent sur la restauration des terres forestières, ni sur la conservation de la biodiversité et l'amélioration des conditions socioéconomiques des communautés bénéficiaires.</li><li>• <b>Objectif 2</b> : Le projet a réalisé en 4 ans (i) 1353 ha<sup>25</sup> (soit 28.19% de la cible de 4800 ha visés) de terres dégradées des forêts et paysages agroforestiers dans les sites de Ngweshe et de Kabaré, réalisé 125 ha sous régénération assistée et 43 ha sous régénération naturelle et mise en défens ; (ii) créé des boisements de conservation de la Biodiversité avec 310 000 plants produits par les peuples autochtones (pygmées) et distribués à 5000 ménages pour des sites de conservation des ressources phyto-génétiques médicinales (campements de Makondo, Muyange et Buyungule et Cibuga), afin de réduire la pression sociale sur le PNKB. Toutefois, la plupart des plants produits sont de qualité plus ou moins aptes à la plantation, et dont très peu ont été mis en terre. Il est prévu de planter le reste des plantes durant la campagne fin 2022-début 2023 ; (iii) élaboré et signé avec les Club Dimitra des protocoles d'accord portant sur la mise en œuvre de 40 micro-projets de restauration et régénération des terres agroforestières, plantation d'arbres fruitiers, jardins de case-potagers. Ces réalisations ont bénéficié à près de 30 000 membres (50% femmes et 50% hommes), dont 2,500 à Ngweshe et 2,500 à Kabare. Mais, quoique pertinentes et en phase avec les besoins des populations et de restauration des écosystèmes, ces réalisations sont encore très précaires et loin de donner des résultats satisfaisants capables de produire des impacts concrets sur l'environnement naturel et au niveau socioéconomique.</li><li>• <b>Objectif 3</b> : Au niveau de cet objectif, il a été initié d'importants efforts de renforcement des capacités institutionnelles, opérationnelles et financières des acteurs et favorisé des partenariats avec d'autres acteurs spécialisés présents dans la zone du projet (FONAREDD, Stratégie REDD+), malheureusement restés sans avancée significative à part (i) quelques</li></ul>
--	--

<sup>25</sup>:1168 ha : (i) 100 ha par AVSD dans le site de Kabare CIRUNGA ; (ii) 110 ha par APRODEA dans le site de Kabare BUSHWIRA ; (iii) 125 par MAMA AMKA dans le site de Ngweshe LURHALA ; (iv) 125 ha par CONGRES dans le site de Ngweshe BAVA ; (v) 125 hapor ODRS dans le site de Ngweshe BUSINGA

	<p>100 bénéficiaires formés, (ii) création d'un Observatoire opérationnel indépendant pour assurer la surveillance en temps réel des forêts et des paysages du Sud-Kivu restés sans effets (faute d'acquisitions des équipements et certains matériels d'observation et d'acquisition d'images sur le terrain et de gestion des données et de cartographie en temps réel) ; (iii) 4 micro-projets développés pour soutenir les actions de RPF et soumis pour subvention par le Gouverneur du Sud-Kivu à CAFI <i>pour financement restés sans suite.</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Objectif 4 : Au niveau du renforcement des capacités des acteurs à la base</b> : Les importantes réalisations menées par les parties prenantes en matière de renforcement des capacités et de sensibilisation des populations, ont permis, entre autres, (i) d'améliorer les connaissances et de créer une plus grande prise de conscience des populations bénéficiaires qui ont permis de nombreuses initiatives sur le terrain, (ii) la création d'une dynamique locale de participation et de prise de conscience vis-à-vis de leurs rôles respectifs, (iii) d'élaborer des modèles de gestion communautaire des forêts et des terres agroforestières, 2 syllabus de cursus universitaire, 1 ouvrage du cursus scolaire, 2 documentaires de courte durée, 1 brochure, 2 entretiens à la radio, 1 pièce de théâtre et 2 jeux pour enfants, formation d'élèves de 60 établissements d'enseignement primaire, secondaire, professionnel, supérieur et universitaire. En outre, <i>1662 membres de 27 Club Dimitra devraient bénéficier des formations. Aussi, il a été développé 15 projets d'accompagnement au bénéfice de 15 CD, mais soumis à Louvain Coopération pour demande d'investissement qui n'ont pas encore reçu une suite favorable.</i> Néanmoins, ces réalisations n'ont pas démontré ou très peu d'efficacité à produire des résultats tangibles porteurs de changements de paradigme de la situation de référence, en raison des nombreuses <i>défaillances administratives et de la stratégie de communication, créant ainsi un gap important dans la réalisation des activités du projet.</i></li></ul> <p>iii. La mission note que le projet a fourni d'importantes réalisations dans le sens de l'organisation des populations locales en Club Dimitra avec la création de 92 clubs qui ont permis une forte implication et facilité la diffusion des paquets techniques et la sensibilisation des populations locales en matière de promotion des bonnes pratiques de restauration des forêts et des paysages forestiers, à travers l'approche « Farmer's Field School ». Ceci a permis aux partenaires d'exécution du projet de créer une étroite collaboration avec « l'Union pour l'Émancipation des Femmes Autochtones » dans la mise en œuvre du projet et de combattre la malnutrition et l'insécurité alimentaire des populations. Toutefois, malgré le succès de création de ces clubs, les produits et effets attendus au niveau des changements des comportements des populations n'ont pas créé la dynamique d'entraînement volontariste de l'auto-action attendue.</p>
--	---

	<p>iv. Néanmoins si les actions sont globalement encore à leur début, eu regard à la situation qui prévaut sur le terrain, il est peu probable que ces réalisations puissent aboutir aux produits attendus dans le laps de temps de 1 an qui reste pour clôturer le projet, eu égard aux faibles performances des parties prenantes. <i>La mission juge les réalisations modérément satisfaisantes (MS : 4/6) pour les composantes 1, 2 et 4 et (ii) insatisfaisante (IS : 3/6) pour la composante 2 et 3(partiellement) relatives à la restauration des terres forestières et paysages agroforestiers et la conservation de la biodiversité.</i></p>
--	---

<b>4.1.4. C8 : Efficience</b>	
<b>C8 : Efficience</b>	<p>i. Les ressources financières mobilisées et utilisées par le projet sont limitées à la contribution du FEM. Aucune information n'a été donnée concernant les co-financements (en nature) du Gouvernement de la RDC/MEDD et de la FAO. Il en est de même pour des autres co-financements dont on ne connaît pas les contributions apportées par leurs projets respectifs.</p> <p>ii. La gestion budgétaire et les modalités générales de production des résultats sur la base des moyens financiers disponibles mobilisés, n'ont pas encore permis d'atteindre une efficience quelconque dans la mesure où la plupart des lignes budgétaires se sont soldées par des dépassements et des retards dans les allocations périodiques et des acquisitions (matériels et intrants agricoles) qui n'ont pas permis la réalisation des programmes annuels conformément à la planification budgétaire et de produire les résultats attendus, en tenant compte des coûts financiers à court et moyens termes.</p> <p>iii. Nous pensons que pour un projet d'une telle envergure de restauration des zones forestières aussi dégradées, rudesse des zones d'intervention et paysages forestiers (impacts de changement climatique, grande vulnérabilité alimentaire et socioéconomique, etc.), il faut s'assurer d'un niveau de financement plus substantiel et des acteurs expérimentés et capables de maintenir parallèle la courbe des dépenses financières avec celle des produits ciblés.</p>

<b>4.1.5. Durabilité</b>	
<b>C9 : Durabilité</b>	<p>i. Les réalisations du projet, n'ont démontré aucune tendance à assurer la durabilité des résultats du projet, malgré le fait que les facteurs de durabilité ont été identifiés et pris en compte de manière satisfaisante.</p> <p>ii. En outre, l'adoption des techniques et stratégies de résilience et d'adaptation agricole au changement climatique ne semble pas avoir été suffisamment prise en compte dans le choix des variantes de génération de revenus et de renforcement de la viabilité économique des ménages.</p> <p>iii. À cet égard, la durabilité des acquis du projet est loin d'être visibles et de ce fait jugée peu probable.</p>

--	--

<b>4.1.6. Impacts du projet</b>	
<b>C10 : Impacts environnementaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. Au niveau des impacts des réalisations du projet, on peut citer la prise de conscience collective et individuelle des intervenants facilitée par les actions de sensibilisation et de veillées sur les causes et le degré des dégradations multiformes vécues depuis dans la zone et qui ont transformé le milieu naturel et introduit des changements des habitudes traditionnelles des communautés. Il était attendu que de tels impacts soient facilités par les Clubs Dimitra, mais dont le peu de réalisations concrètes n'a pas donné ou très peu d'effets positifs ;</li> <li>ii. Quoique pertinentes et en phase avec les objectifs, ces réalisations sont encore loin de produire des résultats et des impacts satisfaisants capables de produire des bénéfices concrets au niveau de l'environnement naturel et socioéconomique. La mission <i>évalue les impacts du projet comme négligeables, car sans effet significatif pour imprimer un changement positif et durable dans les deux zones d'intervention, même à la fin du projet.</i></li> </ul>

<b>4.1.7. C10 : Principaux problèmes</b>	
<b>C11 : Facteurs de contre-performance :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. L'analyse globale des rapports d'activités de la mise en œuvre du projet montre que tout porte à croire que les appuis techniques et opérationnels des équipes tant de FAO-siège et de l'Unité de coordination à Bukavu et le système de suivi-évaluation révèlent certaines faiblesses, tant au niveau de la gestion technique et financière du projet, de l'application des modèles techniques et opérationnels, que de collecte et analyse des données. En effet, tout porte à croire que les réalisations du projet ont été plutôt focalisées sur la réalisation des activités inscrites dans les plans annuels de travail, au détriment du suivi-évaluation rapproché des progrès sur la base des indicateurs des résultats.</li> <li>ii. Nombreuses défaillances, notamment, (i) absence de repères de suivi axé sur les indicateurs résultats, (ii) peu de renseignements pertinents disponibles susceptibles de donner des informations sur les progrès réalisés ou les déviations des réalisations du projet par rapport aux résultats attendus des différentes parties prenantes, notamment le MEDD-RDC, l'Unité de MEDD coordonnant les activités au niveau de la province de Bukavu, les ONG-partenaires d'exécution de terrain, afin de prendre les dispositions adéquates pour corriger les faiblesse sur place ou avec l'aide des équipes du siège FAO et FAO-RDC.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>iii. Les rapports des réalisations du projet manquent souvent de référence des modèles techniques appliqués par les acteurs malgré le fait qu'ils sont les seuls capables de juger à terme de l'efficacité de l'exécution satisfaisante du projet et des résultats susceptibles de transformer le milieu naturel et socioéconomique de référence.</li> <li>iv. Allocations tardives des fonds, devant conduire à mettre en synergie les ressources avec les données provenant des missions et résultats des supervisions de terrain des activités menées par les clubs Dimitra. Ces retards semblent favoriser un sentiment de manque de motivation et de replis de certains membres des Clubs Dimitra pour non-fonctionnement comme auparavant, appelant à une nécessité d'être redynamisés à travers des séances de sensibilisation.</li> <li>v. Concurrence entre le projet RGEM et certains projets évoluant dans les mêmes zones, avec des approches différentes et qui ont tendance à attirer les membres des Club Dimitra vers d'autres groupements, car étant déçus de la collaboration avec le projet au profit d'autres organisations qui les soutiennent mieux avec des outils, matériels, et semences.</li> </ul>
<b>4.1.8.</b>	<b>C11 : Facteurs de performance</b>
<b>C12 : Facteurs de performances</b>	La mission relève que le projet, particulièrement l'UGP, a bénéficié de très peu de circonstances favorables et atténuantes pour assurer une mise en œuvre correcte et selon les PTB, eu égard aux nombreuses difficultés rencontrées depuis le démarrage jusqu'à la réalisation du présent EXMP.

## 4.2. Recommandations

163. Au terme de cet EXMP, nous présentons ici les recommandations dont la prise en compte avec une vision constructive devrait permettre de changer le cours actuel du projet afin de le mettre sur la trajectoire d'actions axées sur les résultats, car après la mise en œuvre, ce sont les acquis que l'on laisse qui constituent le levier de changement de paradigme et dont les principaux acteurs se souviendront.

Les recommandations ci-dessous s'adressent en premier à l'attention de la FAO et à l'UGP, ensuite aux partenaires du projet et aux autorités locales, provinciales et centrales de la RDC, ou à toute autre partie prenante impliquée de près ou de loin dans la réalisation du projet dans le but de prendre les mesures adéquates permettant de résoudre les problèmes identifiés affectant la réalisation concluante du projet et d'améliorer la réalisation et la durabilité des impacts du projet.

À la lumière de l'analyse et des conclusions présentées plus haut dans ce rapport, la mission d'EXMP se propose de formuler les recommandations ci-dessous, tout d'abord dans un souci d'amélioration de l'atteinte des résultats et objectifs escomptés lors de la présente phase ou de proposer une deuxième phase du projet.

Sur la base de nos constats et conclusions, pour sauver le projet et espérer réaliser au moins 60% des résultats escomptés, la mission d'EXMP recommande globalement ce qui suit :

### 164. **C1. Recommandation 1 : Endossement du rapport d'EXMP**

La mission recommande à la FAO, t le Gouvernement de la RDC, l'UGP et le COPIL d'internaliser les conclusions du rapport de cet EXMP et d'endosser les recommandations dans le but de tirer toute la substance nécessaire pour orienter la mise en œuvre pour la partie restante y comprise celle relative à la prolongation jusqu'en 2025.

### 165. **C2. Prolongation du projet pour 2 ans supplémentaires, jusqu'en octobre 2025 (2018-2025) :**

La mission juge la prolongation nécessaire et inévitable pour donner une chance aux réalisations initiées sur le terrain de produire les résultats attendus et de faire renaître l'espoir d'un développement durable des populations des zones d'intervention à court et moyen terme, la mission recommande à la FAO, le FEM et le Gouvernement de la RDC de prendre les mesures nécessaires pour négocier une prolongation de 2 ans supplémentaires jusqu'en octobre 2025, ce qui fera une durée totale de 7 ans (2018-2025).

### 166. **C3. Recommandation 3 : Revue complète du PRODOC**

La revue du document de projet s'imposera et concernera, entre autres :

- i. Les objectifs, les activités, les résultats et les produits attendus, en s'appuyant sur la Théorie de changement;



- ii. L'architecture de la logique verticale de la chaîne, avec un recentrage à la baisse des activités et des indicateurs des résultats hectares à restaurer, etc. dans le but de les rendre plus SMART, ainsi que les cibles des Club Dimitra, le nombre de bénéficiaires, le nombre des partenaires d'exécution, etc., afin d'atteindre des résultats fiables et efficaces pouvant provoquer des changements de paradigme tant au niveau de l'état de l'environnement de référence dans les 2 zones du projet et d'asseoir les jalons d'un développement socioéconomique des communautés visées à la fin du projet ;
- iii. La stratégie de mise en œuvre du projet devra faire l'objet d'une analyse approfondie à tous les niveaux de retard ou de blocage, et de difficultés, dans le but de focaliser les interventions sur les résultats escomptés ;
- iv. Réévaluer les coûts des activités et procéder à une révision budgétaire (réallocation des montants par ligne budgétaire, en cas de reconduction du budget actuel) ou demander une augmentation du budget du projet selon les besoins estimés sur les lignes déficitaires

**167. C4. Recommandation 4 : Cadre logique des résultats dérivé de la Théorie de changement**

- i. Procéder à la révision de l'architecture logique des résultats en (i) sélectionnant plus particulièrement ceux capables de produire des effets visibles et porteurs des changements attendus, et (ii) limitant le nombre des partenaires d'exécution à ceux ayant une bonne maîtrise des connaissances relatives à la gestion et restauration des terres forestières et agricoles.
- ii. À cet égard, il est vivement recommandé de redimensionner les indicateurs des résultats des composantes 2 et 3 en réajustant les (i) superficies à restaurer de 4800 ha à 2000 ha et le nombre de bénéficiaires de 30000 personnes à 1500 incluant les hommes et les femmes.

**168. C5. Recommandation 5 : Revue de la hiérarchisation des problématiques et des priorités d'intervention :**

- i. Identifier les problématiques et les axes prioritaires d'intervention les plus à même de permettre d'importants changements visant à améliorer les interventions, l'accomplissement des résultats, assurer la durabilité et les impacts possibles du projet dans le temps prévu restant, voir au-delà.
- ii. Revoir de fond en comble le système actuel d'appui technique avec une contribution dynamique et un suivi-évaluation axé sur les résultats et la maîtrise des paquets techniques par les partenaires nationaux de terrain, avec la participation des compétences des institutions du gouvernements et acteurs locaux, afin de s'assurer de l'atteinte des résultats attendus ;
- iii. Comme affirmé ci-haut, au niveau des impacts des résultats attendus, les insuffisances et faiblesses soulignées dans l'analyse du cadre logique des résultats, montrent que la théorie de changement définie manque quelque peu de pertinence et de ce fait ne pourra pas produire les impacts les changements visés à la fin du projet ou seront très peu significatifs, en raison des lacunes contenues dans l'élaboration du cadre logique des résultats, notamment l'identification des facteurs potentiels de ce qui va changer avec le temps au cours de la mise en œuvre du projet, le

volume des activités à mener par rapport aux capacités du projet, à la vulnérabilité environnemental du milieu naturel et socioéconomique des communautés locales qui dépendant des ressources en terres et forestières. De ce fait, il faudra traduire le soubassement du scénario alternatif pour la RPF en se basant sur le Cadre de Résultats et la Théorie de changement révisés. La FAO, le MEDD et l'UGP devront mener une analyse critique du prodoc sur la base de la TdC proposée ci-après pour opérer les ajustements nécessaires successifs en **tenant compte des éléments d'appréciation de l'équilibre du Triangle de la Gestion axée sur les Résultats « Résultats – Ressources – Rayonnement ».**

- iv. La chaîne des résultats dérivée de la ToC constitue la logique verticale du scénario alternatif pour traduire le cadre de résultats de la RPF. C'est l'objet de l'examen qui suit, en particulier sa logique verticale. Considéré comme le cœur de la RPF, il est en effet un support de communication de synthèse, renfermant en lui quasiment tout le cycle : base de planification, base de mise en œuvre, base de suivi – évaluation et base de bonification et d'amélioration en ce qu'elle permet des ajustements successifs selon les leçons tirées au fur et à mesure, y compris celles de la MTR.
- v. Tout en maintenant l'esprit des composantes, il semble utile de tenir compte de ces indicateurs comme éléments d'appréciation afin de mieux s'approcher de l'équilibre du Triangle de la Gestion axée sur les Résultats « Résultats – Ressources – Rayonnement ».

169. **C6. Recommandation 6 : Revue de la stratégie d'exécution du projet :** Il est fortement recommandé à l'UGP d'examiner la priorisation des interventions et du calendrier de mise en œuvre lors de la programmation des activités du projet avec l'appui des principaux acteurs, tout en s'assurant du respect des allocations budgétaires.

Il sera important que l'UGP s'assure lors de la programmation des interventions de terrain de l'engagement des populations bénéficiaires et évite des doublons ou concurrence avec les intervenants d'autres projets dans la même zone. En effet, une coordination effective entre les partenaires s'avère indispensable dans la mesure où elle permettra une meilleure intervention et de réduire les coûts des activités.

170. **C7. Recommandation 7 : Renforcement des capacités des populations**

- i. Mettre un accent particulier sur le renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles des populations et des membres des Clubs Dimitra, entre autres : (i) sélection et aménagement des sites de restauration ou de reboisement agroforestier,, (ii) Techniques et pratiques éprouvées de restauration des terres forestières dégradées ; (iii) pratiques agroforestières ; (iv) Activités génératrices de revenus (Cuniculture, Apiculture, Élevage porcin, volaille de chair et pondeuse, etc.) ; (v) Diversification et valorisation des produits alimentaires pour renforcer l'autosuffisance alimentaire au niveau local ;

- ii. Un appui technique rapproché est attendu de l'équipe technique d'appui et de supervision de la FAO-Siège et de la MDEE pour recadrer les activités de terrain et démontrer des modèles éprouvés en matière de mobilisation et d'encadrement, et de démonstration des techniques de RPF et de conservation de la biodiversité, ainsi que le suivi-évaluation axé sur les résultats avec référence aux indicateurs révisés.

171. **C8. Recommandation 8 : Recentrage, redynamisation et sensibilisation des Clubs Dimitra** : Afin de donner une chance au projet de réaliser les produits du projet avec les reliquats de budget disponibles, il est vivement recommandé à la FAO, le MEDD et l'UGP de conduire une analyse critique et stratégique des capacités des membres des Clubs Dimitra et de réduire sur la base du niveau des réalisations présentement à un nombre gérable de 40 Clubs Dimitra à raison de 20 CD par zone d'intervention. Ceci permettra de mettre en synergie les ressources financières disponibles et les activités à réaliser sur le terrain.

Tableau 3: Recommandations

RECOMMANDATIONS	JUSTIFICATIONS	RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES	CALENDRIER (2023-2025) /RESPONSABLES
<b>IMPORTANCE STRATÉGIQUE</b>				
<b>A1. Endossement du rapport d'EXMP</b>	Les réalisations du projet sont en-deçà des résultats et des changements attendus à mi-parcours après 4 ans de mise en œuvre. Ces maigres résultats sont les conséquences directes de stratégie d'intervention inadéquate et des retards advenus dans la mobilisation des ressources financières et des acquisitions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. Analyser minutieusement et internaliser les conclusions de ce rapport d'EXMP sans délai en atelier (présentiel ou virtuel) réunissant les principaux acteurs ;</li> <li>ii. Endosser les recommandations de l'EXMP et en tirer toute la substance nécessaire pour revisiter l'architecture du projet et orienter la mise en œuvre pour la période restante y comprise celle relative à la prolongation jusqu'en 2025.</li> </ul>	FAO, le Gouvernement de la RDC, l'UGP et le COPIL	Mars – Avril 2023
<b>A2. Prolongation du projet pour 2 ans supplémentaires, jusqu'en octobre 2025 (2018-2025)</b>	La mission juge la prolongation nécessaire et inévitable pour donner une chance aux réalisations initiées sur le terrain de produire les résultats attendus et de faire renaître l'espoir d'un développement durable des populations des zones d'intervention à court et moyen terme.	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. Formuler et présenter une demande en prenant toutes les mesures nécessaires pour négocier une prolongation de 2 ans supplémentaires jusqu'en octobre 2025, ce qui fera une durée totale de 7 ans (2018-2025) ;</li> <li>ii. Renégocier une rallonge budgétaire permettant de répondre aux besoins financiers des activités du projet et d'assurer une assise de durabilité des acquis.</li> </ul>	FAO, le Gouvernement de la RDC	Avril-Juin 2023 (durée prolongation : 10 Octobre 2023-09 octobre 2025)
<b>A3. Revue de la stratégie d'exécution du projet</b>	Les interventions du projet sont à la fois très nombreuses, disparates et dominées par le renforcement des capacités et peu axées sur l'analyse de la problématique environnementale et sur les résultats et s'assurer de la mobilisation des moyens financiers et de l'engagement inconditionnels des populations bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. La stratégie de mise en œuvre du projet devra faire l'objet d'une analyse approfondie à tous les niveaux de retard ou de blocage, et des difficultés, dans le but d'améliorer la mise en œuvre des activités et atteindre les résultats escomptés.</li> <li>ii. Examiner la priorisation des interventions sur le terrain selon un programme précis callé sur le calendrier culturel saisonnier des communautés et la mobilisation des ressources</li> </ul>	FAO, UGP, COPIL	Mars – Avril 2023

Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "

		<p>financières pour s'assurer de leur participation effective ;</p> <p>iii. Harmoniser les approches d'implication des populations avec celles des autres partenaires pour éviter le replis des populations et leur abandon des activités du projet au profit des autres acteurs intervenant dans la zone.</p>		
<b>A4. Recentrage, redynamisation et sensibilisation des acteurs à la base (communautés et Clubs Dimitra)</b>	<p>La stratégie de mise en œuvre du projet basé sur des protocoles d'accord avec les ONG et structures spécialisées, ainsi que des populations organisées en groupement (Club Dimitra) ne semble pas produire l'effet attendu sur les résultats du projet, eu égard au grand nombre de CD avec un nombre de membres (30 000 personnes), aux défis socioéconomiques et des faibles connaissances techniques pour mener à bien les activités ;</p> <p>En outre le suivi-évaluation des réalisations a été déficiente.</p>	<p>i. Conduire une analyse critique et stratégique des capacités des membres des Clubs Dimitra et mettre en synergie les ressources financières disponibles et le nombre d'intervenants et les capacités du projet à maîtriser les activités sur le terrain. ;</p> <p>ii. Mettre un accent particulier sur les segments stratégiques de l'approche participative et volontariste et le renforcement les capacités ciblées des CD et des partenaires d'exécution ;</p> <p>iii. Revoir les organes de suivi-évaluation et renforcer leurs capacités opérationnelles.</p>	FAO, MEDD et UGP	Mars 2023-Août 2025
<b>EFFICACITÉ</b>				
<b>B1. Revue complète du PRODOC</b>	<p>i. La conception du projet comporte de nombreuses faiblesses et des références avec des liens plus ou moins pertinents et qui n'ont rien apporté de concret à la mise en œuvre du projet revue;</p> <p>ii. Certains objectifs, les activités, les résultats et les produits attendus manquent de cohérence par rapport au contexte et raison d'être du projet;</p> <p>iii. La démarche conceptuelle des interventions et des résultats ne sont pas conformes à la logique de la théorie de changement (verticale et horizontale).</p>	<p>i. Revue du document de projet en s'appuyant sur, entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les objectifs, les activités, les résultats et les produits attendus, en s'appuyant sur la Théorie de changement;</li> <li>• L'architecture de la logique verticale de la chaîne, avec un recentrage à la baisse des indicateurs des résultats hectares à restaurer, etc.)</li> </ul> <p>ii. Réduire le nombre des bénéficiaires impliqués à un niveau gérable de 30 Clubs Dimitra à raison de 15 CD par zone d'intervention.</p>	FAO, MEDD et UGP	Mars-Avril 2023

**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

		<p>iii. Réévaluer les coûts des activités et procéder à une révision budgétaire (réallocation des montants par ligne budgétaire, en cas de reconduction du budget actuel) ou demander une augmentation du budget du projet selon les besoins estimés sur les lignes déficitaires.</p>		
<p><b>B2. IMPACTS Cadre logique des résultats</b></p>	<p>i. La conception des résultats et des indicateurs et les cibles des résultats attendus ne suit pas la logique de conception dite SMART des projets FEM ;</p> <p>ii. Le nombre de bénéficiaires (30000 personnes) et le nombre des partenaires d'exécution sont très nombreux, avec des capacités faibles qui ont démontré leurs limites sur le terrain ;</p> <p>iii. Les résultats obtenus sont plus ou moins efficaces, sans durabilité assurée et impacts pouvant provoquer des changements de paradigme tant au niveau de l'état de l'environnement de référence dans les 2 zones du projet et d'asseoir les jalons d'un développement socioéconomique des communautés visées à la fin du projet.</p>	<p>i. Procéder à la révision de l'architecture organisationnelle, institutionnelle et opérationnelle de mise en œuvre du projet, et plus particulièrement revisiter les sites d'interventions en ne prenant en compte que ceux capables de donner des résultats et les changements attendus, en limitant le nombre des partenaires d'exécution ayant une bonne maîtrise des connaissances prouvées relatives à la gestion et restauration des terres forestières et agricoles.</p> <p>ii. L'architecture de la logique verticale de la chaîne, avec un recentrage à la baisse des indicateurs des résultats hectares à restaurer, etc. dans le but de les rendre plus SMART, ainsi que les cibles des CD ;</p> <p>iii. Redynamiser la mise en œuvre des réalisations des composantes 1 et 2 à travers la révision des indicateurs des résultats attendus et proposer un budget conséquent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire le nombre d'hectares à restaurer : de 4800 Ha à 2000 Ha;</li> <li>• Réduire le nombre de bénéficiaires : 30.000 personnes à 1500 incluant les hommes et les femmes ;</li> </ul>	<p>FAO, MEDD et UGP</p>	<p>Février-Mars 2023</p>

**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

<p><b>B3. Revue de la hiérarchisation des problématiques et des priorités d'intervention</b></p>	<p>i. Les problématiques et les axes prioritaires d'intervention pertinents et porteurs devant permettre d'obtenir des résultats probants à mi-parcours n'ont pas été analysés avec la rigueur qui sied ;</p> <p>ii. Le projet a touché à beaucoup d'axes d'interventions qui ont consommée des ressources financières sans pourtant produire les résultats attendus ;</p> <p>iii. Les interventions n'ont pas produit les résultats attendus au niveau de RPF et de la conservation de la biodiversité, eu égard à la stratégie mise en œuvre et des retards accumulés dans la mobilisation des ressources financières qui n'ont pas permis de déclencher les changements visant à améliorer la durabilité et les impacts des résultats potentiels à mi-parcours et dans le temps restant.</p>	<p>i. Analyser les problématiques et les axes prioritaires de RPF et de la conservation de la biodiversité les plus à même d'orienter les interventions, et donner des résultats probants, et assurer la durabilité et les impacts possibles du projet dans le temps prévu restant, voir au-delà.</p> <p>ii. Revoir stratégiquement le système actuel d'encadrement technique des acteurs à travers un système dynamique et itératif de suivi-évaluation axé sur les résultats et la maîtrise des paquets techniques grâce à l'appui des partenaires compétents des institutions du gouvernements et acteurs locaux, afin de s'assurer de l'atteinte des résultats attendus ;</p> <p>iii. Traduire le soubassement du scénario alternatif pour la RPF en se basant sur le Cadre de Résultats et de la Théorie de changement révisé, en se basant sur une analyse critique de la TdC revue pour opérer les ajustements nécessaires successifs selon les leçons apprises de cet EXMP.</p>	<p>FAO, MEDD et UGP</p>	<p>Février- Avril 2023</p>
<p><b>B4. Renforcement des capacités des populations</b></p>	<p>i. Malgré le focus mis sur le renforcement des capacités organisationnelles des populations et les membres des Clubs Dimitra, il subsiste de nombreuses faiblesses qui risquent d'hypothéquer à terme les résultats attendus</p> <p>ii. Les populations bénéficiaires du projet n'ont pas su traduire les connaissances acquises à travers les renforcements de capacités en</p>	<p>i. Mettre davantage l'accent sur le renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles et l'encadrement assorti d'un suivi-évaluation rapproché des populations (membres des Clubs Dimitra), entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• sélection et aménagement des sites de restauration ou de reboisement agroforestier ;</li> </ul>	<p>FAO, UGP et MEDD</p>	<p>Février 2023-Juin 2025</p>

**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

	<p>matière techniques de RPF et de conservation de la biodiversité, démontrées par le projet sur le terrain.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Techniques de pépinières et production des plantules</li> <li>• Techniques et pratiques éprouvées de restauration des terres forestières dégradées ;</li> <li>• Pratiques agroforestières ;</li> <li>• Activités génératrices de revenus (Cuniculture, Apiculture, Élevage porcin, volaille de chair et pondeuse, etc.) ;</li> <li>• Diversification et valorisation des produits alimentaires pour renforcer l'autosuffisance alimentaire au niveau local ;</li> </ul> <p>ii. Mener des appuis techniques rapprochés appuyés par des missions de suivi-évaluations par l'UGP et l'équipe technique d'appui et de supervision.</p>		
<b>C. EFFICIENCE</b>	<p>i. Les ressources financières mobilisées et utilisées par le projet sont limitées à la contribution du FEM.</p> <p>ii. Le niveau des ressources financières limitées et la gestion budgétaire plus ou moins opaque et la dispersion des postes de dépenses ainsi que les dépassements des lignes budgétaires n'ont pas été efficients et conduit aux maigres résultats obtenus en bout de ligne</p>	<p>i. Vu l'importance du projet et son étendue d'intervention, et dans la perspective d'une prolongation de 2 ans, le budget global du projet devra être revu à la hausse pour un montant additionnel 2, 000,000 USD pour refléter les coûts nécessaires d'un projet d'une telle envergure et nature, tenant compte de la grande vulnérabilité socioéconomique et alimentaire de la zone d'intervention.</p> <p>ii. Des négociations devront être engagées avec le FEM pour s'assurer un niveau de financement plus substantiel.</p>	FAO, MEDD et FEM	Février 2023-Juin 2025
<b>D. DURABILITÉ ET ACTION CATALYTIQUE/REPRODUCTIBILITE</b>	<p>Les réalisations du projet, n'ayant pas été performantes, la durabilité n'est pas démontrée, même en matière de renforcement des capacités des acteurs, malgré le fait que les facteurs de</p>	<p>i. Revoir la conception du projet, notamment en ce qui concerne les résultats attendus, basés sur des indicateurs SMART;</p> <p>ii. Améliorer la mobilisation en évitant des retards dans les allocations et augmenter</p>	FAO	Février 2023-Juin 2025



**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

	durabilité ont été identifiés et pris en compte de manière satisfaisante.	le niveau du budget actuel pour assurer une adéquation entre les activités et les ressources.		
<b>E. IMPACTS</b>	En raison des faibles résultats, le projet n'a pas encore produits des impacts tangibles	La mise en œuvre du projet devra être basée sur une gestion et intervention axées sur les résultats	FAO et UGP	Février 2025 - Juin 2023
<b>F. FACTEURS AFFECTANT LES PERFORMANCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. Le projet, particulièrement l'UGP, a bénéficié de très peu de circonstances favorables et atténuantes pour assurer une mise en œuvre correcte et selon les PTB, eu égard aux nombreuses difficultés rencontrées depuis le démarrage jusqu'à la réalisation du présent EXMP</li> <li>ii. La mise en œuvre du projet n'a pas eu tout l'appui technique et opérationnel requis, en matière de supervision et de suivi-évaluation, ainsi que d'allocation et de gestion des ressources financières.</li> <li>iii. En raison de ces défaillances et d'absence de repères de suivi axés sur les résultats les progrès des résultats obtenus par rapport à ceux attendus n'ont pas permis de corriger les dysfonctionnements.</li> <li>iv. Gestion inefficace des ressources financières, due aux retards fréquents d'allocation et manque de suivi, causant des dépassements sur les lignes budgétaires.</li> <li>v. Concurrence entre le projet RGEM et certains projets évoluant dans les mêmes zones, avec des approches différentes et qui ont tendance à</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. Prendre les mesures nécessaires pour corriger les dysfonctionnements afin de mettre à l'échelle la mise en œuvre du projet et produire les résultats attendus, tant au niveau de la gestion financière et des réalisations de terrain.</li> <li>ii. Analyser les moyens et les mécanismes à mettre en place pour redynamiser les différentes parties prenantes, notamment le MEDD-RDC, l'Unité de MEDD coordonnant les activités au niveau de la province de Bukavu, les ONG-partenaires d'exécution de terrain, afin de prendre les dispositions adéquates pour corriger les faiblesse sur place ou avec l'aide des équipes du siège FAO et FAO-RDC.</li> <li>iii. Harmoniser l'approche d'appui des communautés du projet RGEM avec celles des autres projets évoluant dans les mêmes zones.</li> </ul>	UGP et MEDD	Février 2025 - Juin 2023

**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

	attirer les membres des Club Dimitra vers d'autres groupements.			
<b>G. DIMENSIONS TRANSVERSALES</b>	<p>i. Les dimensions transversales prises en compte dans la mise en œuvre du projet ont ciblé prioritairement les approches d'équilibre et l'équité du genre et l'inclusion des jeunes et des minorités ethniques (notamment les peuples autochtones -pygmées).</p> <p>ii. Aussi, malgré les nombreuses contraintes liées à l'environnement hostile de la zone, le projet a su développer des activités porteuses en faveur de l'autonomisation des femmes dont la participation a été très significative (50-60%) dans la plupart des Clubs Dimitra, et aussi encadré les populations des campements des peuples autochtones en matière de pépinières et de domestication des plantes médicinales et alimentaires.</p>	<p>i. L'UGP doit mener davantage une identification et analyse et établir un profil conséquent d'inclusion et d'autonomisation des femmes, jeunes et des personnes vulnérables avec une attention particulière sur la prise en compte satisfaisante de leurs besoins de développement;</p> <p>ii. Intégrer davantage la dimension de protection environnementale et de gestion intégrée des bas-fonds et des initiatives individuelles de développement socioéconomiques</p>	UGP et MEDD	Février 2023-Juin 2025

Tableau 4: Matrice des progrès-vers-les-résultats à mi-parcours (4 ans de mise en œuvre)

<b>Symbole du projet</b>	<b>GCP/DRC/054/GFF</b>					
<b>Date de debut</b>	10/10/2018	<b>Date de fin</b>	<b>9/10/2023</b>	<b>Cible atteinte au 30/06/2022</b>		<b>Cibles évaluées au 30/08/2022-EXMP</b>
<b>Budget total</b>	3 600 000	<b>Delivery à la date du rapportage</b>				
<b>Période de rapportage</b>	Juin 2022					
<b>Logique</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>INDICATEURS</b>				
<b>Niveau d'indicateurs</b>	<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>Baseline</b>	<b>Mi-parcours</b>	<b>Cible finale</b>		<b>OBSERVATIONS EXMP (Novembre 2022)</b>
<b>OBJECTIF GLOBAL</b>	Superficie (ha) des paysages et forêts dégradés en cours de restauration et gestion durable	A confirmer lors de l'organisation du marathon	Au moins 1000 ha de forêts et paysages restaurés à la fin de troisième année	769 ha sous pratiques de restauration	4800 ha des terres agricoles, pastorales et forestières restaurées	769 ha (16.02%) sous pratiques de restauration (10-20 Ha visités, plantés en avril 2022)
	tCO <sub>2eq</sub> d'émissions évitées ou séquestrées suite aux interventions du projet TRI	A confirmer lors de l'étude de MRV	NA	Une LoA de mise en œuvre est en cours d'exécution	1064457 tCO <sub>2eq</sub>	NA
<b>Composante 1: Développement de politiques favorables pour la promotion des interventions RFP au niveau provincial</b>						
<b>RESULTAT 1</b>	Nombre de politiques (lois, textes, arrêtés et edits) pertinents liés au RFP identifiés / soutenus par le projet	Zéro	Projet des lois, textes, arrêtés et edits	La stratégie provinciale pour la RFP, la méthode d'évaluation des opportunités de RFP, le recueil des dispositions légales et	Au moins un projet (lois, textes, arrêtés et edits) dans le secteur de RFP (Stratégie Provinciale de	Réalisé, mais pas encore promulguée (Sans effet)

**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

	et les progrès accomplis en terme de l'intégration du RFP dans les politiques et cadre réglementaire			réglementaires sur la RFP et la tenure foncière et 3 projets d'arrêtés provinciaux promouvant la RFP dans la province pilote du Sud Kivu sont techniquement validés.	Restauration des Fortes ou Plan d'Action) établi	
<b>PRODUIT 1.1</b>	Document de de stratégie provinciale RFP élaboré	Zéro	Draft de document de la stratégie provinciale RFP élaboré	La stratégie provinciale de la RFP élaboré et validé par le service spécialisé du MEDD	Document de la stratégie provinciale RFP élaboré	En attente de promulgation (Sans effet)
<b>PRODUIT 1.2</b>	Diagnostic des textes et lois en matière de RFP	Zéro	Draft de diagnostic des textes et lois en matière de promotion de RFP élaboré	- Un recueil des dispositions légales et réglementaires sur la RFP est élaboré et validé au niveau provincial et national; - 3 projets d'arrêtés provinciaux promouvant la RFP dans la province pilote du Sud Kivu sont élaborés et validés au plan provincial et national;	Diagnostic des textes et lois en matière de RFP	- En attente de promulgation (sans effet) - En attente de promulgation (Sans effet)
<b>PRODUIT 1.3</b>	Nombre de PDLs actualisés ou élaborés promouvant l'approche RFP	Zéro	Au moins un diagnostic participatif villageois de deux chefferies réalisé	Une LoA avec les chefferies cibles a été signé pour la mise à jour des PDL	Deux PDLs actualisés ou élaborés promouvant l'approche RFP	Pas encore promulgué (et sans effet)
<b>Composante 2 : Démonstration de l'approche RFP et promotion de sources de revenu durables basées sur les ressources naturelles dans les chefferies de Kabare et Ngweshe.</b>						

**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

<b>RESULTAT 2</b>	Nombre de bénéficiaires directs ventilés par sexe en tant que co-bénéfice de l'investissement du Projet	A déterminer lors des enquêtes socio-économiques	6000 personnes ou 1000 ménages	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 500 ménages de Peuples Autochtones dont 284 dirigés par les femmes et 216 par les hommes parmi lesquels 70%, soient 350 jeunes ont été sensibilisés et accompagnés aux activités de jardin de case;</li> <li>- 27 membres dont 10 femmes et 17 hommes parmi lesquels 18 jeunes de communauté locale de développement ont été formés aux techniques de suivi, d'accompagnement et de gestion communautaire des ressources naturelles à Nyangezi;</li> <li>- 3165 ménages dont 1615 dirigés par les femmes et 1550 par les hommes et dont les jeunes représentent 75% des ménages sont suivis et accompagnés aux activités de RFP à travers les club dimitra dans les deux chefferies cibles.</li> </ul>	30,000 personnes y inclus 50% femmes ou 5000 ménages (2,500 en Ngweshe et 2,500 en Kabare)	-3000 personnes (50%) (500 ménages de peuples autochtones : 284 dirigés par femmes et 216 dirigés par hommes (Club peu opérationnel)
	Revenu annuel moyen des ménages provenant de la forêt et des produits forestiers non ligneux, et augmentation de la productivité agricole et pastorale	47,25 USD	Au moins 85% de bénéficiaires vivent en dessous de seuil de pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 40 micro-projets promouvant la RFP sont sélectionnés et sont en cours de financement pour améliorer le revenu des ménages des communautés cibles.</li> <li>- le processus de sélection de</li> </ul>	Au moins 80% de bénéficiaires vivent en dessous de seuil de pauvreté	40 micro-projets validés, en recherche de financement (sans effet)

**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

				30 autres micro-projets est en cours de traitement.		
<b>PRODUIT 2.1</b>	Nombre de plans de restauration développés pour les sites spécifiques dans les deux chefferies	Zéro	Au moins un draft de plan de restauration pour les sites spécifiques dans les deux chefferies	Les discussions avec les deux institutions universitaires sont en cours pour la suite du processus. Le Consultant pour les études socioéconomiques. Le processus d'identification du Cabinet est en cours de finalisation. Et il en est de même de 4 partenaires de sensibilisation. Les TDRs de l'organisation de Marathons sont déjà élaborés et soumis.	Au moins deux plans de restauration développés pour les sites spécifiques dans les deux chefferies	Pourparlers en cours, avec possibilités d'entente à court terme (Sans effet)
<b>PRODUIT 2.2</b>	Nombre ha de forêts et paysages restaurés	Zéro	1000 ha de forêts et paysages restaurés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 369 ha des terres sont sous restauration et 400 ha sous pratiques améliorées;</li> <li>- Deux LoA pour une restauration de 1200 ha et 1000 ha respectivement à Ngweshe (APES) et Kabare (ASEC) sont signés et en cours d'exécution;</li> <li>- Deux autres LoA pour une restauration de 150ha avec des options de RFP différentes sont aussi en cours d'exécution avec INERA et CRSN Lwiro.</li> </ul>	Au moins 4800 ha forêts et paysages restaurés	769 Ha réalisés sous restauration (Non visités par la mission) (Encore très jeunes et sans effet)

Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "

<b>PRODUIT 2.3</b>	Nombre de microprojets développés	Zéro	Au moins 20 microprojets développés	- 40 micro-projets sont sélectionnés et la signature signés des lettres d'investissement est en cours; - Le processus de sélection de la 2ème cohorte de 30 micro-projets est en cours	Au moins 70 microprojets développés	En recherche de financement (Sans effet)
<b>Composante 3: Mis en échelle : Renforcement de capacité institutionnelle et financière pour la mise à l'échelle de l'approche RFP aux niveaux provincial et national.</b>						
<b>RESULTAT 3</b>	Nombre de plans d'investissement, stratégies et plans d'action intégrant la RFP	Zéro	Au moins un plan d'investissement, stratégies ou plan d'actions intègre la RFP dans leurs interventions	- Un plan d'action intégrant la RFP et les résultats de MEOR qui détermine les cartes, le type de sol et les options de restauration dans la province pilote du Sud-Kivu est élaboré à travers le plan de développement local des chefferies cibles et mis en œuvre par l'Université Catholique de Bukavu (partenaire de mise en œuvre); - Des discussions avec d'autres partenaires œuvrant dans la zone ont été engagées en vue d'une synergie.	Au moins deux plans d'investissement, stratégies ou plan d'actions (ex : plan d'investissement FONAREDD, Stratégie REDD+),	En recherche de financement (Sans effet)
	Nombre de projets bancables élaborés et soumis	Zéro	Un projet bancable	- Identification d'une grande opportunité potentielle de financement des actions RFP au niveau national avec le FONAREDD; - 150 associations ont été formées sur les bonnes pratiques de formulation et	Quatre projets bancables	Aucun projet n'a encore trouvé de financement (Sans effet)

**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

				planification de projet et deux jeunes ont été formés sous le thème restauration factorielle.		
<b>PRODUIT 3.1</b>	Formation sur les meilleures pratiques et méthodes de planification, de mise en œuvre et de suivi de la RPF organisée pour les entités gouvernementales et non gouvernementales du Sud-Kivu	Zéro	Au moins un mécanisme de coordination intersectorielle pour la gestion des ressources naturelles forestières opérationnelle	Des discussions sur la structuration ainsi que le démarrage du mécanisme de coordination intersectorielle ont été engagées et 2 LoA sont en cours d'élaboration pour la mise en œuvre du mécanisme de coordination intersectorielle	Au moins un mécanisme de coordination intersectorielle pour la gestion des ressources naturelles forestières opérationnelle	Action initiée mais toujours en attente d'accord (Sans effet)
<b>PRODUIT 3.2</b>	Nombre d'observatoire indépendant mis en place	Zéro	Identification des institutions potentielles ayant les capacités d'abriter l'observatoire	Un observatoire indépendant pour la RFP est opérationnel au sein de l'UEA.	Au moins un observatoire indépendant mis en place	Seules quelques activités de cartographie et d'estimation des superficies P.A toujours en cours de négociation
<b>PRODUIT 3.3</b>	Nombre de projets bancables soumis	Zéro	Un projet bancable soumis	- Identification d'une grande opportunité potentielle de financement des actions RFP au niveau national avec le FONAREDD; - 150 associations ont été formées sur les bonnes pratiques de formulation et planification de projet et deux jeunes ont été formés sur restauration factorielle.	Au moins quatre projets bancables soumis	Négociations en cours, mais aucun projet financé pour le moment (Sans effet)
<b>Composante 4: Gestion de connaissance : Partage des connaissances, partenariats, suivi et évaluation des interventions de restauration des forêts et des paysages.</b>						



**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

<b>RESULTAT 4</b>	Nombre de produits de connaissance de RFP développés et diffusés à travers la plateforme d'information du projet	Zéro	Au moins 1 ouvrage dans les curricula universitaires élaboré et un livret scolaire	- 1 bande dessinée et 2 vidéos traduites en langues locales pour la sensibilisation des communautés locales à la RFP; - Des pourparlers entre l'UGP et les Universités (UEA et UCB) sont en cours pour l'élaboration des chapitres des cours universitaires qui intègrent la RFP. De même pour l'organisation des séminaires et des conférences en matière de la RFP	Au moins 02 ouvrages du cursus universitaire, 01 ouvrage du cursus scolaire, 02 documentaires de courte durée, 01 brochure, 2 entretiens à la radio, 01 pièce de théâtre et 2 jeux pour enfants	Documents disponibles et actions menées, mais timidement (Peu d'effet)
	Système de S&E établi et opérationnel pour le projet TRI	Zéro	Une proposition d'un système S&E développé et mis en œuvre spécifiquement pour des interventions RFP	- Plusieurs contacts préliminaires avec la Coordination provinciale de l'environnement ont été faits; - Un LoA avec le Ministère Provincial de l'environnement et du développement durable est signée pour l'établissement d'une stratégie de suivi et d'évaluation à long terme pour la RFP.	Au moins un système de S&E développé spécifiquement pour le projet et un système de S&E provinciale	En négociation (Sans effet)
<b>PRODUIT 4.1</b>	Nombre de manifestations de sensibilisation et campagnes d'éducation sur la valeur des ressources naturelles, en particulier les forêts mises en œuvre pour	Zéro	Au moins 20 établissements d'enseignement primaire secondaire ou professionnel, supérieur et universitaire	-Des discussions avec les partenaires de mise en œuvre ont été engagées; - Un LoA de mise en œuvre est en préparation - 1 bande dessinée et 2 vidéos traduites en langues locales pour la sensibilisation des communautés locales à la	Au moins 60 établissements d'enseignement primaire secondaire ou professionnel, supérieur et universitaire	Documents disponibles et actions menées, mais timidement (Peu d'effet)

**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

	les élèves, les étudiants et les adultes du Sud-Kivu			RFP ont été mises en place. - Des pourparlers entre l'UGP et les Universités (UEA et UCB) sont en cours pour l'élaboration des chapitres des cours universitaires qui intègrent la RFP. De même pour l'organisation des séminaires et des conférences en matière de la RFP.		
<b>PRODUIT 4.2</b>	Une stratégie de suivi et d'évaluation à long terme mise en œuvre pour le suivi et l'évaluation des interventions de la RPF au-delà de la mise en œuvre du projet TRI au Sud-Kivu	Zéro	Draft de la stratégie de S&E développé	- Plusieurs contacts préliminaires avec la Coordination provinciale de l'environnement ont été faits; - Un LoA avec le Ministère Provincial de l'environnement et du développement durable est signée pour l'établissement d'une stratégie de suivi et d'évaluation à long terme pour la RFP.	Document de la stratégie de S&E développé et opérationnel	Contacts et discussions en cours (Sans effet)
<b>PRODUIT 4.3</b>	Nombre d'évènements internationaux de partage des connaissances ayant connu la participation de l'UGP et partenaires de mise en œuvre	Zéro	Au moins cinq évènements internationaux et nationaux de partage des connaissances	-L'UGP a participé à une vingtaine de webinaires de partage de connaissances et d'expériences sur la RFP; - Des liens utiles ont été partagés pour accéder aux connaissances nouvelles et autres ouvrages décrivant les expériences vécues ailleurs sur la RFP; - Une équipe de 5 personnes dirigée par le Secrétaire Général à l'Environnement et	Au moins dix évènements internationaux ou nationaux de partage des connaissances organisés	Pas de rapport disponible consulté par la mission

Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "

				Développement Durable, agissant pour le compte du projet RGEM a participé au 15ème Congrès forestier mondial à Séoul, Corée du Sud (du 02 au 06 mai 2022).	
--	--	--	--	--	--

<b>1. Atteint</b>	<b>2. En bonne voie pour être atteint</b>	<b>3. Susceptible de ne pas être atteint</b>
-------------------	---	--

Tableau 5: Tableau résumant les notations et accomplissements

Résumé des notations et accomplissements de l'EXMP

Tableau de notation du FEM Critères / sous-critères du FEM	Classement1	Références/commentaires
<b>A. PERTINENCE</b>		
Pertinence stratégique	Satisfaisant (TS:6/6)	Voir P31-34
Objectifs et résultats :	Satisfaisant (S:5/6)	Voir P34-36
Cadre logique des résultats	Modérément satisfaisant : (MS :4/6)	Page p34-36
Conception des indicateurs du projet	Modérément satisfaisante (MS : 4/6)	Page37
Chaines des résultats-TdC	Modérément satisfaisante (MS : 4/6)	Page 39
Cohérence des hypothèses	Satisfaisante (S :5/6)	Page 40
Arrangements institutionnels	Modérément satisfaisant (MS : 4/6)	Page 41
Arrangements financiers	Modérément satisfaisant (MS : 4/6)	Page 43
<b>B. EFFICACITE</b>		
Stratégie de la mise en œuvre :	Modérément satisfaisant (MS : 4/6)	Page 44-46
Exécution du projet :	Modérément satisfaisant (MS : 4/6)	Page 46-49
Objectifs et principaux résultats	Modérément satisfaisant (MS: 4/6)	Page 53
Résultats au niveau régional et sous-mondial	Modérément insatisfaisant (IS : 3/6)	Page 53-54
Questions liées au genre, aux groupes vulnérables	Très Satisfaisant (TS :6/6)	Page 54
Livraison des produits	Modérément insatisfaisant (MU: 3/6)	Page 55
Atteinte des effets -changements	Modérément satisfaisant (MU: 4/6)	Page 57
<b>C. EFFICIENCE</b>		
Ressources financières mobilisées	Modérément satisfaisante (MS : 4/6)	Page 57
Efficiences globales des ressources	Modérément satisfaisante (MS : 3/6)	Page 57
<b>D. FACTEURS AFFECTANT LA PERFORMANCE</b>		
Conception et préparation du projet	Satisfaisante (S:4/6)	PageP31-43
Qualité de la mise en oeuvre du projet	Modérément satisfaisante (MS : 4/6)	PageP41-57
Supervision du projet (FAO, PSC, PTF, etc.)	Modérément satisfaisante (MS : 4/6)	Page 45-53
Qualité d'exécution du projet	Modérément satisfaisante (MS : 4/6)	Page45-54
Modalités de gestion du projet et exécution	Modérément satisfaisante (MS : 4/6)	Page 47-53
Cofinancement	NA	Page-
Partenariats de projet et implication des parties prenantes	Modérément satisfaisante (MS : 4/6)	Page 44-54
Communication et gestion des connaissances	Modérément satisfaisante (MS : 4/6)	Page 55-57
Qualité globale du S & E	Insatisfaisant (IS: 3/6)	Page 40-47
Conception du S & E	Modérément satisfaisante (MS : 4/6)	Page 40-43
Mise en oeuvre du plan de suivi / évaluation	Insatisfaisant (IS: 3/6)	Page 40-54
<b>E. DURABILITÉ DES RÉSULTATS</b>		
Par rapport à l'ensemble des risques	Modérément improbable (ML : 2/3)	Page 60
Par rapport au risque financier	Modérément improbable (ML: 2/3)	Page 60
Par rapport au risque sociopolitique	Modérément improbable (ML : 2/3)	Page 60
Par rapport au risque institutionnel	Modérément improbable (ML : 2/3)	Page 61
Par rapport au risque environnemental	Modérément probable (ML)	Contexte vulnérable
<b>F : Impacts</b>		
Impact environnemental	Négligeables (N : 1/3)	Page 61
Impact socio-économique	Modéré (N : 2/3)	Page 62

### 4.3. Leçons apprises

172. Cette section reflète notre compréhension et les leçons subséquentes tirées de l'EXMP et qui devront guider la suite du projet pour le bien de la cause visée.

La mission présente ici les enseignements tirés de l'analyse des connaissances/expériences et les résultats générés par la mise en œuvre du projet. Ils sont potentiellement en mesure d'améliorer les actions futures et d'accroître leur valeur et leur potentiel pour une réplification plus large dans la zone du projet ou zones similaires. Ils s'appuient sur un examen des bonnes pratiques et des succès ou sur les problèmes rencontrés et les erreurs commises qui pourraient être évités à l'avenir. Ils renseignent sur le contexte duquel ils sont issus et les contextes de leurs applications potentielles des bonnes pratiques, de méthodologie ou de procédure pertinentes pour la conception et la mise en œuvre (gestion, partenariats, S&E, etc.) de projets et programmes similaires.

<p><b>Leçon apprise 1 :</b> Retard démarrage</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. La mission constate que le retard pris par cet EXMP qui devait être conduit après 2.5 ans de mise en œuvre, se déroule après 4 ans de mise en œuvre, soit à 1 an de sa clôture du projet (octobre 2023), est une faute de défaillance du système de suivi-évaluation et d'un manque de planification dans le PTB de l'an 3 du projet. Il est regrettable que l'équipe du projet n'ait pas été alertée par les faibles résultats obtenus par le projet pour attirer l'attention des responsables et plus particulièrement du COPIL après 4 ans à déclencher la mission d'EXMP pour analyser les progrès et détecter les facteurs de contre-performance et accélérer l'exécution du projet dans le but de produire les résultats attendus.</li> <li>ii. Au vu de ces maigres résultats, la mission pense que le niveau et la qualité des réalisations ne devrait pas changer d'ici la fin du projet, en octobre 2023.</li> </ul>
<p><b>Leçon apprise 2 :</b> Stratégies ambitieuses et évasives</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. Même si le projet est bien aligné aux orientations, la mission trouve qu'au-delà des retards dus aux défaillances de la gestion globale du projet et des stratégies trop ambitieuses, que les maigres progrès réalisés doivent être analysés avec une vision de manque de focus sur les résultats et d'efficacité des réalisations.</li> <li>ii. L'approche de faire-faire qui repose sur le recrutement de partenaires techniques avec des compétences plus ou moins confirmées et un nombre important d'intervenants, n'a pas permis de stimuler la mise en œuvre et l'exécution des activités, en raison des responsabilités vaguement formulées pas assez clairement délimitées, et des faiblesses notables en matière de conservation de la biodiversité et de restauration des terres forestières dégradées.</li> <li>iii. La mission trouve que les équipes du projet ont voulu ratisser large au-delà des limites de leurs capacités, sans compter sur leurs moyens financiers du projet devant leur permettre de faire le minimum requis dans le but d'indiquer le chemin à suivre durant cette phase pilote et de poser les jalons d'amélioration des conditions socioéconomiques des communautés locales telles qu'indiquées dans le Prodop.</li> </ul>

**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

<p><b>Leçon apprise 3 : harmonisation des interventions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. En outre, la mission note que le projet a manqué de stratégie d'harmonisation adéquate des interventions de terrain, donnant l'impression que chaque partenaire reste cantonné dans son domaine d'intervention selon les objectifs du PA signé, oubliant que sur le terrain il n'y a pas de frontière étanche, ce qui veut dire une synergie complémentaire entre les intervenants.</li> <li>ii. Pour ces raisons, l'approche participative visée a fait face à nombreuses difficultés liées à l'étendue de la zone du projet, aux exigences de la nature des interventions de RPF et biodiversité proposée, et à la vulnérabilité des populations, qui ont quelque peu affecté la plupart des réalisations sur le terrain.</li> </ul>
<p><b>Leçon apprise 4 : Faibles progrès en deçà des attentes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. En raison des faibles progrès réalisés, il serait illusoire de s'attendre, à 1 an de la clôture du projet, à une quelconque évolution significative de la situation ci-dessus décrite et qui serait susceptible de produire des résultats pertinents, entre autres (i) les modèles techniques de restauration et transposables dans d'autres Bassin Versants similaires, (ii) les techniques de plantation adaptées à la lutte contre l'érosion des sols et de la dégradation des forêts, (iii) les techniques de production agricole résilientes au changement climatique (Agroforesterie, Agriculture de conservation, Régénération naturelle).</li> <li>ii. Dans ce contexte, il est peu probable que les actions du projet puissent atteindre les produits attendus d'ici la fin du projet, c'est-à-dire dans 12 mois, du fait du faible état de développement des réalisations de restauration et de conservation de la biodiversité qui nécessitera encore un temps plus inévitable pour permettre à l'UGP d'assurer l'exécution complète des activités prévues du projet long avant de produire des résultats significatifs. La mission pense qu'une prolongation de deux ans du projet permettra de donner une chance de confirmer l'efficacité des modèles de restauration de RPF, de conservation de la biodiversité et de renforcement des capacités des parties prenantes et des communautés bénéficiaires.</li> </ul>
<p><b>Leçon apprise 5 : Efficience du projet</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. L'utilisation des ressources financières ont manqué d'efficience dans la mesure ou leur gestion est menée à différents niveaux qui posent des problèmes de suivi et de réconciliation des dépenses et comptes, comme en révèle l'analyse des lignes budgétaires. En outre, la mission n'a pas reçu les états des dépenses pour faire une analyse plus fine de l'utilisation des ressources dans le but d'en mesurer leur efficience par rapport aux activités réalisées, dans la mesure où la plupart des lignes budgétaires se sont soldées par des dépassements, ainsi que des retards dans les allocations périodiques et les acquisitions du projet qui n'ont pas permis la réalisation complète des programmes annuels de travail conformément à la planification budgétaire.</li> <li>ii. Toutefois, la mission s'interroge également sur la contribution des interventions et l'efficience de la gestion des ressources financières du projet, en ce sens que les organes habilités n'ont pu fournir à la mission les financiers pour estimer le reliquat du budget pour la période restant d'ici la clôture du projet, malgré nos demandes.</li> </ul>

	<p>iii. Dans ce cas, la mission doute de l'efficacité revendiquée par le projet dans les rapports PIR, car une analyse minutieuse pourrait remettre en question la situation décrite et les nombreux cas de succès étayés, en raison des faiblesses constatées lors des visites de terrain. En effet, les données collectées en termes d'évolution des conditions socio-économiques des communautés à l'intérieur des zones dites restaurées ou protégées sont encore faibles pour révéler un quelconque impact à valeur de changement significatif.</p>
<p><b>Leçon apprise 6 : Capacités réelles et efficacité des Clubs Dimitra</b></p>	<p>i. La mission note que même si les Club Dimitra devaient constituer la cheville ouvrière de l'exécution du projet, ce n'est malheureusement pas encore le cas, dans la mesure où ils ont mené peu de réalisations concrètes sur le terrain, à l'exception des peuples autochtones qui sont très actifs sur le terrain.</p> <p>ii. La mission s'interroge sur les capacités réelles de ces Clubs Dimitra à ce que leurs actions se traduisent en résultats concrets devant apporter le changement attendu au niveau de leurs terroirs villageois, particulièrement en matière de RPF et de développement socio-économique durable. En effet, il semble exister un certain flou organisationnel au niveau de ces Club Dimitra engendré par un attentisme des populations dans la création d'une dynamique d'actions porteuses de changement et qui trouve ses justifications dans les faiblesses de leur organisation et capacités opérationnelles que les partenaires et l'UGP n'ont pas encore réussi à lever et rendre disponible les moyens financiers et matériels (semences, matériels de préparation des sols et de labours des champs, etc.) nécessaires qui accusent très souvent des retards du côté de la FAO, causant des préjudices au respect des calendriers agricoles.</p> <p>iii. En outre, les paiements en cash pour encourager la participation des populations bénéficiaires et/ou le recrutement des bénéficiaires comme des manœuvres travaillant dans leurs terroirs, ont aussi été perçus, généralement contre-productif et un frein à la participation volontaire des populations aux activités du projet dans la zone, sans motivation. D'où la question centrale de l'engagement volontaire des populations dans la poursuite des actions initiées par le projet, durant la phase post-projet.</p> <p>iv. Ce genre de projet axé sur la restauration des terres dans un contexte de changement climatique sans précédent et une pression sociale au-delà des limites possibles que la zone peut offrir, ne mérite pas d'être poursuivi tel qu'initié, de ce fait nous invitons la FAO et les autorités de la République Démocratique du Congo, d'un commun accord, à restructurer l'architecture du projet et la stratégie de mise en œuvre.</p>
<p><b>Leçon apprise 7 : Niveaux et qualité des résultats obtenus</b></p>	<p>i. Au regard de ce qui précède, nous pensons que le niveau d'atteinte des résultats est encore peu significatif, la plupart des réalisations étant à leur début après 4 ans de mise en œuvre et ne seront pas atteints même à la fermeture du projet. La mise en œuvre du projet a donc pêché à prouver son efficacité et à donner les résultats attendus à mi-parcours.</p>

**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

	<p>ii. La stratégie du projet consistant à faire-faire à travers des protocoles d'accords d'exécution manque encore d'efficacité et d'efficience en raison des multiples facteurs et faiblesses ci-haut évoquées.</p> <p>iii. Dans le but de donner une chance au projet de produire quelques résultats phares et de déclencher une dynamique de changements vers des terroirs mieux protégés et d'amélioration des conditions socioéconomiques des populations, il est vivement conseillé de prolonger la durée du projet de 2 ans supplémentaires, c'est-à-dire jusqu'en octobre 2025.</p>
<p><b>Leçon apprise 8 : Redynamisation des CD et leur sensibilisation à la restauration</b></p>	<p>Il est important que l'exécution du projet s'inspire d'une nouvelle dynamique de prise de conscience d'organisation et d'encadrement des populations regroupées dans les différents Clubs Dimitra, sur la base des enseignements appris des activités du projet dans le but de mieux orienter l'exécution des prochains programmes pour ne pas souffrir des mêmes faiblesses.</p>
<p><b>Leçon apprise 9 : Renforcement des capacités du staff au Projet RGEM ainsi que quelques agents de l'organisation à la Direction générale</b></p>	<p>Le renforcement des capacités des partenaires et des populations repose sur la bonne compréhension des objectifs et des résultats attendus du projet et la maîtrise de la stratégie inclusive et responsable préconisée pour l'implantation correcte du projet. Il reviendra à l'UGP de prendre les mesures nécessaires pour créer les conditions idoines devant encourager ce genre d'initiatives en veillant à ce que qu'elles soient appliquées par l'ensemble des acteurs pour livrer les résultats attendus à la fin du projet.</p>
<p><b>Leçon apprise 10 : Planification des activités du projet et élaboration des outils et matériels à utiliser</b></p>	<p>Le succès des réalisations du projet repose prioritairement sur la maîtrise de la stratégie de mise en œuvre, la maîtrise des paquets et modèles techniques et outils opérationnels à mettre en œuvre, et surtout de la planification et suivi-évaluation des activités et du travail en équipe sur le terrain.</p>





## **5. Références**

1. FAO, 2018 : Document du Projet « L'Initiative de restauration TRI, projet Child de la RDC : Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agro-sylvo-pastorales dans la province pilote du Sud-Kivu : 2018-2023 » ; 166p ; [Version originale en anglais, 150p](#)
2. UGP-RGEM, 2018 : Atelier de lancement, Bukavu, Octobre 2018 ; 17p
3. FAO. 2019. Profil National Genre des Secteurs de l'Agriculture et du Développement Rural – République Démocratique du Congo. Série des Evaluations Genre des Pays, Kinshasa
4. UGP-RGEM, 2019 : Plan de suivi du projet
5. UGP-RGEM, 2019 : La chaîne des valeurs : matrice des résultats ; 11p ; 13-02-2019
6. UGP-RGEM, 2021 : Rapport narratif et final des activités : Du 1er avril 2019 au 10 Juin 2020 ; 22p
7. UGP-RGEM, 2021 : Stratégie provinciale pour la restauration des forêts et des paysages au Sud-Kivu ; 45p
8. UGP-RGEM, 2021 : Matrice des indicateurs de suivi de progrès du projet : Atelier de mise à niveau sur la méthodologie & les principes cadres de la FAO et Projet RGM ; Hôtel Horizon, Bukavu, le 05/11/2020 ; 19p
9. UGP-RGEM, 2021 : Présentation du projet « Projet Pilote de Restauration et gestion durable des écosystèmes agricoles montagneux du Sud-Kivu (RGEM) » ; 15-01-2021, 24p ;
10. UGP-RGEM, 2021 : Théorie du changement du Projet RGEM-30-07-2021 ; Présentation, 7p ;
11. FAO, 2022 : Termes de référence de l'Examen à Mi-parcours
12. FAO, 2020 : Guide pour la planification et la mise en œuvre des examens à mi-parcours de projets et programmes FAO-FEM; 48p.
13. FAO, 2020: PIR: Period covered: 1 July 2019 to 30 June 2020; 36p.
14. FAO, 2021: PIR: Period covered: 1 July 2020 to 30 June 2021; 49p.
15. FAO, 2022: PIR: Period covered: 1 July 2021 to 30 June 2022; 50p.
16. FAO, 2020 : Cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL) de TRI Destiné à l'usage des partenaires de TRI; 35p
17. Issoufou Aminatou, 2019 : Rapport de mission, Bukavu, Projet RGEM, 12p

## **6. Annexes**

### **6.1. Tableaux cités dans le document**

Annexe 1.1. Tableau 1 : Pertinence par rapport aux référentiels annoncés

RÉFÉRENTIELS ANNONCÉS	ARTICULATIONS – ANCRAGE DU RPF ET DE SES RÉSULTATS ATTENDUS
Par rapport aux politiques clés, stratégies et priorités nationales de développement, de conservation de la biodiversité, de protection de la faune et de préservation des services écosystémiques	<p>Dans le Plan national de développement 2019-2023, la plus haute autorité de l'État congolais se donne un délai de 25 ans pour l'émergence de son pays, mais avec comme soubassement « <i>la protection de l'environnement, la lutte contre le changement climatique, le développement durable et équilibré</i> ». Les axes définis pour la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources forestières visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'environnement et le cadre de vie</li> <li>• Assurer une gestion durable des forêts</li> <li>• Renforcer les capacités de l'administration générale</li> <li>• Assurer la conservation de la diversité biologique</li> <li>• Renforcer la résilience face aux changements climatiques</li> </ul>
Par rapport aux stratégies nationales et plans en vertu des conventions pertinentes	<p>De nombreuses initiatives centrées sur REDD et REDD+, qu'il s'agisse du système national de surveillance des forêts, de la mise en œuvre du cadre de Varsovie avec l'élaboration de la stratégie nationale REDD+, la mise en place d'un fonds national REDD+...</p> <p>En matière de biodiversité, une vision est dégagée qui est que « <i>D'ici à 2035, la biodiversité est gérée de façon durable par son intégration dans tous les secteurs nationaux pertinents, participe à l'essor du pays et tous les Congolais sont conscients de sa valeur et de sa contribution pour leur bien-être</i> »</p>
Par rapport aux priorités régionales et aux engagements du pays pour la gestion de l'environnement mondial et ses plans répondant à des accords multilatéraux sur l'environnement et la coopération sur les questions environnementales	<p>La politique générale de la communauté économique des États de l'Afrique centrale vise pour 2025 « <i>une Afrique Centrale stable, prospère, solidaire économiquement et politiquement unie et gérant les ressources naturelles et les services environnementaux de façon durable et équitable au bénéfice de toutes les parties prenantes</i> », avec l'idée de « <i>de définir un cadre général de coopération entre les Etats membres de la communauté en matière de protection de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles</i> »</p>
Par rapport aux objectifs de développement durable, ODD, AFR100, Défi de Bonn	<p>Le RPF est prioritairement aligné sur l'ODD 15, « <i>Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</i> », contribuant particulièrement à la réalisation des indicateurs et cibles :</p> <p>15.1.1 Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières</p>

RÉFÉRENTIELS ANNONCÉS	ARTICULATIONS – ANCRAGE DU RPF ET DE SES RÉSULTATS ATTENDUS
	<p>15.1.2 Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées</p> <p>15.2.1 Progrès vers la gestion durable des forêts</p> <p>15.5.1 Indice de la Liste rouge</p> <p>15.6.1 Nombre de pays ayant adopté des cadres législatifs, administratifs et opérationnels destinés à assurer un partage juste et équitable des avantages</p> <p>15.9.1 Progrès réalisés vers les objectifs nationaux établis conformément à l'objectif 2 d'Aichi pour la biodiversité du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020.</p> <p>AFR100 et la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes sont concernés, en lien aussi avec l'ODD 17 qui veut « <i>Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser</i> »</p>

**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

Annexe 1.2 : Tableau 2 : Analyse du cadre des résultats

Chaîne de résultats	Indicateurs	Référence	Jalon à moyen terme	Cibles		Hypothèses
Composante 1 : ENVIRONNEMENT FAVORABLE : Élaboration de politiques pour promouvoir la RPF au niveau provincial						
Résultat 1 : Un cadre politique favorable à la RPF est en place dans une province pilote de la RDC, au Sud-Kivu						
Produit 1.1 : Stratégie de restauration forestière provinciale élaboré à l'aide de la Méthodologie d'Evaluation des Opportunités de Restauration (MEOR) dans le Sud-Kivu Produit 1.2 : Ateliers organisés avec les parties intéressées afin d'éliminer les obstacles au sein de l'environnement politique national et provincial pour lever les barrières et promouvoir la RPF dans les cadres politiques nationaux et provinciaux identifiés ensemble avec les intervenants pertinents Produit 1.3 : Des plans de développement intégrant des options de restauration des paysages forestiers élaborés les chefferies Kabaré et Ngweshe respectivement dans les territoires de Walungu et de Kabaré						
Composante 2 : DEMONSTRATION : les options de restauration du paysage forestier et des moyens de subsistance durable fondée sur les ressources naturelles au niveau de la chefferie sont démontrées dans la région montagneuse de la province du Sud-Kivu						
Résultat 2 : la dégradation forestière et des terres dans les chefferies de Kabaré et Ngweshe est réduite par la promotion de bonnes pratiques RPF (y compris l'Agroforesterie) dans les terres pastorales, les terres agricoles, les terres forestières et sur les pentes						
Produit 2.1 : les plans de restauration spécifique au site développés dans les chefferies y compris l'identification des zones prioritaires, des espèces, des pratiques de restauration et des régimes d'occupation des terres Produit 2.2 : 4 800 ha de forêt, des écosystèmes agricoles et pastoraux dans le cadre de l'amélioration des pratiques de gestion du paysage en utilisant des approches APFS et des clubs Dimitra Produit 2.3 : 70 micro-projets pour le développement de bon rapport coût-efficacité et de moyens de subsistance durables basés sur la gestion durable des ressources naturelles dans les sites d'intervention mis en œuvre pour accroître la valeur économique de la forêt, des ressources agricoles et pastorales favorisant ainsi la conservation des ressources naturelles						
Composante 3 : INTENSIFICATION : capacités institutionnelle et financière pour intensifier la RPF au niveau local et national						
Résultat 3 : les capacités institutionnelle et financière sont renforcées pour permettre la mise en œuvre de la RPF dans la province du Sud-Kivu et à l'échelle du pays	1) Nombre de plans d'investissement, de stratégies et de plans d'action incluant la RPF dans leur ensemble d'interventions 2) Nombre de projets bancables développés et soumis (selon la matrice de tableau de bord)	1) les interventions RPF ne constituent pas une priorité dans les plans d'investissement, les stratégies ou les plans d'actions relatifs à la gestion des ressources naturelles et au développement durable 2) Pas de projets bancables	1) Au moins un plan d'investissement, une stratégie ou un plan d'action comprennent la RPF dans leur ensemble 2) Un projet bankable	1) Au moins deux des plans d'investissement, des stratégies ou des plans d'action (p. ex. plan d'investissement FONAREDD, la Stratégie REDD, la Stratégie INDC) comprennent la RPF dans l'ensemble des interventions 2) Quatre projets bancables	1) • GEF TTs • l'activation de l'outil de diagnostic rapide de l'investissement (à développer) 2) • La matrice de notation de l'état des projets bancables (à développer).	• Il n'y a pas de changements politiques majeurs qui conduisent à un changement d'orientation des objectifs et priorités nationaux pendant la phase de mise en œuvre du projet. • Des experts nationaux compétents peuvent être identifiés et recrutés selon un processus transparent pour toutes les interventions du projet.
Produit 3.1 : Sessions de formation pour les entités gouvernementales et non-gouvernementales décentralisées assurées sur les meilleures pratiques et les méthodes de planification, de mise en œuvre et de suivi de la RPF dans le Sud-Kivu Produit 3.2 : Un observatoire indépendant, dirigé par la société civile pour surveiller les progrès accomplis dans la RPF au Sud-Kivu						

**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

Chaîne de résultats	Indicateurs	Référence	Jalon à moyen terme	Cibles		Hypothèses
Produit 3.3 : Quatre projets bancable et de grande envergure de restauration soumis à des sources de financement						
Composante 4 : GESTION DES CONNAISSANCES : le partage des connaissances sur la RPF, le partenariat et le suivi et l'évaluation des interventions de RPF						
Résultat 4 : la sensibilisation, la surveillance à long terme et le partage des connaissances sur les interventions de RPF sont augmentés pour promouvoir la durabilité et la réplication des interventions du projet Child TRI	1) un jeu de produits TRI de connaissances élaborés, diffusés et accessibles via des plateformes de connaissances pertinentes 2) système de suivi du projet Child établi et fournissant des renseignements pertinents aux gestionnaires	1) Pas de produits de connaissances TRI 2) Aucun système de S&E pour le suivi des interventions RPF	1) Au moins 1 chapitre de cursus universitaire et 1 livret de programme scolaire 2) Un système de S & E spécifique au projet développé et mis en œuvre	1) Au moins 2 chapitres de programmes d'études universitaires, 1 livret de programmes scolaires, 2 courts-documentaires, 1 brochure, 2 exposés radiophoniques, 1 pièce de théâtre et 2 jeux pour enfants 2) Un système de S & E spécifique au projet et un système provincial de S & E pour les interventions de la RPF	1) • Produits de connaissance développés • Enregistrements de distribution (liste de diffusion, enregistrements de distribution physique) • Télécharger les enregistrements • Enregistrement des présences 2) • Les TT du FEM • Comptes rendus des réunions • Outil de notation de gestion adaptative (TBD)	• Il n'y a pas de changements politiques majeurs qui conduisent à un changement d'orientation des objectifs et priorités nationaux pendant la phase de mise en œuvre du projet. • Aucune flambée d'insécurité civile majeure ne se produit pendant la phase de mise en œuvre du projet. • Des experts nationaux compétents peuvent être identifiés et recrutés selon un processus transparent pour toutes les interventions du projet.
Produit 4.1: Manifestations de sensibilisation et campagnes d'éducation sur la valeur des ressources naturelles, en particulier les forêts mises en œuvre pour les élèves, les étudiants et les adultes du Sud-Kivu Produit 4.2: Une stratégie de suivi et d'évaluation à long terme mise en œuvre pour le suivi et l'évaluation des interventions de la RPF au-delà de la mise en œuvre du projet TRI au Sud-Kivu Produit 4.3: Les activités de partage des connaissances sur la RPF mises en œuvre à l'échelle nationale et régionale pour promouvoir la réplication des interventions du projet dans d'autres territoires et provinces de la RDC						

**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

Annexe 1.3. Tableau 3 : Synthèse de l'appréciation des critères d'élaboration des objectifs et indicateurs des résultats

INDICATEURS	Spécifique	Mesurable	Acceptable	Réaliste	Temporalisé	Score / 25	COMMENTAIRES
<b>Objectif de développement</b> : Accroître les opportunités de développement en RDC à travers l'exploitation durable des ressources naturelles Aucun indicateur n'a été développé pour apprécier l'objectif de développement, ce qui devrait induire une pénalité sur la note finale de la qualité des indicateurs. Le contenu de la Composante 2 pourrait être valorisée dans la définition des indicateurs							
<b>Objectif du projet</b> : Reboisement et gestion durable des ressources naturelles par les communautés locales en utilisant une approche de RPF dans la province du Sud-Kivu, RDC							
Hectares de terres restaurés ou sous gestion améliorée dans les deux chefferies sélectionnées	5	5	4	4	5	23	Les situations de référence n'ont pas été déterminées comme évoquées, avec l'appui par exemple des services statistiques, rendant difficile l'appréciation de la progression, mais la définition de cibles dans le temps tempère cette situation Le nombre relativement élevé d'hypothèses traduit par ailleurs le niveau de risque attaché au projet
Les émissions de tCO2eq évitées / séquestrées dans les paysages ciblés en conséquence directe des interventions du projet Child TRI	5	5	4	4	5	23	
<b>Résultat Composante 1</b> : Un cadre politique favorable à la RPF est en place dans une province pilote de la RDC, au Sud-Kivu							
Nombre et type de politiques / législations / plans pertinents relatifs à la RPF identifiés / appuyés par le projet TRI sur les enfants, et progrès vers l'intégration de la RPF dans les cadres politiques et réglementaires (échelles 1 à 6)	5	5	3	2	5	20	Voir les commentaires sur la maîtrise ou non des leviers par le projet pour faire bouger cet aspect important, surtout au regard des situations de référence faible annoncées
<b>Résultat Composante 2</b> : la dégradation forestière et des terres dans les chefferies de Kabaré et Ngweshe est réduite par la promotion de bonnes pratiques RPF (y compris l'Agroforesterie) dans les terres pastorales, les terres agricoles, les terres forestières et sur les pentes							
Nombre de personnes bénéficiant directement des activités du projet (y compris les événements de renforcement des capacités et les formations) (m/f)	2	5	5	5	5	22	Ces indicateurs (sous forme de ratios) seraient plus pertinents pour renseigner l'objectif de développement. Les indicateurs de la composante 2, auraient avantage à se focaliser sur les bonnes pratiques par type d'utilisation des terres et les dégradations évitées. Par conséquent, les lignes de référence et cibles devraient également être remontées. Le nombre de microprojets n'est pas retenu
Revenu annuel moyen par ménage provenant de la forêt et de produits ligneux, et l'augmentation de la productivité agricole et pastorale	2	5	5	3	5	20	
<b>Résultat Composante 3</b> : les capacités institutionnelle et financière sont renforcées pour permettre la mise en œuvre de la RPF dans la province du Sud-Kivu et à l'échelle du pays							
Nombre de plans d'investissement, de stratégies et de plans d'action incluant la RPF dans leur ensemble d'interventions	5	5	3	3	5	20	La dépendance relative avec la composante 1 devrait inciter à plus de réalisme Les lignes de référence sont précisées
Nombre de projets bancables développés et soumis (selon la matrice de tableau de bord)	5	5	5	5	5	25	Les lignes de référence sont précisées La Matrice de notation des projets bancables pourrait être un indicateur plutôt qu'un Moyen de Vérification
<b>Résultat Composante 4</b> : la sensibilisation, la surveillance à long terme et le partage des connaissances sur les interventions de RPF sont augmentés pour promouvoir la durabilité et la répliation des interventions du projet Child TRI							
Un jeu de produits TRI de connaissances élaborés, diffusés et accessibles via des plateformes de connaissances pertinentes	5	5	5	5	5	25	Les lignes de référence sont établies Les critères pour les plateformes pertinentes ne sont pas définis
Système de suivi du projet Child établi et fournissant des renseignements pertinents aux gestionnaires	5	4	4	4	4	21	Pas à proprement parler de Moyen de Vérification pour cet indicateur



**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

INDICATEURS	Spécifique	Mesurable	Acceptable	Réaliste	Temporalisé	Score / 25	COMMENTAIRES
<b>Score / 45</b>	<b>39</b>	<b>44</b>	<b>37</b>	<b>35</b>	<b>44</b>		Le score global de 89% signifie un niveau élevé de la qualité intrinsèque des indicateurs. Cependant, un effort d'appariement et de délocalisation – relocalisation pour améliorer le caractère acceptable et réaliste des indicateurs est nécessaire pour coller davantage aux objets de suivi-évaluation. Des indicateurs autour de la stratégie maitresse MEOR bonifieraient le dispositif actuel, de même qu'un effort quand possible, de désagrégation par sexe. Le travail d'ajustement du cadre de résultats annoncé en début de projet ne semble pas avoir été conduit.
<b>Score en pourcentage</b>	<b>87%</b>	<b>98%</b>	<b>82%</b>	<b>78%</b>	<b>98%</b>	<b>89%</b>	
Pour l'essentiel, la qualité intrinsèque des indicateurs peut être considérée comme « <b>Très Satisfaisante</b> »							

Annexe 1.4 : Tableau 4 : Étapes, questions clés et réponses à apporter lors de l'élaboration d'une TdC.

ETAPES	QUESTIONS / POINTS CLÉS	ÉLÉMENTS DE RÉPONSE
0. Vision	Est-elle claire ? Est-elle partagée et comprise ?	En tant que projet « child », le projet tire sa vision de celle de TRI, qui « <i>est que la RPF peut jouer un rôle essentiel dans l'amélioration de la conservation de la biodiversité, par le biais d'une gestion durable des terres, tout en améliorant le bien-être humain et les moyens de subsistance grâce à une combinaison d'approches ascendantes et descendantes</i> ». Les échanges montrent assez nettement la clarté et le partage de la vision. Elle est régulièrement évoquée dans les échanges et reprise dans les différents documents et rapports produits par le PCCD.
1. Hypothèses et Impacts	Quelle est la situation (problème, enjeu, besoins...) sur laquelle nous voulons travailler ? Quels sont les éléments sous-jacents à cet enjeu ? A quels niveaux, profondeurs voulons-nous travailler ? Quels effets / impacts visons-nous ? A quoi devrait ressembler la solution au problème ou la réponse au défi que nous voulons relever ?	Plusieurs études et situations de référence menées en RDC et dans la sous-région ont permis de dessiner les enjeux globaux en matière de conservation de la nature et de la biodiversité, des changements climatiques et de dégradation des terres. Les expériences antérieures au niveau local avec les leçons tirées, confrontées avec le niveau des moyens d'existence et l'attitude des populations vis-à-vis des ressources naturelles ont permis de formuler un scénario qui réponde aux besoins nationaux et locaux, tout en posant des hypothèses et préalables à l'atteinte des résultats en termes d'amélioration des politiques, de promotion de la RPF, de renforcement institutionnel et financier et de partage des connaissances. La trame usuelle « <i>Si... Alors... Parce que</i> » d'une Théorie de Changement a été perceptible, mais le réalisme aurait suggéré de tempérer les ambitions au niveau politique.
2. Cibles	Qui / Quoi serait impacté ? Comment pourrait-on atteindre / influencer / impacter les cibles identifiées ?	Les communautés locales dans la province du Sud-Kivu dans les territoires de Kabaré et Walungu, en particulier les chefferies de Kabaré et de Ngweshe dans leurs modes et moyens d'existence, les espèces animales et végétales constituant de la biodiversité, de plus en plus en conflit d'ailleurs, sont apparues comme les cibles principales qui dictent les pôles de changement une fois résolue la contradiction apparente entre le maintien des ressources naturelles et les modes de vie. Le ciblage est pertinent et justifié parce que basé sur des critères consensuels, validé par les parties prenantes aux différents niveaux.
3. Stratégie	Quels outils ou procédés pour influencer / impacter les cibles (groupes, organisations, milieux...) ?	La conception du Projet identifie clairement les voies et moyens d'arriver à ses fins à travers plusieurs stratégies complémentaires :

ETAPES	QUESTIONS / POINTS CLÉS	ÉLÉMENTS DE RÉPONSE
	<p>Quelles ressources (financières, temps, compétences, connaissances...) sont-elles nécessaires pour arriver à influencer / impacter les cibles ?</p> <p>De quelles ressources disposons-nous (Analyse écarts) ? Quelles ressources peut-on "emprunter" aux autres ?</p> <p>Quelles compétences, connaissances et autres ressources devons-nous développer ? Comment le faire ? Existe-t-il des opportunités de coopération et de partenariat sur notre champ d'action ? Ou est-ce plutôt de la concurrence / rivalité ? Pouvons / Voulons-nous coopérer ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• une stratégie maîtresse parapluie provinciale de restauration des paysages à travers l'approche ROAM/MEOR, renforcée par une stratégie de suivi et d'évaluation à long terme mise en œuvre en direction des interventions de la RPF aux fins d'améliorer la mise en œuvre, mais aussi d'en tirer les leçons à valoriser dans le futur, et par une stratégie de gestion des risques au regard du caractère innovant de l'initiative</li> <li>• Une stratégie multimodale et différenciée selon les cibles est également annoncée</li> </ul> <p>La Théorie de Changement fait état de 12 produits intermédiaires répartis entre 4 composantes, en direction de l'impact visé sur la durée de 5 ans du Projet. Ils sont soutenus par une batterie d'une soixantaine d'activités à mener qui sont l'ossature de la stratégie d'ensemble. Le 1/3 des activités sont transversales, le reste réparti entre les différents produits. Les ressources financières sont évaluées, devant provenir du FEM, de la FAO et des autres partenaires. Des ententes contractuelles sont annoncées pour asseoir le partenariat.</p> <p>Les profils nécessaires au niveau de l'UGP sont bien établis et en lien avec les résultats attendus, mais la réalité a montré des hiatus préjudiciables à la bonne marche du projet (cas de la performance du dispositif de suivi-évaluation)</p> <p>Un produit est dédié à la connaissance et au renforcement en matière de RPF et visant les différents niveaux d'intervention et de partenariat. Le projet se positionnant comme innovant dans sa démarche (approche intégrative, ascendante et participative...) et dans l'utilisation d'outils nouveaux comme RuralInvest, des modules sur la Gestion du Changement planifié (LEWIN, K.), sur la Théorie de Changement (GNUD), sur le Leadership situationnel (HERSEY, P) et sur la diffusion des innovations (KOTLER, P &amp; DUBOIS, B.) à l'endroit surtout de l'équipe de direction et de certains partenaires stratégiques, seraient les bienvenus. Ils restent encore pertinents en cette année charnière 2022, le défi étant qu'on est rentré visiblement dans une course contre la montre !</p> <p>Un réseau de partenaires et d'opportunités de collaboration est bien identifié, sans compter le volet des cofinancements. Les résultats ne transparaissent pas dans les supports pour en apprécier les résultats.</p> <p>Compte tenu du peu d'emprise du Projet sur cet aspect, l'ambition de la composante 1 aurait pu se limiter à l'identification détaillée et argumentés des barrières à la gestion</p>

ETAPES	QUESTIONS / POINTS CLÉS	ÉLÉMENTS DE RÉPONSE
		vertueuse et durable des paysages, et ne pas s'imputer la responsabilité directe de ce résultat. « Une revue critique des politiques, législations et réglementations nationales et locales assortie d'une proposition de Feuille de Route et de recommandations » aurait pu être formulée comme Produit.
4. Mesure du Changement	Comment allons-nous savoir que nous avons réussi ? Qu'est-ce qu'il faut considérer comme réussite après 1 an, 2 ans, 3 ans, 4 ans ? ... Quels en sont les indicateurs pertinents (Cadre logique et dispositif de S/E) ?	<p>Une Matrice des Résultats a été établie, mais n'a pas par la suite été traitée comme un référentiel à visiter régulièrement et à mettre à jour au besoin à travers le Comité de Pilotage en charge de l'orientation.</p> <p>La Matrice inclut des cibles à mi-parcours et au terme du Projet ; des situations de référence sont également décrites, de même que des hypothèses décrites. Un chapitre sur la gestion des risques complète bien la Matrice. Une analyse suit sur la logique verticale et la qualité des indicateurs.</p> <p>Le Projet dispose d'un Plan de suivi-évaluation budgétisé, incluant activités, responsables et calendrier. Il gagnerait à être plus étoffé au regard du caractère innovant et démonstratif du Projet, incluant outre le bien-fondé, les procédures opérationnelles, le fonctionnement du système, la gestion de l'information, des modèles outils (fiches) pour le suivi et la collecte des données pour renseigner les progrès vers la réalisation des différents résultats et activités associées, avec l'identification de capacités à renforcer et les nécessités de son financement.</p>
5. Réflexions	Est-ce que notre organisation sera à l'aise et en accord avec cette proposition ? Notre analyse a-t-elle été juste et raisonnable et nous mène vers un Plan d'Action crédible et viable ? Pourquoi ?	<p>Les réflexions auraient pu s'appuyer sur des questions du genre : Qui ou qu'est-ce qui changera? ii) Le changement aura-t-il lieu dans une zone géographique spécifique? iii) Comment envisage-t-on le changement au sein d'une catégorie de population spécifique?</p>

La théorie de changement telle que formulée identifie des causes profondes et les obstacles, et s'appuie sur une situation de référence établie pour proposer un scénario alternatif pour le Projet au Sud-Kivu.

Notre analyse montre que la Théorie de Changement est élaborée de façon **Modérément Satisfaisante**.

Annexe 1.5 : Tableau 5 : Résultats attendus versus réalisations des partenaires au 12 2022

PA/Parties prenantes	Produit attendus	Résultats attendus	Réalisations à l'EMP	Observations
ACCB : Mise en place des jardins de cases dans les campements des peuples autochtones (pygmées) au Sud-Kivu	Produit 1 : Ciblage de 500 ménages des peuples autochtones pygmées pour les activités du projet	S/Produit 1.1 : Identification de 500 ménages dans les 4 villages de pygmées de la zone (PNKB) du projet prévu dans le plan opération	S/Produit 1.1 : 100%, 500 ménages sélectionnés, sensibilisés et encadrés dans les 4 villages de pygmées de la zone (PNKB) du projet prévu dans le plan opération	11-17/12/2021
	Produit 2 : Plantage des arbres fruitiers par les ménages cibles et aménagement de 300 jardins de cases autour des campements pygmées	<ul style="list-style-type: none"> <li>S/Produit 2.1: 300 ménages pygmées sélectionnés dans 4 campements PA lisière du PNKB.</li> <li>S/Produit 2.2: Distribution des plantules d'arbres fruitiers aux 500 ménages pygmées cibles</li> </ul>	<p>S/Produit 2.1: 100%, 300 ménages pygmées sélectionnés et formés dans les 4 campements PA lisière du PNKB.</p> <p>S/Produit 2.2: 0%, non réalisé</p>	<p>18-22/12/2021</p> <p>Manque d'intrants</p>
	Produit 3 : Distribution des kits d'élevage des lapins aux 100 ménages pygmées	<ul style="list-style-type: none"> <li>S/Produit 3.1: Formation des bénéficiaires (06/04/2021)</li> <li>S/Produit 3.2: Distribution des kits d'élevage des Lapins aux 100 ménages pygmées cibles</li> <li>S/Produit 3.3 : Distribution de trois géniteurs de Lapines et un Lapin par ménages cibles</li> <li>S/Produit 3.4 : Suivi des activités d'élevage</li> </ul>	<p>S/Produit 3.1: 100%, Formation réalisée pour les 100 bénéficiaires</p> <p>S/Produit 3.2: 0%, non réalisé, par manque de kits</p> <p>S/Produit 3.2: 0%, non réalisé, par manque de kits</p> <p>S/Produit 3.4 : 0%, non réalisé, par manque d'intrants</p>	<p>06/04/2021</p> <p>Activité reprogrammée à une date ultérieure, tel que convenu par les deux parties (ACCB et FAO)</p> <p>Reprogrammé à une date ultérieure</p> <p>En attente</p>

**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

	<u>Produit 4</u> : Installation des trois pépinières des arbres forestiers	<u>S/Produit 4.1</u> : Collecte des semences et des sauvageons dans PNKB	<u>S/Produit 4.1</u> : 100%, missions conjointes ACCB/ ICCN/PNKB & bénéficiaires (autochtones pygmées) dans le PNK (aire protégée) pour ramasser les sauvageons à élever dans les pépinières aménagées	15/01-28/05/2022
		<u>S/Produit 4.2</u> : Aménagement des espaces cibles et installation des pépinières	<u>S/Produit 4.2</u> : 100% ; activité réalisée au moment prévu tel que mentionné dans le plan opérationnel	10 -17/04/2022
		<u>S/Produit 4.3</u> : Suivi des plantules en pépinières	<u>S/Produit 4.3</u> : 100% ACCB a réalisé de manière régulière et permanente ce suivi à travers des multiples missions de terrain	Activité permanente du projet (toute la période de la mise en œuvre du projet)
	<u>Produit 5</u> : Installation des Ruches d'apiculture aux 30 ménages pygmées ciblés	<u>S/Produit 5.1</u> : Formation des ménages en apiculture.	<u>S/Produit 5.1</u> : 100%, formation comme prévu pour les bénéficiaires d'élevage des abeilles	18/05/2022
		<u>S/Produit 5.2</u> : Acquisition des équipements apicoles.	<u>S/Produit 5.2</u> : 0%, par manque d'acquisition des équipements apicoles, reportée et reprogrammée tel que convenu par les deux parties contractuelles (ACCB et FAO).	En attente des intrants
		<u>S/Produit 5.3</u> : Sélection des Espaces à la lisière du Parc avec le PNKB	<u>S/Produit 5.3</u> 100%, réalisée entre ACCB-PNKB-Bénéficiaires (autochtones pygmées)	10-15/02/2022
		<u>S/Produit 5.4</u> : Mise en place des ruches et suivi des activités jusqu'à la récolte des miels	<u>S/Produit 5.4</u> : 0%, activité est reprogrammée tel que convenu par les deux parties contractuelles (ACCB et FAO).	En attente des intrants
<b>APES</b> : Appui à la mise en place des pépinières,	<u>Produit 1</u> : Installation de 50 pépinières de	<u>S/Produit 1.1</u> : Installation de 50 pépinières de 30.000 plantules,	<u>S/Produit 1.1</u> : pas d'information disponible	?

**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

plantations des essences et restauration des paysages forestiers à travers les Clubs Dimitra	30.000 plantules, chacune, avec 40% de plantes agroforestières, 40% de plantes forestières et 20% des plantes fruitières	chacune, avec 40% de plantes agroforestières, 40% de plantes forestières et 20% des plantes fruitières		
		<u>S/Produit 1.2</u> : Accompagnement de CD dans la distribution des plantules produites par les membres des CD	<u>S/Produit 1.2</u> : pas d'information disponible	?
		<u>S/Produit 1.3</u> : Restauration de 1200 ha des terres dégradées	<u>S/Produit 1.3</u> : pas d'information disponible	?
<b>APRODEA</b> : Installation d'une pépinière villageoise de 50.000 plants dans le site de Mubanda à Kabare	<u>Produit 1</u> : Production et mise en terre de 50.000 plantules	<u>S/Produit 1.1</u> : Production et mise en terre de 50.000 plantules	<u>S/Produit 1.1</u> : 100%, 50,000 plants produits	
	<u>Produit 2</u> : Restauration de 100 ha	<u>S/Produit 2.1</u> : Reboisement de 102 ha	<u>S/Produit 1.2</u> : 0%, site préparé mais aucune plantation réalisée	Le site contient déjà de la végétation fourragère (steppe)
<b>ASEC</b> : Appui à la mise en place des pépinières, plantation des essences et restauration des paysages forestiers à travers les Clubs Dimitra dans la Chefferie de Kabare	<u>Produit 1</u> : Mise en place 40 pépinières de 30.000 plantules (40% plantes agroforestières, 40% plantes forestières et 20% plantes fruitières	<u>S/Produit 1.1</u> : Mise en place de 42 CD	<u>S/Produit 1.1</u> : 64,3% réalisés soit 27 CD ont développés l'approche des AVEC afin de répondre aux besoins économiques des membres et d'autres,	
		<u>S/Produit 1.2</u> : Formation du staff d'ASSEC	<u>S/Produit 1.2</u> : 100% des CD ont entrepris des activités agricoles et agro forestiers afin de répondre aux	

Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "

			besoins liés à l'accès à la nourriture et de protection de l'environnement	
		<u>S/Produit 1.3</u> : Formation de 48 membres des différents CD sur plusieurs thématiques	<u>S/Produit 1.3</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 93,02% réalisés, soit 40 CD ont entrepris des activités de réhabilitation, désherbage et agrandissement des routes de dessertes agricoles</li> <li>• 26 CD ont mis en place des élevages de cobayes, chèvres, lapins, poules</li> </ul>	
	<u>Produit 2</u> : Accompagner les CD dans la distribution des plantules aux membres des CD et de la communauté bénéficiaire.	<u>S/Produit 2.1</u> : Visites de proximité en faveur des CD	<u>S/Produit 2.1</u> : 29 CD ont mis en place 1215 compostières afin de répondre aux besoins de la pauvreté du sol et l'accroissement de la production agricole	
	<u>Produit 3</u> : 1200 hectares sont mis sous restauration avec les plantules produites en pépinières par les Clubs Dimitra	<u>S/Produit 2.2</u> : Elaboration de 42 Plans d'actions contenant les résultats des analyses SWOT sur la restauration des écosystèmes	<u>S/Produit 2.2</u> : 1 CD, celui de Lulonge/ dans le groupement de Bugorhe a pu développer un petit marché appelé « Kasoko » afin de rapprocher les articles de première nécessité à la communauté	
<b>LOUVAIN COOPERATION</b>	<u>Produit 1</u> : Le processus de sélection de 40 micro-projets de la première phase1 est finalisé			



**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

<p><b>LOUVAIN DÉVELOPPEMENT :</b> Appui au développement des microprojets favorisant la promotion de la restauration des forêts et paysages dans la Province du Sud-Kivu</p>	<p><u>Produit 1</u> : Appui au développement des microprojets favorisant la promotion de la restauration des forêts et paysages dans la Province du Sud-Kivu</p>	<p><u>S/Produit 1.1</u> : Sélection des 40 micro-projets</p>	<p><u>S/Produit 1.1</u> : Inventaire de 580 groupes associatifs</p>	<p>Finalisation du processus de sélection de 40 micro-projets</p>
	<p><u>Produit 2</u> : L'encadrement technique des associations communautaires dont les microprojets ont été retenus est effectué</p>	<p><u>Produit 2.1</u>: Encadrement technique des associations communautaires, bénéficiaires de financement pour les micro-projets</p>	<p><u>Produit 2.1</u>:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation de 271 structures</li> <li>• Proposition de 150 groupes associatifs et 30 CD évalués pour des formations</li> <li>• Formation de 360 membres</li> <li>• Finalisation du processus de sélection de 40 micro-projets</li> </ul>	<p>Le « Modèle d'Accord d'Aide à l'Investissement » n'est toujours pas disponible</p>
<p>CONGRES</p>	<p><u>Produit 1</u> : Restauration de 120 ha à Cisheke/Walungu</p>	<p><u>S/Produit 1.1</u> : Emblavement de 120 ha par des essences forestières</p>	<p><u>S/Produit 1.1</u> : 120 ha emblavés, mais non restauré, présence de végétation de graminées (Steppes)</p>	<p>Mauvais choix du site</p>
<p>ICCN/PNKB : Supervision des activités des activités de restauration des forêts et paysages dégradés (RPF) dans la lisière du Parc National de Kahuzi-Biega (PNKB), en province du Sud-Kivu</p>	<p><u>Produit 1</u> : Facilitation des missions de collecte des semences et matériels de propagation des espèces utiles aux peuples autochtones dans le PNKB</p>	<p><u>S/Produit 1.1</u>: Facilitation des missions de collecte des semences et matériels de propagation des espèces utiles aux peuples autochtones dans le PNKB</p>	<p><u>S/Produit 1.1</u>: 2712 individus, collectés, appartenant à 3 familles d'espèces plantes médicinales</p>	
		<p><u>S/Produit 1.2</u>: Identification participative des sites d'installation des ruches</p>	<p><u>S/Produit 1.2</u>: Identification du site d'installation des ruches</p>	<p>Les sites d'installation des ruches réalisés, mais pas encore inspectés</p>

**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

		<u>S/Produit 1.3</u> : Identification des sites de plantation des espèces utiles aux peuples autochtones à travers une approche participative	<u>S/Produit 1.3</u> : Formation organisé pour les peuples autochtones sur les principes des aires protégées et cohabitation	Contraintes d'accès à la terre : pas de terres propres appartenant aux peuples autochtones
		<u>S/Produit 1.4</u> : Formation des peuples autochtones sur les principes des aires protégées et la cohabitation pacifique des PA	<u>S/Produit 1.4</u> : Renforcement de la cohabitation pacifique des populations à travers la sensibilisation et la formation	Les séances de sensibilisation insuffisantes pour renforcer les capacités des populations
INERA : Mise en place des options de restauration et accompagnement des ménages en agroforesterie à travers les Clubs Dimitra par l'approche champ école paysan	<b>Produit 1</b> : Mettre en place des options de restauration et accompagnement des ménages en agroforesterie à travers les Clubs Dimitra par l'approche champ école paysan	<u>S/Produit 1.1</u> : Restauration de 110 ha de terres dégradées, répartis sur trois sites (INERA, Mushuva et Kashunguri)	<u>S/Produit 1.1</u> : Formation réalisées pour les membres de CD sur les pratiques d'agroforesterie et la LAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun Ha restauré</li> <li>• Installation des pépinières reportée à la prochaine saison des pluies (septembre 2022)</li> </ul>
		<u>S/Produit 1.2</u> : Production et dissémination des fiches techniques de mise en œuvre des options RPF	<b>Aucune activité</b>	
		<u>S/Produit 1.3</u> : Formation des membres de CD sur les pratiques d'agroforesterie et la lutte antiérosive à travers les CEP	<b>Aucune activité</b>	

**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

<p><b>UEA</b> : Mise en place d'un observatoire indépendante pour la restauration des forêts et paysages</p>	<p><b>Produit 1</b> : Mise en place d'un observatoire indépendante pour la restauration des forêts et paysages</p>	<p><u>S/Produit 1.1</u> : Mise en place d'un observatoire indépendant des forêts, avec la société civile pour suivre et évaluer l'avancement de la RPF au Sud-Kivu</p>	<p><u>S/Produit 1.1</u> : 100%, Observatoire des forêts et paysages montagneux mis en place</p>	<p>Acquisition de Drone plus performant et avec une longue autonomie</p> <p>Suivi-évaluation à continuer</p>
		<p><u>S/Produit 1.2</u> : Création d'un site internet et d'un blog</p>	<p><u>S/Produit 1.2</u> : 100%, 1 Site internet créé et accessible sur (<a href="http://www.obsforetsetpaysages.uea.ac.cd">www.obsforetsetpaysages.uea.ac.cd</a>)</p>	<p>Suivi-évaluation à continuer</p> <p>Prise d'images et données à des fréquences régulières</p>
		<p><u>S/Produit 1.3</u> : Suivi des activités RPF dans la province du Sud-Kivu</p>	<p><u>S/Produit 1.3</u> : 100%, Analyse des changements de LULC faites, avec des données disponibles sur les échelles de province, territoire et chefferie.</p>	<p>Analyse périodique des changements à poursuivre</p>

Annexe 1.6 : Tableau 6 : Proposition de revue du cadre logique résultats dans l'esprit de changement

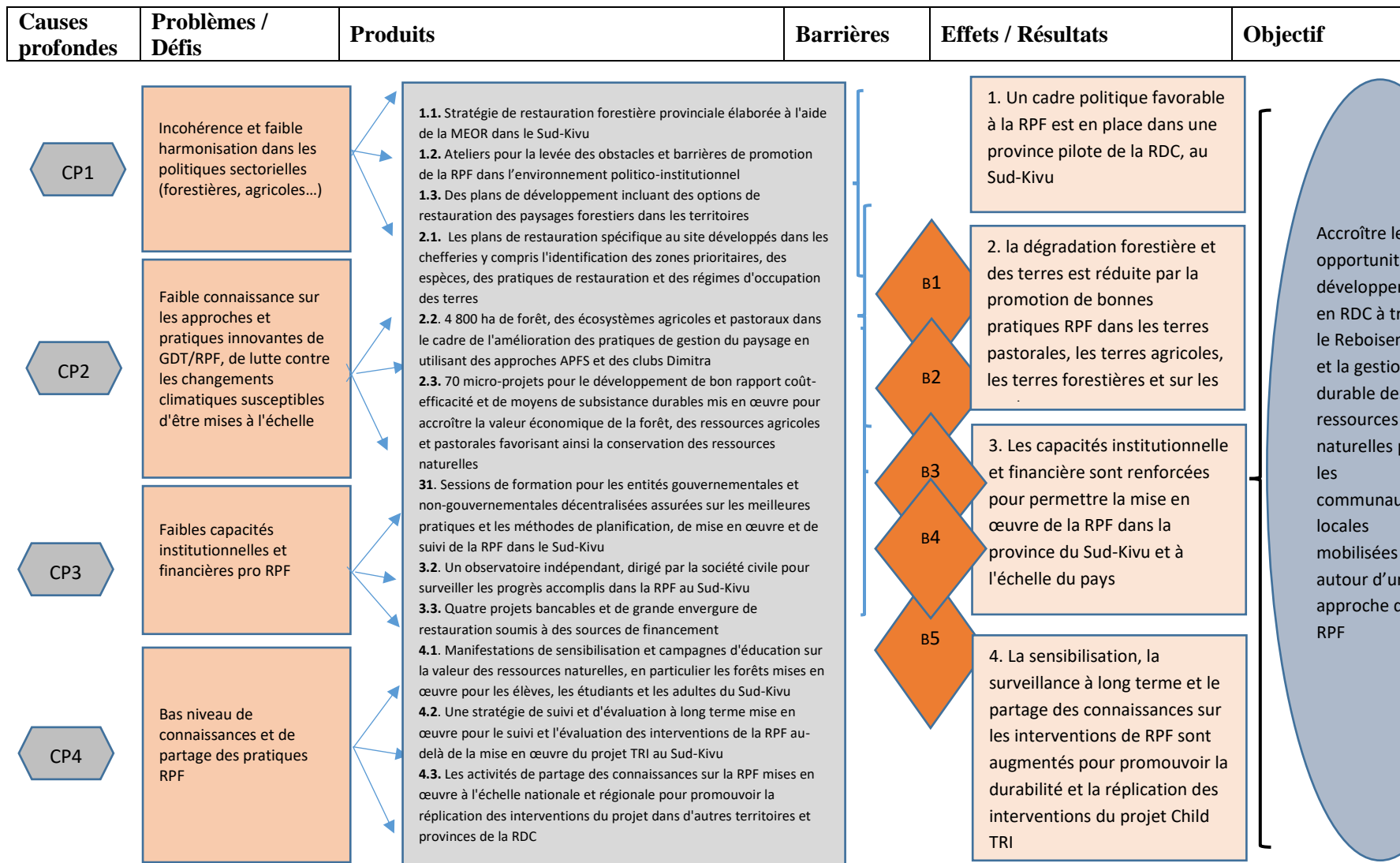
FORMULATION INITIALE	COMMENTAIRES - OBSERVATIONS	PROPOSITIONS - REFORMULATIONS
<b>OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT</b> : Accroître les opportunités de développement en RDC à travers l'exploitation durable des ressources naturelles	L'expression « ressources naturelles » peut prêter à équivoque dans le contexte de la RDC, où elle est employée aussi bien dans le secteur minier ou pétrolier que dans le secteur des ressources renouvelables, de type forestier par exemple	A maintenir, en envisageant d'ajouter un qualificatif à l'expression, qui minimise l'équivoque, par exemple « renouvelables »
<b>Objectif du projet</b> : Reboisement et gestion durable des ressources naturelles par les communautés locales en utilisant une approche de RPF dans la province du Sud-Kivu, RDC	Le choix d'un seul objectif éclaté en composantes est judicieux et favorise la focalisation sur les attentes	Promouvoir le reboisement et la gestion durable des ressources naturelles renouvelables par les communautés locales à travers une approche de RPF dans la province du Sud-Kivu / RDC
<b>COMPOSANTE 1</b> Environnement favorable : Élaboration de politiques pour promouvoir la RPF au niveau provincial		
Résultat 1 - Un cadre politique favorable à la RPF est en place dans une province pilote de la RDC, au Sud-Kivu		
Produit 1.1. Stratégie de restauration forestière provinciale élaboré à l'aide de la Méthodologie d'Evaluation des Opportunités de Restauration (MEOR) dans le Sud-Kivu	Ce produit éminemment technique pourrait être articulé à la composante 2 sur la recherche de preuves de l'efficacité de l'approche	
Produit 1.2. Ateliers organisés avec les parties intéressées afin d'éliminer les obstacles au sein de l'environnement politique national et provincial pour lever les barrières et promouvoir la RPF dans les cadres politiques nationaux et provinciaux identifiés ensemble avec les intervenants pertinents	Les ateliers certes peuvent aider à relever le niveau de conscience et de compétences des parties prenantes, mais ne peuvent pas garantir l'élimination des obstacles en lien avec l'environnement politique provincial, encore moins national. Ce produit une fois reformulé pourrait trouver sa place dans la composante 3 sur les renforcements	
Produit 1.3. Des plans de développement intégrant des options de restauration des paysages forestiers élaborés les chefferies Kabaré et Ngweshe respectivement dans les territoires de Walungu et de Kabaré	Redressement léger de forme	Produit 1.3. Des plans de développement intégrant des options de restauration des paysages forestiers élaborés dans les chefferies Kabaré et Ngweshe respectivement dans les territoires de Walungu et de Kabaré
<p>À moins de viser des mesures réglementaires comme des arrêtés ou des dispositions de portée locale, la composante 1 telle que formulée ajoute au risque du Projet, parce que pour l'essentiel hors de portée de l'équipe du Projet RPF qui n'en détient pas les leviers. Elle aurait dû être traitée comme une hypothèse accompagnée d'un tableau de bord pour le suivi de son évolution. D'ailleurs son traitement en tant que composante pourrait rendre la durée du projet particulièrement critique. On est qui plus est, dans un contexte de pilote !</p> <p>Les actes politico-institutionnels au plus haut niveau restent un domaine caractérisé par des complexités et des inerties assez handicapantes. De plus, la réalité a fini de montrer la dualité de la participation de l'Administration : véritable accélérateur quand elle est mobilisée, véritable frein dans le cas contraire. <b>A traiter plutôt</b> comme hypothèse dans le cadre logique, et s'en tenir à la production d'inputs à mettre à la disposition de la sphère politique pour prise de décisions et de mesures politiques et institutionnelles (revues, analyse SWOT, projets de textes, études et éclairages, appui au suivi des dispositions transitoires des législations concernées...). D'ailleurs, et heureusement, l'analyse des risques va plutôt dans cette direction.</p>		
<b>COMPOSANTE 2</b> Démonstration : Les options de restauration du paysage forestier et des moyens de subsistance durable fondée sur les ressources naturelles au niveau de la chefferie sont démontrées dans la région montagneuse de la province du Sud-Kivu		
Résultat 2 : la dégradation forestière et des terres dans les chefferies de Kabaré et Ngweshe est réduite par la promotion de bonnes pratiques RPF (y compris l'Agroforesterie) dans les terres pastorales, les terres agricoles, les terres forestières et sur les pentes		
Produit 2.1. Les plans de restauration spécifique au site développés dans les chefferies y compris l'identification des zones prioritaires, des espèces, des pratiques de restauration et des régimes d'occupation des terres		
Produit 2.2. 4 800 ha de forêt, des écosystèmes agricoles et pastoraux dans le cadre de l'amélioration des pratiques de gestion du paysage en utilisant des approches APFS et des clubs Dimitra	Quoi avec les 4800 ha ? Les considérer comme cible d'un indicateur	Les pratiques de gestion du paysage améliorées dans des espaces forestiers et écosystèmes agricoles et pastoraux en utilisant des approches APFS et des clubs Dimitra

**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

FORMULATION INITIALE	COMMENTAIRES - OBSERVATIONS	PROPOSITIONS - REFORMULATIONS
Produit 2.3. 70 micro-projets pour le développement de bon rapport coût-efficacité et de moyens de subsistance durables basés sur la gestion durable des ressources naturelles dans les sites d'intervention mis en œuvre pour accroître la valeur économique de la forêt, des ressources agricoles et pastorales favorisant ainsi la conservation des ressources naturelles	La formulation est particulièrement longue, car intégrant Produit, Indicateur, Cible... Considérer le nombre de microprojets comme cible d'un indicateur à formuler	La valeur économique de la forêt, des ressources agricoles et pastorales devrait constituer le cœur de la formulation du produit, allant dans le sens de la conservation des ressources naturelles
La composante 2 est une dimension clé pour la réussite du pilote et la mise à l'échelle. De ce point de vue, elle requiert la maîtrise à l'interne des leviers comme les financements. Sinon, cela ajoute au risque du pilote. Donc à lier à la composante 3 sur les opportunités financières		
<b>COMPOSANTE 3</b> Intensification : Capacités institutionnelle et financière pour intensifier la RPF au niveau local et national		
Résultat 3 : Les capacités institutionnelle et financière sont renforcées pour permettre la mise en œuvre de la RPF dans la province du Sud-Kivu et à l'échelle du pays		
Produit 3.1. Sessions de formation pour les entités gouvernementales et non-gouvernementales décentralisées assurées sur les meilleures pratiques et les méthodes de planification, de mise en œuvre et de suivi de la RPF dans le Sud-Kivu		
Produit 3.2. Un observatoire indépendant, dirigé par la société civile pour surveiller les progrès accomplis dans la RPF au Sud-Kivu		
Produit 3.3. Quatre projets bancables et de grande envergure de restauration soumis à des sources de financement	Produit à articuler autour des « projets bancables », l'envergure et le nombre devant être considérés pour les indicateurs et cibles	
<b>La composante 3</b>		
<b>COMPOSANTE 4</b> Gestion des connaissances : Le partage des connaissances sur la RPF, le partenariat et le suivi et l'évaluation des interventions de RPF		
Résultat 4 : la sensibilisation, la surveillance à long terme et le partage des connaissances sur les interventions de RPF sont augmentés pour promouvoir la durabilité et la réplication des interventions du projet Child TRI		
Produit 4.1. Manifestations de sensibilisation et campagnes d'éducation sur la valeur des ressources naturelles, en particulier les forêts mises en œuvre pour les élèves, les étudiants et les adultes du Sud-Kivu	Envisager plutôt une stratégie de communication multimédia (communication institutionnelle, de masse, de proximité éducative) centrée sur la valeur des ressources naturelles, en particulier les forêts mises en œuvre pour les élèves, les étudiants et les adultes du Sud-Kivu	Une stratégie de communication multimédia centrée sur la valeur des ressources naturelles, en particulier les forêts mises en œuvre pour les élèves, les étudiants et les adultes du Sud-Kivu disponible
Produit 4.2. Une stratégie de suivi et d'évaluation à long terme mise en œuvre pour le suivi et l'évaluation des interventions de la RPF au-delà de la mise en œuvre du projet TRI au Sud-Kivu		Il faut réviser la stratégie de suivi et évaluation des interventions en les indexant sur les indicateurs des résultats.
Produit 4.3. Les activités de partage des connaissances sur la RPF mises en œuvre à l'échelle nationale et régionale pour promouvoir la réplication des interventions du projet dans d'autres territoires et provinces de la RDC		Développer une stratégie de mise à l'échelle à promouvoir au sein des territoires de la province et à étendre au niveau du pays pour mieux renforcer les actions de restauration des terres forestières dégradées.
La composante 4 est essentielle pour la continuité. Les produits sont certes pertinents, mais devrait y figurer la connaissance et même maîtrise de la MEOR vu que c'est la stratégie d'intervention, à moins d'élargir le produit 3.1 et d'y expliciter MEOR		
La logique verticale du projet pourrait être maintenue, moyennant les ajustements évoqués, le plus central étant la question des dimensions politiques à faire bouger au niveau provincial puis national. Cela pourrait se traduire éventuellement par une réallocation budgétaire entre composantes et résultats.		

Annexe 1.7, Tableau 7 : Proposition de révision de TdC (logique verticale)

Ce tableau présente les propositions de la théorie de changement qui devra accompagner la revue de du cadre logique du projet pour assurer la mise en œuvre satisfaisante du projet soit en phase de prolongation (2023-2025) ou pour la phase II de 2023/25-2029).



## **Explications du schéma portant ToC**

### **Barrières (B)**

- ☞ B1- Un environnement politique inadéquat pour aborder la dégradation des écosystèmes d'une manière stratégique et cohérente
- ☞ B2 - Les capacités institutionnelles et techniques sont insuffisantes pour utiliser la RPF
- ☞ B3 - La coordination entre toutes les institutions et tous les secteurs impliqués dans l'exploitation et la protection des ressources naturelles est inadéquate au niveau provincial
- ☞ B4- Capacités limitées d'amélioration des moyens d'existence économiques et financiers
- ☞ B5- Disponibilité limitée des connaissances sur le rôle de l'écosystème naturel et manque de partage des connaissances sur les initiatives de restauration :

### **Causes profondes (CP)**

- ☞ CP1 : Absence de politiques spécifiques et d'arrangements institutionnels pour la gestion des ressources naturelles, y compris dans la territorialisation des politiques publiques intérieures, et les nécessités de coordination dans l'espace national et régional.
- ☞ CP2 : Dégradation des terres et changement climatique
- ☞ CP3 : Faible valorisation économique du potentiel productif existant et Manque d'opportunités et d'investissements
- ☞ CP4 : Incidences multiformes de la pauvreté y compris l'oubli de la projection sur le long terme

**Photo 1 : Presentation of the Project implementation findings at UGP office, 12-08-2022**





RPF SITE IN NGWESHE, WALUNGU, 13-08-2022 (Plantation Avril 2022)





SITES de RPF SITE A KABARE, KABARE, 14-08-2022 (Plantation avril 2022)



**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

SITES de RPF SITE A KABARE, KABARE, 14-08-2022 (Plantation avril 2022)





## 6.2. ANNEXES

### 6.2.1. Annexe 1 : Terme de référence de l'évaluation à mi-parcours

#### 6.2.1.1. Annexe 1.1 : Consultant International (catégorie A)

<b>Nam :</b>	Dr Syaka Sadio		
<b>Job Title**:</b>	Senior EMP Specialist/Team Leader		
<b>Division/Department :</b>	FAO Forestry Division		
<b>Programme/Project Number :</b>	Mid-Term Review of GCP /DRC/054/GFF "Improved Management and Restoration of Agro-sylvo-pastoral Resources in the Pilot Province of South-Kivu" and of GCP /CAF/002/GFF "FLR in Supporting Landscape and Livelihoods Resilience in CAR (FSP)" – Link to the global project GCP/GLO/900/GFF		
<b>Duty Station :</b>	Home-based		
<b>Expected Start Date of Assignment:</b>	10 May 2022	<b>Duration :</b>	35 Days WAE till end of June 2022
<b>Reports to Name</b>	Tiina Vahanen	<b>Title :</b>	Deputy Director, FAO Forestry Division

\* Please note: If this TOR is for Consultant / PSA.SBS contract, the minimum relevant experience required **for the assignment** is as follows:

1 year for a category C;	5 years for a category B;	12 years for COF category A;	15 years PSA or COF category A (World Class Expert);
--------------------------	---------------------------	------------------------------	--

#### General Description of task(s) and objectives to be achieved

The assignment is to undertake the Mid-term Review (EMP) of the United Nations (FAO)'s project in the Democratic Republic of Congo GCP /DRC/054/GFF. The purpose of the Mid-term Review (EMP) is to provide inputs to better orient the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)'s project in the Democratic Republic of Congo GCP/DRC/054/GFF making it more relevant to the needs of the country.

The project GCP/DRC/054/GFF "The Restoration Initiative, DRC child project: Improved Management and Restoration of Agro-sylvo-pastoral Resources in the Pilot Province of South-Kivu" is part of the Restoration Initiative with the objective of promoting the restoration and sustainable management of the forest ecosystems of DRC to reduce carbon emissions from deforestation and stop and reverse forest and soil degradation.

The development objective of the project is to increase development opportunities in DRC through the sustainable exploitation of natural resources. The interventions will contribute to the realization of DRC's commitment to the Bonn Challenge and AFR100, which is the restoration of 8,000,000 ha of deforested and degraded land by 2030. Using an integrated approach to ecosystem restoration will unlock multiple opportunities for local communities. Community knowledge sharing at government level is encouraged to build on the experience available in DRC as well as in other countries for the implementation of project interventions and beyond. The participatory approach used throughout the interventions and the increase in the economic value of natural resources reduce the degradation of ecosystems in the long term, thus maintaining ecosystem services and productivity. The objective of the TRI project in the DRC is to contribute to the restoration of the natural ecosystem through reforestation and the sustainable management of natural resources by the local communities of South Kivu according to a Forest and Landscape Restoration (FLR) approach.

Under the direct supervision of the project's budget holder (BH), Mr. Aristide Ongone Obame, FAO Representative in DRC, the FAO-GEF Coordination Unit (FAO GEF CU) EMP focal point, Ms. Genevieve Braun (who will provide the final clearance of the EMP expected outputs), the consultant is responsible for coordinating the EMP team's contribution to the EMP and has ultimate responsibility for ensuring the delivery of the EMP report. His/her mandate is derived from and must fully comply with the overall terms of reference of the EMP. He/She reports to the BH and to the FAO GEF CU EMP focal point.

The Team Leader will coordinate the EMP team's activities, ensure that the methodology foreseen in the terms of reference is implemented and organize the division of labor within the EMP team according to areas of expertise.

The consultant will coordinate the EMP team's activities, ensure that the methodology foreseen in the terms of reference is implemented and will organize the division of labor within the EMP team according to areas of expertise.

**Specific responsibilities include :**

1. Review relevant background documentation including the project document, the project's logframe, progress and final reports, workshop and technical reports, among others as listed in the EMP terms of reference; these documents will be made available by the FAO Representation.
2. Review and complement (expand as appropriate) the methodology described in the terms of reference, contribute to the preparation of data-collection tools, including questionnaires, checklists and interview protocols as appropriate.
3. Coordinate preparation, drafting and finalization of the EMP inception report, including an EMP matrix, theory of change and stakeholder table, and participate in the finalization of the team's work programme.
4. Lead and coordinate the collection of primary data by the EMP team through interviews and meetings (virtual) with relevant FAO officers in headquarters and/or in Sub Regional Office and/or national office.
5. The country visit/meetings will be physically possible and will be realized with the strong support of the national consultant. The meetings will be held with key stakeholders including the government, FAO Representative, external partners, project teams, international organizations, the private sector, civil society, academia, research institutes and ultimate beneficiaries, as appropriate, as described in the terms of reference of the EMP and the inception report developed.
6. Coordinate the collection of primary data by the EMP team and relevant secondary data, according to the methodology presented in the EMP terms of reference and detailed in the inception report.
7. Lead the analysis and discussion of evidence collected within the EMP team to identify key findings and preliminary conclusions that respond to the EMP's issues and questions and formulate preliminary recommendations in line with the findings and conclusions.
8. Ensure that all the findings are sufficiently triangulated and validated.
9. Present the preliminary EMP findings to key stakeholders, as required.
10. Lead, coordinate and prepare all deliverables planned in the EMP terms of reference, according to specifications provided in the terms of reference and detailed in the FAO-GEF EMP Guide and annexes.
11. Coordinate the participation and contribution of team members in all deliverables, as required.
12. Lead the preparation of the first and second drafts of the EMP report, integrate comments received, as appropriate, from the BH, FAO GEF CU, other FAO and government agency staff, and other relevant stakeholders, as appropriate.
13. Lead the finalization of the EMP report and coordinate the inputs of other members of the EMP team into the final version, as needed.

In terms of reporting, or if information, advice or guidance is required from FAO by the consultant, he/she should address requests to both the RM and the FAO GEF CU focal point.

**Key performance indicators**

Expected Outputs :	Required Completion Date :
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inception report, including EMP questions.</li> <li>• Briefing on preliminary findings of the EMP following the field mission(s)</li> <li>• First draft of the report</li> <li>• Second draft of the report</li> <li>• Final EMP report, including comments matrix/audit trail.</li> </ul>	<p>15 June 2022                      5 July 2022/10 July 2022                      20 July 2022                      25 July 2022</p> <p><u>Signed</u> : 07/06/2022</p>
<p>Partial payments of the honorarium will be authorized on completion of fieldwork and completion of the above deliverables, as agreed with the BH and FAO GEF CU focal point.</p>	<p>Dr Syaka Sadio</p>

### 6.2.1.2. Annexe 2.2. Consultant national (catégorie B)

<b>Nom:</b>	Bugeme Mugisho David		
<b>Poste:</b>	Expert national de la restauration et de la gestion forestière, membre de l'équipe de l'évaluation à mi-parcours		
<b>Division/Département:</b>	FAO RDC		
<b>Numéro de Programme/Projet:</b>	Evaluation à mi-parcours de GCP/DRC/054/GFF « Restauration et Gestion durable des Écosystèmes agricoles Montagneux du Sud Kivu (RGEM) »		
<b>Lieu:</b>	A domicile avec des déplacements dans les sites pilotes		
<b>Date de début prévue:</b>	01 juin 2022	<b>Durée:</b>	25, jours jusqu'à fin Juiet2022
<b>Superviseur:</b>	<b>Nom:</b> M. Aristide Ongone Obame	<b>Poste :</b>	Représentant de la FAO en RDC

#### Description générale des tâches et objectifs

Le but de l'évaluation à mi-parcours (EMP) est de fournir des contributions pour mieux orienter le projet de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en République Démocratique du Congo GCP/DRC/054/GFF en le rendant plus pertinent pour les besoins du pays.

Le projet GCP/DRC/054/GFF « Restauration et Gestion durable des Écosystèmes agricoles Montagneux du Sud Kivu (RGEM) » fait partie de l'Initiative pour la restauration qui a pour objectif de promouvoir la restauration et la gestion durable des écosystèmes forestiers en république Démocratique du Congo pour réduire les émissions de carbone liées à la déforestation et inverser la dégradation des forêts et des sols.

L'objectif de développement du projet est d'augmenter les opportunités de développement en RDC à travers l'exploitation durable des ressources naturelles. Les interventions contribueront à la réalisation de l'engagement de la RDC vis-à-vis du Défi de Bonn et de l'AFR100, qui est la restauration de 8 000 000 ha de terres déboisées et dégradées d'ici 2030. L'utilisation d'une approche intégrée de la restauration des écosystèmes permettra de lever de multiples opportunités pour les collectivités locales. Le partage des connaissances de la communauté au niveau gouvernemental est encouragé afin de s'appuyer sur l'expérience disponible en RDC ainsi que dans d'autres pays pour la mise en œuvre des interventions du projet et au-delà. L'approche participative utilisée tout au long des interventions et l'augmentation de la valeur économique des ressources naturelles permettent de réduire la dégradation des écosystèmes à long terme, maintenant ainsi les services écosystémiques et la productivité. L'objectif du projet TRI en RDC est de contribuer à la restauration de l'écosystème naturel par le reboisement et la gestion durable des ressources naturelles par les communautés locales du Sud-Kivu selon une approche de Restauration des Forêts et des Paysages (RPF).

Sous la supervision directe du responsable du budget du projet (BH), M. Aristide Ongone Obame, Représentant de la FAO pour la RDC, et de la supervision technique du consultant principal pour l'évaluation à mi-parcours, le consultant contribuera à cette évaluation pour son domaine d'expertise et sera chargé de soutenir le consultant principal. Son mandat découle des termes de référence de l'évaluation à mi-parcours et doit s'y conformer pleinement. Il/Elle fournira des contributions comme convenu avec le consultant principal et le EMP manager (RM). Le membre de l'équipe rend compte au BH.

**Les responsabilités spécifiques comprennent :**

- Examiner la documentation pertinente mise à disposition par le représentant de la FAO en RDC (RM) et l'Unité d'exécution du projet en RDC basée à Bukavu : le document de projet, le cadre logique du projet, les rapports d'avancement et finaux, les rapports d'atelier et techniques, entre autres ;
- Conformément à l'approche méthodologique décrite dans les termes de référence, contribuer à l'élaboration d'outils de collecte de données, y compris des questionnaires, des listes de contrôle et des protocoles d'entretien, le cas échéant ; dans la mesure du possible, participer à la finalisation du programme de travail de l'équipe d'évaluation à mi-parcours ;
- Participer activement à la collecte des données primaires, tel que requis et identifié dans la matrice d'évaluation à mi-parcours, sous la direction du consultant principal lors des visites de sites, en organisant et en facilitant des entretiens et des réunions (en face à face ou virtuels) avec les parties prenantes, telles que les entités gouvernementales, les partenaires du projet (la liste des parties prenantes sera fourni avec la documentation), le représentant de la FAO, les partenaires externes, les bénéficiaires du projet, les organisations internationales, le secteur privé, la société civile, les universités et les instituts de recherche;
- Fournir une expertise spécialisée dans la restauration et la gestion forestière, en évaluant les résultats, les livrables et les activités menées dans son domaine spécifique ;
- Contribuer à la consolidation de toutes les informations recueillies au cours du processus d'évaluation à mi-parcours dans un format structuré suivant les questions et critères clés de l'évaluation à mi-parcours ;
- S'assurer que toutes les données primaires et secondaires collectées sont enregistrées au cours du processus d'évaluation à mi-parcours et organisées dans un format structuré suivant les questions clés de l'évaluation à mi-parcours, sur la base desquelles toutes les conclusions seront triangulées ;
- Participer à l'analyse et à la discussion sur les informations collectées au cours de l'évaluation à mi-parcours au sein de l'équipe d'évaluation à mi-parcours pour identifier les principales constatations qui répondent aux problèmes et aux questions de l'évaluation à mi-parcours, et formuler des conclusions et recommandations préliminaires dans son domaine d'expertise spécifique, comme discuté et convenu avec le consultant principal et le RM ;
- Fournir des contributions (y compris rédigées, comme requis par le consultant principal de l'évaluation à mi-parcours) sur les domaines spécifiques d'évaluation, conformément aux termes de référence généraux, pour tous les livrables, y compris: le rapport initial, les séances de débriefing après les missions sur le terrain, le projet de rapport d'évaluation à mi-parcours conformément aux spécifications fournies dans les termes de référence, et de participer à la prise en compte et à l'intégration de tout retour d'information sur le projet de rapport des examinateurs des parties prenantes (par exemple, le responsable du budget, le point focal FAO GEF CU, les homologues gouvernementaux, les parties prenantes de la communauté locale), le cas échéant, et soutenir le consultant principal lors de la finalisation du rapport, au besoin.

En termes de rapportage, ou si des informations ou conseils sont requis de la FAO par le consultant, il /elle doit adresser ses demandes au BH, au RM, au point focal FAO GEF CU et au consultant principal de l'évaluation à mi-parcours.

### Compétences requises

Le consultant doit avoir les compétences techniques et l'expérience suivante :

1. Un diplôme universitaire en gestion forestière, agriculture, gestion des ressources naturelles, développement social et économique ou évaluation ;
2. Cinq ans d'expérience dans un domaine technique pertinent et une bonne compréhension du contexte national et local ;
3. Expérience pertinente dans la conception, la planification et / ou la réalisation d'évaluations de projets de développement ; avec des compétences démontrées en matière de collecte et d'analyse de données quantitatives et qualitatives, avec une expérience avérée en conduite d'évaluation formative, de processus et d'impact ;
4. Une expérience de réalisation d'évaluation à mi-parcours de projet FEM serait un atout ;
5. Une expertise sur la gouvernance, la restauration des paysages forestiers, les investissements du secteur privé, le dialogue sur les politiques, l'égalité des sexes, ou une combinaison de celles-ci, appliquée aux instruments et pratiques politiques ;
6. Une connaissance des travaux / procédures de la FAO et du FEM, ou d'autres agences des Nations Unies, serait un atout ;
7. Une connaissance pratique de l'anglais et du français
8. Maîtrise d'Excel, Word, PowerPoint, MS Office.

De plus, le consultant doit démontrer les compétences suivantes :

Focalisation sur les résultats

- Travail en équipe
- Établir des relations efficaces
- Partage des connaissances et amélioration continue.

### Indicateurs de performance clés

Résultats attendus :

- Rapport de démarrage, y compris la matrice d'évaluation à mi -parcours
- Rapports des visites de terrain
- Réunion d'information sur les conclusions préliminaires de l'évaluation à mi-parcours après la ou les missions sur le terrain
- Première version du rapport
- Rapport final d'évaluation à mi-parcours

Le paiement partiel des honoraires sera autorisé à la fin des livrables ci-dessus, comme convenu avec le point focal BH et FAO GEF CU.

Date d'achèvement requise :

15 June 2022  
5 July 2022  
10 July 2022  
20 July 2022  
25 July 2022  
Signature

Prof. Bugeme



### 6.2.1.3. Annexe 2.3. Itinéraire de l'EXMP, comprenant les missions de terrain (agenda) Programme de mission en RDC (5 au 19 août 2022

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations



Organisation des  
Nations Unies pour  
l'alimentation et  
l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Agricultura y la  
Alimentación

## REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Boulevard du 30 Juin n° 936, Kinshasa/Gombe

Tel : +243 (0) 812606089-(0) 813330177

E-mail : FAO-CD@fao.org

www.fao.org

Projet GCP/DRC/054/GFF : « Restauration et Gestion durable des Écosystèmes

Agricoles Montagneux du Sud-Kivu (RGEM) »

## MISSION D'ÉVALUATION A MI-PAROURS (MTR)

Programme d'activités : Du 06 au 19 août 2022

Jour et date	Heure	Lieu	Activités prévues
Dimanche, 07/08/2022			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrivée du Consultant International à Kinshasa (06 août 2022) : Accueil et installation à Kinshasa (PC1 et/ou PC1.1)</li> <li>• Arrivée du Consultant National à Kinshasa (07 août 2022) Accueil et installation à Kinshasa (PC1 et/ou PC1.1)</li> </ul>
Lundi, 08/08/2022	08h30 – 16h30	Kinshasa	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avant-midi : Briefing à FAOREP-Kinshasa (réunion préparatoire sur l'objet de la MTR et principales étapes à traverser) : <b>Nourou/HenriPaul (PC2)</b> ;</li> <li>• Echange avec A/FAOREP/Programme (<b>HenriPaul, Cleto, Betty (PC2)</b>).</li> <li>• Après-midi : Entretien avec les Experts de la FAO-Rome (en virtuel).</li> </ul>
Mardi, 09/08/2022	08h30 – 16h30	Kinshasa	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avant-midi : Entretien avec le Secrétaire Général du MEDD (<b>PC3</b>) ;</li> <li>• Entretien avec le personnel du Secrétariat général au MEDD, impliqués dans le Projet RGEM (Godefroid Ndaukila, John MUNENG, William Bahomet)</li> <li>• Après-midi : Evaluation des résultats des rencontres réalisées à Kinshasa &amp; Planification des prochaines étapes de la mission pour le Sud-Kivu (<b>PC2</b>)</li> </ul>
Mercredi, 10/08/2022	06h30 – 11h30	Goma	Voyage des Consultants (International et National) de Kinshasa vers Goma ( <b>PC1</b> ) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Départ de Kinshasa (Vol CAA) et Arrivée à Goma ;</li> <li>• Transfert de l'aéroport de Goma vers le Port Ihusi ;</li> </ul>
	14h00 – 17h00	Bukavu	Voyage des Consultants (International et National) de Goma vers Bukavu ( <b>PC4</b> ) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Départ de Goma (Par Bateau Ihusi) et Arrivée à Bukavu ;</li> </ul>

**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation à l'Hôtel Horizon de Bukavu.</li> </ul>
Jeudi, 11/08/2022	08h30 – 12h30	Bukavu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avant-midi : Visite de courtoisie au Ministre provincial en Charge de l'Environnement du Sud-Kivu (PC5) ;</li> <li>• Entretien avec la Coordination provinciale de l'Environnement et Développement Durable, comme Partie prenante du Projet RGEM.</li> </ul>
	14h00 – 16h30	Bukavu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Après-midi : Présentation des activités du Projet RGEM et les résultats intermédiaires par composante (PC5) ;</li> <li>• Les contraintes à la mise en œuvre et les prochaines étapes</li> </ul>
Vendredi, 12/08/2022	09h00 – 14h45	Bukavu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des activités du Projet RGEM par acteurs : CPEDD, INERA, CRSN-Lwiro, UEA, UCB, LCD, APES, ASEC, INS, ICCN/PNKB, ...</li> <li>• Discussions sur les acquis du projet, les expériences en matière de restauration &amp; les leçons apprises avec le projet (PC5) ;</li> <li>• Défis majeurs liés à la mise en œuvre du projet sur le terrain ;</li> <li>• Pistes des solutions envisagées : ...</li> </ul>
	14h45 – 15h30	Bukavu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation des résultats des rencontres avec les acteurs du Sud-Kivu</li> <li>• Planification des activités pour le samedi, 13/08/2022 (PC5)</li> </ul>
Samedi, 13/08/2022	08h30 – 16h00	Chefferie de Ngweshe (Territoire de Walungu)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Descente sur le terrain et échanges avec le Chef de chefferie de Ngweshe,</li> <li>• Visite de quelques sites (pépinières et sites de restauration de Cisheke).</li> <li>• Echanges avec les Membres des Clubs Dimitra impliqués dans les activités de restauration (PC5)</li> </ul>
Dimanche, 14/08/2022	08h30 – 16h00	Chefferie de Kabare (Territoire de Kabare)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Descente sur le terrain et échanges avec les Partenaires de Mise en œuvre (APRODEA &amp; ACCB) (PC6),</li> <li>• Visite de quelques sites (pépinières et sites de restauration de Kabare).</li> <li>• Echanges avec les délégués des Peuples autochtones pygmées impliqués dans les activités de restauration, les résultats ainsi que les défis.</li> </ul>
Lundi, 15/08/2022	09h00 – 14h50	Bukavu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visite de l'Observatoire indépendant de Restauration des Forêts et Paysages montagneux avec l'Université Evangélique en Afrique (UEA) (PC5) ;</li> <li>• Visite guidée sur le Mécanisme MRV (Monitoring, Reporting and Verification) avec l'Université Catholique de Bukavu (UCB-Bukavu) ;</li> <li>• Visite du Bureau de Coordination nationale du Projet RGEM à Bukavu ;</li> <li>• Echanges avec les Parties prenantes impliqués dans la restauration des forêts et paysages, les résultats du projet ainsi que les défis majeurs.</li> </ul>
	15h00 – 16h30	Bukavu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation des résultats de la mission réalisée à Bukavu (Débriefing) (PC5) ;</li> <li>• Restitution/Observations/Impressions et Commentaires sur la MTR ;</li> <li>• Planification des prochaines étapes de la mission.</li> </ul>
Mardi, 16/08/2022	06h00 – 11h00		Voyage retour du Consultant international vers Kinshasa (PC4) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bateau de Bukavu à Goma.</li> </ul>
	14h00 – 16h00		Voyage retour du Consultant international à Kinshasa <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vol CAA : De Goma à Kinshasa</li> </ul>
Mercredi, 17/08/2022	09h00 – 12h00	Kinshasa	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien avec le Bureau de la FAO-Kinshasa (debriefing sur le travail réalisé à Kinshasa et en Province du Sud-Kivu ;</li> <li>• Prochaines étapes de la mission (Elaboration et partage du rapport final).</li> </ul>
	14h00 – 15h00	Kinshasa	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien avec le Secrétariat Général du MEDD à Kinshasa (debriefing sur le travail réalisé à Kinshasa et au Sud-Kivu sur le Projet RGEM ;</li> <li>• Prochaines étapes de la mission (Elaboration et partage du rapport final).</li> </ul>
Jeudi, 18/08/2022	09h00 – 12h00	Kinshasa	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bureau FAO Kinshasa : Entretien avec le Management pour avis et considération sur la mission de MTR Projet RGEM (Nourou, HenriPaul Eloma, Cleto &amp; Betty) ;</li> </ul>

**Rapport d'Examen à mi-parcours du projet "Projet FEM "Amélioration de la gestion et de la restauration des ressources agrosylvopastorales dans la province pilote du Sud-Kivu (GCP/DRC/054/GFF-FEM: 9515) "**

			<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise au point sur les modalités pratiques de voyage retour du Consultant international (Christine Meta)</li> </ul>
Vendredi, 19/08/2022	14h00 – 17h00	Kinshasa	Départ du Consultant International pour le Canada <i>via</i> Paris

**Légende :**

1. **(PC1) : Personne de contact : Christine Meta (+243 824158236)**
2. **(PC1.1.) : Personne de contact/Charroi : Fulgence (+243 824158228)**
3. **(PC2.) : Personne de contact/A-FAOREP : HenriPaul Eloma (+243 81 90 87 336)**
4. **(PC3.) : Personne de contact/Secrétaire Général MEDD : Benjamin (+243 81 30 79 651)**
5. **(PC4.) : Personne de contact/Assistant Admin-Log/Goma : Mesgouts (+243 82 41 58 219)**
6. **(PC5.) : Personne de contact/Chef de Projet RGEM/Bukavu : Floribert (+243 82 41 58 221)**
7. **(PC6.) : Coordonnateur national du Projet RGEM/Bukavu : Nzale (+243 8129 83 693)**

#### 6.2.1.4. Annexe 2.3. Parties prenantes rencontrées et interrogées durant l'EXMP

Les personnes et organisations, toutes catégories confondues, sont reprises dans le tableau ci-après :

N°	Organisation	Type	Observation
1	FAO-RDC	Représentation en RDC	Briefieng, Avec Rep. Adjoint, Macky N. Tall Cleto NDIKUMAGENGE
2	MEDD	Ministère Gouvernement RDC	Bureau
3	MEDD	Point Focal FEM	Bureau
1	ICCN/PNKB	Etablissement public de l'Etat congolais	Rencontre au BP (bureau du projet)
2	INERA	Etablissement public de l'Etat congolais	Rencontre sur le site
3	UEA	Université privée, basée à Bukavu	Rencontre sur le site
4	Louvain-Développement	ONG internationale	Rencontre au BP
5	ASEC	ONG locale	Rencontre au BP et sur le site
6	APRODEA	ONG locale	Rencontre au BP et sur le site
7	APES	ONG locale	Rencontre au BP
8	ACCB	ONG locale	Rencontre au BP et sur le site
9	CONGRES	ONG nationale	Rencontre sur le site
10	MEDD	Gouvernement de Province Sud-Kivu, Bukavu	Rencontre au Ministère

### 6.2.1.5. Annexe 2.3 : Questionnaire d'évaluation destiné aux équipes de FAO, MEDD et d'exécution du projet sur le terrain.

**Question 1 :** Dans quelle mesure les objectifs et les résultats attendus du projet sont-ils compatibles avec les politiques, les stratégies et les priorités en matière de conservation des forêts, écosystèmes forestiers et de la biodiversité, ainsi que de la restauration des paysages et de gestion intégrée des ressources naturelles au niveau ?

**Réponse :**

- i. Province du Sud-Kivu :
- ii. Zones d'intervention du projet :
- iii. Niveau national :

**Question 2 :** Dans quelle mesure la stratégie de mise en œuvre du projet est-elle susceptible de répondre aux problèmes (changement climatique, lutte contre dégradation du paysage forestier, atténuations des risques environnementaux, REDD+, etc.) que le projet cherche à résoudre ?

**Réponse :**

**Question 3 :** Dans quelle mesure les objectifs et les résultats du projet sont-ils réalistes par rapport :

**Réponse :**

- i. Au temps imparti (5 ans) au projet :
- ii. Aux lacunes en matière de connaissances des acteurs :
- iii. À la vulnérabilité environnementale de la zone :
- iv. Par rapport à la vulnérabilité socioéconomique des communautés locales et des bénéficiaires :
- v. Au renforcement des capacités des acteurs nationaux et décentralisés :

**Question 4 :** Que pensez-vous de l'efficacité de la mise en œuvre et de la gestion du projet par rapport aux résultats attendus ?

**Réponse :**

**Question 5 :** Que pensez-vous que l'engagement et la contribution du/de :

**Réponse :**

- i. FEM/FAO ;
- ii. Équipe de coordination et supervision du projet
- iii. Équipes de gestion et mise en œuvre du projet
- iv. Organes nationaux de pilotage
- v. MEDD :
- vi. Autorités locales du Sud-Kivu :
- vii. Leurs appuis techniques ont-ils suffisamment permis d'assurer une mise en œuvre cohérentes des activités du projet et obtenir les résultats attendus

**Question 6 :** Quelles sont les principales menaces socio-économiques et environnementales, y compris tout autre facteur externe observés dans les zones d'intervention du projet et qui ont affecté le cours normal de réalisation des activités du projet ?

Comment les équipe d'exécution les ont-elles résolues ?

**Réponse :**

**Question 7 :** Que pensez-vous de l'implication et de la contribution des acteurs nationaux et locaux, ainsi que des autres partenaires du projet évoluant dans la zone du projet, notamment :

- i. Les départements techniques du gouvernement central et local :
- ii. Les sociétés privées,
- iii. Les ONG et Sociétés civiles :
- iv. Communautés locales ?

**Réponse :**

**Question 8 :** Comment appréciez-vous la participation des acteurs et des populations bénéficiaires dans l'exécution des activités du projet ?

**Question 9 :** le renforcement des capacités de la part des équipes du projet a-t-il permis aux acteurs locaux d'améliorer l'appropriation et la responsabilisation des acteurs à la base et comment ?

**Question 10 :** Dans quelle mesure le projet a-t-il permis de répondre aux besoins sociaux et économiques des personnes des sites du projet et plus particulièrement les femmes et les jeunes ?

**Question 11 :** Comment avez-vous géré l'analyse critique de genre y comprises les questions liées à la sensibilité de genre, notamment en ce qui concerne la façon dont les différences dans les normes de genre, les rôles, les structures de pouvoir, les activités, les besoins, les opportunités et les droits des femmes dans l'accès aux ressources forestières.

**Question 12 :** Dans quelle mesure les interventions du projet ont-elles permis au gouvernement à améliorer sa stratégie d'organisation et d'exécution des actions de protection et de restauration des paysages forestiers ?

**Question 13 :** **Quelle a été et comment appréciez-vous la participation et les rôles joués par la société civile, notamment** les acteurs directement non-parties prenantes des activités du projet, ainsi que les organisations non gouvernementales à but non lucratifs (ONG, les organisations des agriculteurs à la base, les groupements de femmes, les entrepreneurs privés, etc.) ?

**Question 14 :** Comment appréciez-vous les réalisations globales du projet :

**Réponse (voir annexe 5) :**

- i. Satisfaisant,
- ii. Moyen,
- iii. Passable,
- iv. Insatisfaisant (expliquer les raisons) :

**Question 15 :** Comment évaluez-vous la durabilité des réalisations du projet (**Note : voir annexe 5**)

1. Durabilité institutionnelle :
2. Durabilité environnementale :
3. Durabilité Sociale
4. Durabilité/Viabilité financière et économique
5. Durabilité des infrastructures

**Question 16 :** Quels sont les impacts du projet en matière de renforcement (note : voir annexe 5) :

1. Capacités institutionnelles :
2. Capacités techniques :
3. Capacités de mise en œuvre et gestion de projet multisectoriels
4. Capacités opérationnelles :

**Question 17 :** Que suggérez-vous de différents par rapport à :

1. La conception de ce projet par rapport au cadre de résultats (notamment les objectifs, les produits, résultats attendus et activités, etc.) :
2. Au niveau du budget et aux arrangements de financement :
3. À la stratégie de mise en œuvre du projet pour assurer l'efficacité et l'efficience des réalisations :